Volume X No. 11

DIMANCHE, 4 MAI, 1913

ABONNEMENTS :
CANADA............... $1.00
ETATS-UNIS............ $1.50
UNION POSTALE...... $1.50
LE NUMERO......... 2 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL du DIMANCHE

Rédaction et Administration :
71a RUE SAINT-JACQUES
MONTREAL

TELEPHONES :
REDACTION : Main 7460
ADMINISTRATION : Main 7461

REDIGE EN COLLABORATION

DROIT AU BUT

L'ORGANE DES JEUNES

ET LES TUEURS D'ENFANTS ?

A Calcutta, d'où l'insalubrité du climat chasse durant l'été la population européenne, il ne meurt, chaque année, que dix enfants de plus qu'à Montréal

VANTONS NOTRE VILLE

Un fait divers inaccoutumé a ému, la semaine dernière, les braves gens: on a volé un bambin, rue Sainte-Catherine, en plein jour. Le bébé a été bientôt retrouvé; mais il n'en reste pas moins établi que les ravisseurs d'enfants peuvent opérer impunément à Montréal, sous le grand soleil. Et plus d'un père de famille frémit sous cette menace.

Sans doute ,se faire voler son enfant, c'est le plus grand des malheurs dont on puisse être frappé. Mais que dire d'une administration dont l'inertie satisfaite est responsable de ce que deux cent quarante-deux petits Montréalais sur mille meurent chaque année sans presque avoir vécu?

Il y a gros à parier que le lecteur a été cent fois plus touché par le récit de l'enlèvement du petit Shamyck qu'à la lecture de la statistique de la mortalité infantile mondiale que publiait lundi dernier le *Devoir*.

Un ravisseur d'enfant provoque l'indignation la plus véhémente. Et les tueurs d'enfants?

Un fait particulier attirera l'attention d'un lecteur impuissant à considérer un ensemble. On ne paraît pas se rendre compte de l'extrême gravité de la situation qui est faite aux familles montréalaises. Si d'aucuns trouvent que nous y revenons trop souvent, nous estimons, nous, qu'on n'en parlera jamais assez.

Cette statistique, dressée par le registraire de Londres, et qui a trait à la mortalité infantile universelle en l'année 1911, est le plus violent des réquisitoires. Ne vaut-elle pas qu'on y fixe un instant sa pensée?

Donc, Montréal, avec ses deux cent quarante-deux décès d'enfants par année, arrive bon second dans l'horrible liste, puisque Berlin, qui se classe troisième, n'en compte que cent soixante-treize. Et peu s'en est fallu que notre ville tînt le premier rang, lequel échoit à Calcutta, où l'on a enregistré deux cent cinquante-deux morts.

Calcutta, bâti sur une plaine aux trois-quarts submergée, où l'on fait déborder presque continuellement les canaux afin d'inonder les rizières, où un soleil implacable aspire dans l'eau stagnante des nuées de miasmes putrides et les disperse sur la ville, où l'air corrompt les petits poumons avides d'oxygène; Calcutta, dont une partie est maisonnée de huttes en bambous, et que la population européenne fuit durant l'été; Calcutta ne compte, chaque année, que dix morts d'enfants de plus que Montréal!

Et pourtant, notre ville jouit d'un climat relativement sain, et elle est bâtie sur un emplacement sec et salubre, et nous ne sommes pas une race dégénérée!

Alors, d'où vient que deux cent quarante-deux enfants sur mille perdent la vie quelques mois après l'avoir reçue? A quoi attribuer les massacres d'innocents qui se consomment à Montréal, chaque année, au retour de la "belle saison" — ah oui, la belle saison pour notre race! — si ce n'est à l'absence d'hygiène dans les agglomérations ouvrières, à l'insuffisance de nos services publics, à l'insouciance de notre administration?

Mais, rassurez-vous, elle travââille, notre administration municipale. Le lundi 12 mai, elle sera saisie d'une question de primordiale importance. Ce jour-là, "jour heureux, jour favorable", des délégués du *Board of Trade*, de la Chambre de Commerce, de la *Canadian Manufacturers Association*, de la *Real Estate Association* et de la *Business Men League* viendront représenter à nos bergers siégeant à l'hôtel de ville qu'il est urgent d'établir un "Bureau de Publicité" afin d'attirer ici des hommes et des capitaux étrangers.

Tous les efforts d'un Bureau de Publicité n'auraient jamais la force de rayonnement dont est assurée la statistique du régistraire de Londres. Grâce à elle, la ville de Montréal est plus *annoncée* qu'elle aurait pu espérer l'être; la ville de Montréal sera désormais tenue, aux yeux de l'univers, pour la plus grande "faiseuse d'anges" de tout l'Occident. La dépopulation n'est pas, ici, le fait des particuliers; elle est assumée par l'initiative officielle. Alors, les malthusiens timorés n'auront qu'à venir se fixer dans notre ville accueillante et... à s'en laver les mains.

Ce projet de Bureau de Publicité ne vous fait-il pas penser à un pharmacien inondant la province de prospectus vantant les mérites d'un purgatif — pardon! — qui provoquerait partout des morts violentes?

Espérons que le lundi 21 mai, il se trouvera à l'hôtel de ville un homme de bon sens pour penser à cette élémentaire vérité: Avant de lancer des invitations, on met sa maison en ordre.

Léon LORRAIN.

ECHOS DE QUEBEC

Autour des travaux du Transcontinental.--- Le conflit des intérêts. --- Lavergne-L'Espérance.--- Pour rafraichir la mémoire de M. L'Espérance

Québec, 2. — Quand finira la discussion à propos des travaux pour le terminus du Transcontinental ? On la croyait épuisée et les travaux à la veille de recommencer, mais voici qu'elle recommence de plus belle au sujet du site des usines.

Seront-elles au Cap Rouge ou à Saint-Malo?

Le *Chronicle* les veut à Saint-Malo et le *Soleil* tout en ayant l'air d'être indifférent demande qu'elles soient au Cap Rouge.

Et rien ne se fait, comme d'habitude, à Québec.

M. Parent avait décidé que les usines seraient construites au Cap Rouge et la spéculation sur l'Immeuble se fit dans cette direction.

Après le changement d'administration à Ottawa et l'élection de M. Pelletier dans le comté de Québec on crut que Saint-Malo et la grève de Beauport avaient chance d'obtenir la cale-sèche et le terrain de cet endroit doubla aussitôt de valeur.

Maintenant, il y a autant d'intéressés d'un côté comme de l'autre, également désireux de rentrer dans leurs fonds, ceux du Cap Rouge, parce que s'ils manquent cette occasion, les terrains qu'ils ont acquis leur resteront longtemps sur les bras; ceux de Saint-Malo, pour se compenser des déceptions que leur vaut le choix de Lévis pour la construction de la cale-sèche.

Et voilà pourquoi les travaux ne commencent pas. Chaque groupe a ses alliés dont les influences se font valoir, et, comme en affaires, l'important est de ne pas tout perdre, on se bat pour retarder la décision finale, ce qui permet, en attendant, de prendre les gogos.

Quand M. Cochrane, qui a la réputation d'être un homme de décision, vint à Québec, on espérait pourtant que les choses changeraient. Est-ce l'ambition de M. Pelletier de trouver le coeur de Québec qui a tout gâté?

• • •

La polémique Lavergne L'Espérance paraît finie pour le moment. Elle a donné lieu à d'inconcevables arguments pour ceux qui connaissent le passé des hommes. On a jusqu'à reproché à M. Lavergne d'avoir mangé à la table de M. Gouin qui l'avait si bassement insulté antérieurement: Est-ce que M. L'Espérance n'a pas bu dans le même verre que M. L. P. Peletier qui lui avait précédemment interdit tout accès au banquet de Lévis? Quant à l'intransigeance actuelle de M. L'Espérance sur les questions de parti, elle est tout simplement ridicule. Je ferai peut-être un jour l'histoire politique de ce monsieur qui s'est réclamé tour à tour de toutes les opinions. En attendant, je lui demanderai ce qu'il continue de penser de ce financier conservateur de Montréal qui dénonçait en sa présence l'opposition conservatrice de Québec, alors qu'il (M. L'Espérance) posait à l'organisateur des forces conservatrices. Et s'il veut des détails plus précis, je lui en donnerai à souhait.

GREGOIRE.

Programme-souvenir

Vient de paraitre: le Programme-Souvenir de l'audition de *Britannicus*, qui sera donnée le 27 mai, à *His Majesty's*, par le Conservatoire Lassalle, au bénéfice du centenaire Cartier.

Ce programme est un véritable livre classique, puisqu'il contient le texte intégral de la tragédie de Racine, orné de cinq petites gravures anciennes et d'un portrait de l'immortel poète. On y voit aussi les photographies du directeur du Conservatoire, de Mme Lassalle et des principaux interprètes de l'oeuvre, ainsi que le chant national, paroles et musique, et le programme des fêtes du centenaire Cartier.

Ce programme, imprimé en beaux caractères sur papier glacé, ne se vend que 25 sous.

UN JOURNAL MINISTERIEL MODERE

Pour l'*Evénement*, les méthodes infâmes du trust des armements sont choses futiles

LES FORCES POLITIQUES

L'*Evénement*, en un effort terrible, s'est fendu d'un article de deux colonnes relativement au scandale allemand, et il concluait ainsi son premier-Québec:

"Les trusts, les Krupp, les Deutche Munitions et les Waffen Fabrik de Berlin, les maîtres de l'acier chromé, peuvent posséder une grande puissance financière, acheter les secrets lucratifs et soudoyer les chauvinismes ultra ou citrarhénans. Mais leur action serait bien misérable et bien futile si elle ne s'exerçait au milieu d'une situation qui les dépasse, à un moment d'histoire dans lequel ils *ne* sont qu'un infime épisode, et qui est dû à la collaboration souveraine des forces ethniques, des forces géographiques, des forces économiques et des forces politiques.

"Non, non, que l'on bannisse cette crainte; si nous offrons à la métropole un secours matériel et moral, en ce moment fatidique, nous ne jetons pas nos millions dans la caisse avide des exploiteurs d'armements; nous les plaçons dans la balance, d'où, avec le maintien de la puissance britannique, éminemment utile à nos intérêts, peut sortir la paix du monde."

Bang!!!!... Ce qui compte, comme on le voit par cet extrait, ce ne sont pas les trusts des armements dont les menées savantes et infâmes soulèvent partout la panique de guerre et obligent les peuples à se saigner aux quatre veines pour bâtir des dreadnoughts et fournir les armées de terre de fusils et de canons les plus meurtriers; ce qui compte ce n'est pas l'action de ces puissances financières qui, pour gagner plus d'or, précipitent les nations les unes contre les autres, action que l'*Evénement* qualifie indulgemment de bien misérable et bien futile, ce qui compte, au dire du journal ministériel, ce sont les forces politiques qui ont créé la situation mondiale actuelle et qui obligent le Canada à donner $35,000,000 à l'Angleterre pour "faire sortir la paix du monde".

Les Krupp, puissance financière à nulle autre comparable en Europe, achètent les journaux français pour leur faire publier des rapports exagérés de la force militaire française afin d'accroitre la rage haineuse du peuple germain contre la France, et cela ne compte pour rien dans le jugement de l'*Evénement*.

La Deutsche Munitions Und Waffen Fabrik de Berlin emploie des émissaires pour fournir à la presse de Paris qui consent à vendre, tout ce qu'il lui faut pour chauffer à blanc le chauvinisme des Français dont le coeur souffre encore de la séparation de l'Alsace-Lorraine, formée de sa chair et vivifiée de son sang, afin de monter à son paroxysme l'affolement de nos cousins de France contre les Teutons et de précipiter ainsi une guerre meurtrière qui ferait couler des flots de sang en Europe, et cela encore ne compte pas dans l'estimation de la feuille indigo.

Le ministère de la guerre, à Berlin, fait publier dans l'*Illustrierte Zeitung*, un grand article sur la question des armements afin d'aider à faire adopter sa législation militaire qui pourvoit à l'imposition de nouvelles taxes extraordinaires sur les épaules du peuple tudesque, et, pour *"créer une profonde impression en Allemagne et causer une énorme sensation à l'étranger"*, en Angleterre et en France, le ministre de la guerre, Von Hoheringen demande à genoux dans une lettre aux fournisseurs d'armements de donner sous forme d'annonces les détails les plus complets sur le développement de leurs entreprises et sur l'importance et la capacité de leurs fabriques, et l'*Evénement* traite ces choses de bien misérables et de bien futiles.

Toutes ces manoeuvres odieuses ont si bien réussi à plonger les peuples dans l'appréhension et l'affolement, que de toutes parts l'on s'arme, que de tout côté éclatent les fanfares du combat, que des quatre coins du monde européen on prépare des milliers d'hommes à s'en aller sur les champs de bataille se faire écrabouiller par les bombes de la Munitions Fabrik crachées par les canons de Krupp qui voient d'un oeil satisfait leurs actions monter de 290 à 575.

Jamais aucune autre engeance n'a tant pesé sur le monde civilisé que celle de ces constructeurs d'armements qui, pour entendre tinter à leurs oreilles la chanson des louis d'or, n'hésitent pas à susciter entre les peuples des guerres fratricides et ruineuses.

Leurs dividendes montent, très bien; mais pour que le tableau de leurs opérations soit complet, il faudrait que ces vautours, cachés derrière les chantiers d'où ils sèment la mort de par le monde, inscrivent en traits de feu et de sang, le nombre de vies humaines qu'ils ont sacrifiées à leur rapacité par leurs campagnes infâmes.

Et l'*Evénement* qui sait comme tout le monde, que si tant de nations s'égorgent, que si tant de vaisseaux sombrent en emportant dans leurs flancs d'acier fourni par les Krupp tant d'hommes qui ne demandaient qu'à vivre pour rendre heureux ceux qui les contouraient et pour contribuer au bien-être de l'humanité, l'*Evénement* voudrait faire croire au peuple canadien que nos trente-cinq millions n'iront pas pour un gros tiers au moins dans le coffre des vampires allemands et anglais, alliés dans le plus ignominieux des trusts?

L'*Evénement* voudrait nous faire croire que les efforts de ces constructeurs ne comptent pour rien dans les menaces de guerre qui angoissent l'Europe actuellement, mais que seules les forces politiques en sont la cause? Allons donc! C'est une prétention aussi insensée que celle de dire que la paix du monde sortira de la trahison de Bruno Nantel et de ses pareils.

Puisque la *Patrie* veut rester silencieuse, dites-nous donc, plutôt, qui payait pour la reproduction, à quatorze sous du pouce, des articles militaristes du journal des MM. Tarte?

Ce sera plus utile et bien plus intéressant.

Emile BEDARD.

Ombres chinoises

DIRAIT-ON PAS?...

Il vient de se fonder à Montréal une *Ligue* dite *des droits du français*, qui se propose pour objet d'engager, dans l'intérêt même de leurs affaires, les commerçants et industriels des deux races, qui recherchent la clientèle canadienne-française, à faire imprimer des catalogues et prospectus dans notre langue.

La *Patrie* consacrait lundi dernier à la *Ligue* un article dont voici la conclusion: "Nous ne reconnaissons pas à la Ligue du français le droit de s'ingérer dans les affaires personnelles des gens. En mettant à exécution ses menaces, elle donnerait à la mission qu'elle s'est donné (*sic*) un caractère tyrannique qui, en lui aliénant des sympathies, pourrait compromettre le succès de sa croisade."

Dirait-on pas vraiment que la Ligue se propose de forcer la *Patrie* à paraitre en français?...

• • •

UNE MOTION OPPORTUNE.

De contristantes dépêches d'Ottawa mandent que l'Amirauté anglaise ne veut racheter ni notre *Niobé*, ni notre *Rainbow*. Pourtant, comme dirait Me D.-A. Lafortune, le British Marine Museum leur tend les bras; mais M. Churchill ne veut rien savoir.

Il y aurait, ce semble, un moyen de tout arranger. Si j'avais l'honneur d'être le susdit Me D.-A. Lafortune, je proposerais que les $35,000,000 de M. Borden fussent offerts à l'Amirauté à la condition expresse que cette somme soit affectée au rachat des bateaux de M. Laurier. Ainsi, tout le monde serait content et s'entrembrasserait par-dessus la clôture.

• • •

COMPTABILITE.

Un jeune homme de dix-sept ans comparaissait l'autre jour devant M. le juge Lafontaine sous inculpation de vol. "J'ai volé du vieux fer, expliqua-t-il au tribunal, afin d'avoir de l'argent pour acheter du pain pour mes petits frères et pour mes petites soeurs." Et la mère raconta en pleurant que son mari l'avait abandonnée depuis huit ans et que l'accusé était le soutien de la famille.

Le juge, touché, déclara néanmoins qu'il était de son devoir d'imposer une amende. Coût: $1.00. Recettes du vieux fer: $2.00. — Bénéfice net: $1.00.

Les opérations financières rapportent plus que ça.

• • •

COMPTABILITE NATIONALE.

Un rapport officiel du gouvernement porte que le budget national de la république du Nicaragua accuse un déficit d'un million de dollars.

Qu'est-ce que c'est que ce ministre des finances nicaraguaises? Un bonhomme qui n'est pas capable de faire voir n'importe quand et à n'importe qui, avec une précision mathématique, un bénéfice honorable, n'est digne de siéger ni dans un ministère, ni à la Bourse, ni dans une banque. Il n'a sa place que dans le petit commerce faillitard.

• • •

SOCIALISME.

La ville de Schenectady, qui jouit d'une administration socialiste, est saisie d'une question qui menace de troubler sa quiétude. Un édile a proposé que les fonctionnaires les mieux rémunérés soient contraints de verser une partie de leurs émoluments dans le fonds commun socialiste. On entend d'ici les protestations.

Et cela nous rappelle une anecdote facile à placer ici.

Au sortir d'un enthousiaste meeting de 1er mai, deux ardents communistes s'en furent boire des verres nombreux et chaleureux. Et la conversation s'engagea:

—Alors, on partage tout.

—Oui, camarade.

—Si tu avais deux pianos, tu m'en donnerais un?

—Oui, camarade.

—Et si tu avais deux vaches, tu m'en donnerais une?

—Oui, camarade.

—Et si tu avais deux piastres...

—Ah! non. Ca, c'est pas franc. Tu viens de voir mes deux piastres.

Charles DUFRESNE.

MEPRIS DE COUR

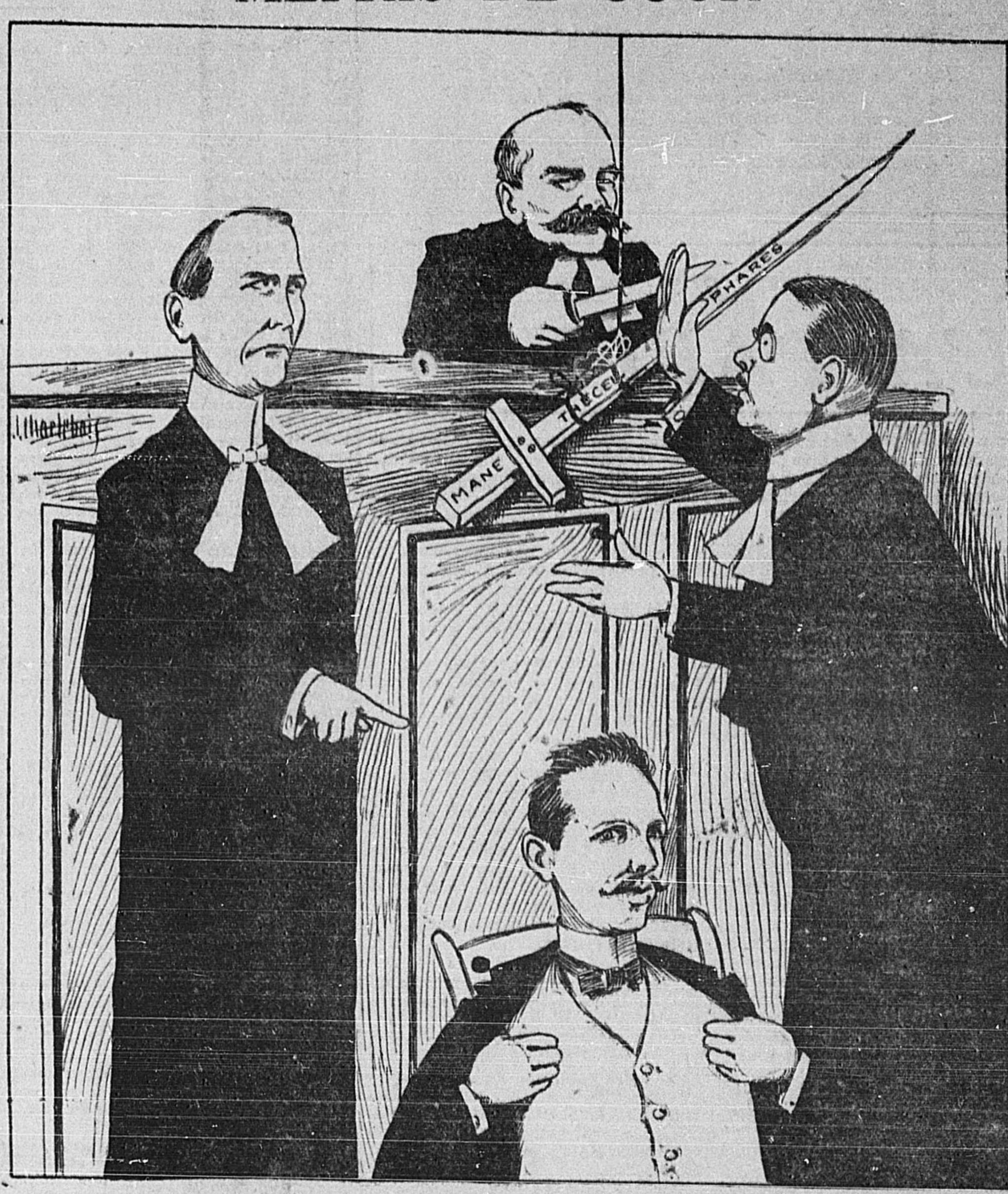

M.E.A. Robert.— Pas de danger : il est en bois, leur glaive :

CULTURE DU GOÛT

Burlesque américain vs théâtre français

Sur la scène brillamment éclairée, deux Irlandais de convention, récitent des stupidités : Coq à l'âne burlesques, répliques insipides, bons mots d'un comique douteux, tout cela passe par leurs lèvres entremêlé de chansons sans queue ni tête et de danses grotesques.

Le populo qui se presse sur les banquettes pouffe d'un rire épais à la moindre grimace des deux pitres qui gesticulent. Les yeux hors de l'orbite, la figure traversée d'un sourire béat, tous, Juifs et Gentils, oubliant dans un même enthousiasme une promiscuité qu'ils déplorent, se délectent des fadaises qu'on leur donne pour dix sous et grognent d'aise à la moindre insipidité.

Voilà bien comment on gâte le goût de la foule en lui servant ainsi tout crû du comique de troisième ordre avec des acteurs de cinquième classe. Et dire que cette invention yankee fait fureur aux Etats-Unis, dire que le public ne se lasse pas de ce Juif hirsute, toujours le même, au nez de polichinelle, aux gestes anguleux,sans cesse revêtu de la même redingote trop longue et qui débite toujours les mêmes grosses farces, avec un accent toujours pareil. Dire que le public ne se lasse pas de ces deux blancs lippus, noircis pour la circonstance, qui déclament des incongruités entre deux coon songs, et qui ne s'arrêtent de parler que pour danser des gigues ressemblant plutôt à des contorsions d'épileptique rythmées par la grosse caisse.

Comment se fait-il qu'on laisse vivre si longtemps un genre d'amusement si grotesque? Il faut que nos voisins manquent totalement de goût, ou qu'ils soient bien dépourvus de productions de l'esprit, pour encourager ce genre qu'ils nomment vaudeville, et qui ne serait à sa place que dans les salles de Saint-Jean-de-Dieu.

—o—

Devant toutes ces turpitudes et toutes ces inepties, le spectateur français sourit et se dit "in petto" que ce genre burlesque ne vient pas de Paris, et que les pièces de son répertoire sans être toutes des chefs-d'oeuvre, s'adressent plus à l'intelligence qu'aux yeux. Cependant, il n'est pas toujours bon de se donner soi-même de grands coups d'encensoir. Est-il vrai que le genre français ne soit pas sans reproche ? Le mari trompé, l'épouse infidèle, la maîtresse triomphante, semblent nécessaires à notre répertoire d'aujourd'hui, et trop nombreux sont les auteurs qui ne conçoivent pas l'amour sans l'adultère.

Et pourtant la critique théâtrale contemporaine semble parfaite en France, débarrassée de la rigidité janséniste des classiques d'autrefois, elle a élagué ce que contenait de trop révolutionnaire le rituel hugonien; et admettant avec le Maître que l'auteur doit rendre son idée, toute son idée, sans être bridé par les unités de temps et de lieu, et par l'attirail royal qui semblait nécessaire au grand siècle, elle a cependant brisé avec Victor Hugo sur plus d'un point, en décrétant entre autres que sur le choix des moyens à prendre, il n'y a pas de liberté absolue, comme le voulait le chef des romantiques, mais qu'il existe des règles immuables basées sur la nature même du beau. Comment se fait-il qu'avec des règles si rationnelles on en soit arrivé à de si piètres résultats? Car il faut bien l'admettre, à la honte du théâtre français, ce système n'a presque jamais été appliqué dans toute son intégralité. Les auteurs avides de réclame ou d'argent, flattèrent la masse en excitant ses instincts sensuels, et comme les sentiments s'émoussent vite chez les personnes corrompues, il faut pour les aviver encore des sensations de plus en plus fortes, de plus en plus grossières, et voilà pourquoi de dégringolade en dégringolade, on en est arrivé à la dégradation d'aujourd'hui; et voilà pourquoi, si vous parcourez maintenant le répertoire à la mode, vous y verrez, la plupart du temps, s'étaler avec impudeur les passions les plus avilissantes. On parle d'abord aux sens par la mise en scène et par la musique, on parle à l'intelligence par l'intrigue, mais on ne parle plus à la volonté, on ne parle plus au coeur, pour le relever par l'admiration ou pour l'exciter au bien, et si parfois un bon dénouement s'expose sur la scène, si parfois une pensée profonde passe par la bouche des acteurs, par combien de sollicitations malsaines cette heureuse influence n'est-elle pas neutralisée? L'avenir paraît plus sombre encore, nous sommes réduits à voir couler son cours, ce fleuve de boue où croupit la scène contemporaine, et de rares intervalles, nous verrons surgir de la fange, quelques bonnes oeuvres qui mériteraient un meilleur sort.

—o—

Reste à savoir maintenant, lequel vaut mieux. Ou du burlesque américain, avec ses coons songs et ses dances de basse-cour, ou de la scène française avec ses passions troublantes ; bouffonnerie d'un côté, immoralité de l'autre, lequel vaut mieux? C'est une question difficile, un point d'interrogation trop vaste, pour qu'on puisse y répondre.

Honoré THIBAULT.

PICHENETTE

NAÏVETÉ

Un journal libéral de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, a reçu d'un abonné une lettre lui demandant de dire la vérité quand il rend compte des événements politiques. Cette demande a, paraît-il, surpris le directeur du journal.

Elle nous surprend bien davantage. Ce qui nous étonne, ce n'est pas qu'un lecteur veuille être renseigné exactement sur ce qui se passe dans le monde, le demi-monde et le sous-monde politiques. Son désir est, certes, légitime. Et le nombre augmente tous les jours de ceux qui exigent de leur journal rien que la vérité et le plus de vérité possible. Mais ce qui nous renverse, c'est qu'un brave abonné demande la vérité à un journal de parti.

Si ce lecteur curieux avait eu pour deux sous de raisonnement, il se serait tenu celui-ci: L'objet d'un journal ordinaire, du journal, c'est de renseigner le public avec exactitude, précision. Or si un parti politique trouvait intérêt à ce que le public soit renseigné avec exactitude, il serait satisfait des comptes rendus que donnent les journaux ordinaires. Et si le journal ordinaire lui suffisait, il n'aurait pas besoin d'avoir ses journaux à lui. Donc, le parti, puisqu'il a ses journaux — et tout parti qui tient au pouvoir, c'est-à-dire tout parti a les siens — ne se soucie pas que le public soit bien renseigné, mais tient à ce que le public soit renseigné d'une certaine façon qui lui soit favorable.

Qui ne s'est amusé à comparer les comptes rendus que donnaient, d'un même événement, deux feuilles adverses? Il est tout naturel que l'on diffère d'opinion sur une idée, un projet de loi ou une mesure législative; on peut très bien, tout en étant de bonne foi de part et d'autre, interpréter de deux manières un même fait. Mais qui peut ne pas voir tel qu'il est le fait même dont il est témoin? Une réunion politique a lieu. L'organe du parti qui la tient y constate la présence de dix mille "intelligents électeurs", alors que l'adversaire n'y voit que quelques centaines de "jeunes gens". La vérité se trouve juste entre ces deux extrêmes. Le lecteur de Saint-Jean, s'il désire connaître la vérité, devra donc faire une petite opération de calcul mental. Mais qu'il n'exige pas d'être renseigné exactement par un journal de parti!

Il n'aurait sans doute pas eu la naïveté d'écrire au directeur cette lettre étrange s'il eût connu le mot d'un homme d'Etat canadien, qui était un psychologue sincère, et qui disait à un journaliste attaché à sa crèche: "Ce n'est pas quand je fais bien que j'ai besoin de vous; c'est quand je fais mal."

CALIBAN.

Qu'il le mérite !

M. Pelletier n'est pas seulement ministre des postes, il est chef de la députation fédérale de la province de Québec. Il n'y a sans doute, pas de sa faute et encore moins de la nôtre. M. Borden ne nous gâta pas en nous l'imposant, mais il gâta M. Pelletier, (était-ce encore possible?) Quoi qu'il en soit ; nous sommes obligés de reconnaître où qu'il se trouve notre drapeau, comme les soldats qui salueraient leur fanion même s'il prenait à leur colonel l'ignoble fantaisie de la placer entre les mains d'un disciplinaire.

Quand M. Pelletier fut nommé, M. Henri Lavedan n'avait pas publié SERVIR. On ne saurait donc lui tenir compte d'avoir ignoré alors cette parole, dite à un soldat qui reçoit la médaille.

"Je te la donne pour que tu la mérites," mais maintenant que je l'ai transcrite à son intention il ne peut plus invoquer la même excuse.

Puisqu'il a notre drapeau, qu'il tâche au moins de le mériter.

Du reste, nous ne sommes pas exigeants, nous ne voulons pas qu'il tombe avec lui, comme les héros de Patay, nous serons contents de lui s'il n'a pas aidé à tuer la langue française que cet emblème symbolise.

Je ne mets pas en doute les intentions de M. Pelletier, qui feraient j'en suis sûr d'excellents pavés d'enfer, car peut-être ne déploie-t-on pas un zèle égal pour lui signaler les infractions aux droits du français, que pour dénoncer certains scandals à $75.00 dont les tribunaux sont saisis. Je ne serais donc pas autrement surpris qu'il ignorât le fait suivant: près l'hôtel des postes de la rue Sainte-Catherine Est, angle Plessis, on voit, au bord de la chaussée, symboliquement ligoté à un poteau lamentable, comme l'inscription d'un supplicié de l'antiquité, l'affiche "Bureau de Poste", tandis qu'en lettres fanfaronnes un "Post Office" étale à l'abri de la pluie, ses lettres blanches, sur fond bleu inconscient de la pureté des intentions du gouvernement Borden— au-dessus de la porte principale de l'édifice.

Celui-ci n'est pas encore terminé,il serait donc temps de réparer cette erreur.

Mais si M. Pelletier se mettait à réparer ses erreurs...

LOUIS BRETON.

UN MAUVAIS FARCEUR

Mardi dernier quelqu'un répandait la nouvelle que le Café Saint-Gabriel déménageait cette année. C'est une farce stupide, et nous tenons à dire à nos nombreux clients que nous sommes toujours à la même adresse, ou nous continuerons comme par le passé à servir nos excellents repas à 25c.

CAFE ST-GABRIEL,
40 Notre-Dame Est.

PRINTEMPS

Voici que l'an revêt l'habit des renouveaux,
Ondulant comme un flot léger frangé d'écume,
Flotte sur les gazons le voile de la brume,
De blanches visions emplissant nos cerveaux.
— Voici que l'an revêt l'habit des renouveaux.

Le sang subtil des fleurs a frémi sous la terre;
L'âme douce des fleurs est lasse de sommeil,
Et les cieux attiédis, dans un baiser vermeil,
Des rajeunissements évoquent le mystère.
— Le sang subtil des fleurs a frémi sous la terre.

La gaité du jour luit dans l'oeil clair des ruisseaux,
Dont la brise a fondu la paupière de glace;
Un frisson de verdure insensible s'enlace,
Aux méandres que font les jeunes arbrisseaux.
— La gaité du jour luit dans l'oeil clair des ruisseaux.

Souris, oeil du ruisseau! souris, bouche des roses!
Ce printemps, dans son vol puissant et gracieux,
D'un seul coup de son aile, a balayé des cieux,
Comme un souffle maudit, l'ombre des jours moroses.
— Souris, oeil du ruisseau! souris, bouche des roses!

Armand SYLVESTRE.

UN CONTE PAR SEMAINE

L'APPARITION

Jacques, mon plus cher ami, venait de remonter dans la barque à voile dont ma femme tenait le gouvernail, et il avait aussitôt mis un peignoir dont je me rappelle l'éclatante tache blanche sur ce ciel de Riviera. Moi, je nageais encore, plaisamment, dans l'eau tiède à peine mobile. Pourtant, un peu de lassitude m'incitait à suivre l'exemple de Jacques: d'une brassée rapide je piquai droit vers la barque...

J'adorais ma femme. En l'épousant, j'avais tiré sa famille de la gêne. Jacques, un camarade d'enfance, tenait de moi la haute situation qu'il occupait dans une grande banque anglaise. La reconnaissance que me devaient ces deux êtres augmentait encore mon affection pour eux.

Pourquoi donc, malgré mes efforts, la distance ne diminuait-elle pas entre la barque et moi ? Un effet d'optique sans doute... Je mis plus de force dans la détente de mes jarrets, dans le coup d'aile de mes bras... J'avançais avec vitesse, car un cap violet, qui m'était tout à l'heure caché par un promontoire, m'apparut pleinement. Je haussai le visage vers la barque: Jacques avait changé la voile et me regardait avec une expression à la fois de haine et de peur! Marthe maintenait d'une main le gouvernail et, de l'autre, se cachait les yeux ! La barque fuyait, diminuait !... Bientôt elle ne serait plus qu'un point imperceptible, papillon posé au loin sur la Méditerranée bleue...

Je criai : d'abord des questions, des paroles de logique, puis des prières, des injures... Enfin, je me tus, parce qu'une vague plus forte m'avait empli la bouche.

D'ailleurs, je ne pouvais plus voir la barque. Un coup soudain de mistral avait fait se lever tout un pullulement de vagues aiguës. De quel côté était la terre ?... J'ai toujours été un bon nageur, mais je commençais à me fatiguer ; à deux reprises j'avais dû, pour attendre la fin d'une atroce crampe, faire le "planche". Je haletais.

J'aperçus à l'extrême horizon le sommet d'un haut phare blanc que je connaissais bien... Donc, un courant m'avait emporté en pleine mer. J'étais perdu...

Tenacement, je luttais contre la fatigue croissante, l'épuisement nerveux, la véhémence accrue de la mer. Un espoir vint soudain me redonner des forces: un paquebot salissait de son oblique fumée noire le crépuscule.. Et cela pas très loin de moi, puisque je distinguais sa triple ligne de hublots et son pavillon tendu... Je m'épuisai à crier...

...Je repris conscience dans une cabine du vapeur qui m'avait recueilli au moment où, me débattant contre l'inconscience, je commençais à couler... Je donnai un faux nom au capitaine. On m'avança l'argent nécessaire, et l'on me débarqua à la première escale, qui se trouvait être Dakar. Une fièvre cérébrale faillit m'y retenir pour toujours !... Je passai sous silence toutes les complications accessoires qui suivirent et que m'attira mon obstination à cacher mon identité.

Je ne revins en France qu'un an après. J'étais considéré comme mort accidentellement. Marthe avait hérité de ma fortune et était devenue la femme de Jacques. Un vieil oncle, que je dus mettre dans le secret, me fournit quelques subsides.

Vivre dans la haine, dans un désir fou de vengeance, est torturant. On sécrète, puis l'on résorbe d'âcres poisons mentaux. C'est une autointoxication affreuse... Je connus cela.

Pendant deux ans, ombre inaperçue, j'habitais près d'eux, j'épiai leur existence, je les suivis dans les voyages qu'ils firent, je vécus dans leur atmosphère, j'assistai à leur ignoble bonheur: j'attendais une occasion, car je ne voulais pas les tuer... Je voulais... Savais-je bien ce que je voulais ?...

Le second été, ils s'installèrent à Ouessant que l'on nomme en breton Enez-Heussa, c'est-à-dire l'île d'épouvante; et elle mérite bien ce sobriquet, cette terre dont les côtes déchiquetées, horribles, monstrueuses, expliquent clairement le désespoir, comme si elles vaient été taillées peu à peu par les derniers regards des innombrables naufragés qui périrent près d'elles. La nuit, cette longue île nue, gardée par des rocs effrayants, où luttent mal avec les ténèbres et la brume les feux des deux phares, donne aux plus vaillants la sueur glaciale de la terreur.

...Un soir, ils sortirent après le dîner. Je quittai la hutte où je m'abritais et je les suivis.

Ils se dirigèrent vers la respiration râpeuse de la marée descendante, vers l'odeur des goémons. Ils parvinrent à une petite baie où à peine la lune trahissait l'agitation lente des flots. Là ils détachèrent une barque de pêcheur dont la voile, je me souviens, était rouge.

Jacques repoussa du pied le roc. Bientôt ils furent au milieu de la petite baie, ils s'ancrèrent là, ne voulant évidemment pas s'aventurer à plus de quelques centaines de mètres de la dangereuse côte.

Sans doute, amoureusement, goûtaient-ils la splendeur mystérieuse, sauvage, de cette nuit bretonne...

Le vent marin me bourdonnait aux oreilles, m'étourdissait, m'isolait. De noires silhouettes de rocs à forme humaine, aux bras levés, m'entouraient. Je glissais sur des algues humides. Là-bas, dans la brume, le grand phare de Créach, centre d'un double faisceau électrique, semblait un géant qui eût valsé sur place en écartant ses immenses bras lumineux. Au loin, un chien hurla, hurla...

Alors, l'idée me surgit...

Rapidement, automatiquement presque, je me dévêtis. J'entrai dans la mer et, d'une nage silencieuse, — je grelottais, bien que l'eau fut presque chaude ! — j'arrivai jusqu'à une vingtaine de mètres de la barque.

Là, d'une voix que l'émotion, l'horreur, rendaient lugubre, qui m'effraya moi-même, j'appelai deux fois :

—Maa-ar-the ! Maa-er-the !......

Il y avait assez de lumière lunaire pour que je voie, pour que je savoure l'épouvante abominable qui tordit leurs visages !

Plus près, cette fois, j'appelai atrocement :

—Jaa-acques !... Au secours !...

Et enfin, empoignant le rebord de la barque je me hissai.

Je leur apparus jusqu'à mi-corps, ruisselant, les cheveux tombants, noyé spectral, et les implorai:

—Laissez-moi monter... Je suis si las !

....

Jacques? Il se jeta à la mer en criant: on retrouva son cadavre le lendemain.

Elle? Je vais la voir, parfois, dans une maison de folles.

J. Joseph RENAUD.

Les belles pages d'autrefois

L'esprit qu'on veut avoir
gâte celui qu'on a.
GRESSET.

Il y a cette différence entre ces deux présents de la nature, que l'esprit, à quelque degré qu'on le suppose, est plus avide de concevoir et d'enfanter ; le talent, plus jaloux d'exprimer et d'orner.

L'esprit s'occupe du fond qu'il creuse sans cesse, le talent s'attache à la forme qu'il embellit toujours ; car, par sa nature, l'homme ne veut que deux choses : ou des idées neuves ou de nouvelles tournures ; il exprime l'inconnu clairement pour se faire entendre : il relève le connu par l'expression pour se faire remarquer. L'esprit a donc besoin qu'on lui dise : " Je vous entends " ; et le talent : " Je vous admire ". Il est donc vrai que c'est l'esprit qui éclaire, et que c'est le talent qui charme : l'esprit peut s'égarer sans doute, mais il craint l'erreur ; au lieu que le talent se familiarise d'abord avec elle, et en tire parti : car ce n'est pas la vérité, c'est une certaine perfection qui est son objet ; et les variations, si déshonorantes pour l'esprit, étonnent si peu le talent, que, dans le conflit des opinions, c'est toujours la plus brillante qui l'entraîne. D'où il résulte que l'esprit a plus de juges, le talent plus d'admirateurs ; qu'enfin, après les passions, le talent dans l'homme est ce qui tend le plus de pièges au bon sens. Ce n'est pas qu'il n'y ait beaucoup de gens d'esprit sans un peu de talent, ni beaucoup de grands talents sans quelque dose d'esprit ; je parle seulement de la partie dominante dans chaque homme. Mais il y a généralement plus d'esprit que de talent en ce monde ; la société fourmille de gens d'esprit qui manquent de talent.

L'esprit ne peut se passer d'idées, et les idées ne peuvent se passer de talent ; c'est lui qui leur donne l'éclat et la vie ; or, les idées ne demandent qu'à être bien exprimées ; et, s'il est permis de le dire, elles mendient l'expression. Voilà pourquoi l'homme à talent vole toujours l'homme d'esprit ; l'idée qui échappe à celui-ci, étant purement ingénieuse, devient la propriété du talent qui la saisit.

Il n'en est pas ainsi de l'écrivain à grand talent ; on ne le peut voler sans être reconnu, parce que son mérite étant dans la forme, il appose son cachet sur tout ce qui sort de ses mains. Virgile disait qu'on arracherait à Hercule sa massue, plutôt qu'un vers à Homère.

L'esprit ne peut se passer d'idées, et ajoute aux richesses du genre humain ; mais le talent façonne cet or en meubles et en statues qui ajoutent à nos jouissances, et sont à la fois pour nous sources de plaisirs et monuments de gloire. On peut rendre heureusement les pensées des philosophes ; ils ne craignent pas la traduction qui tue le talent. L'homme qui n'aurait strictement que de l'esprit ne laisserait que ses idées ; mais l'homme à talent ne peut rien céder de ce qu'il fait : il a, pour ainsi dire, placé ses fonds dans la façon de ses ouvrages. On dirait en effet que les idées sont des fonds qui ne portent intérêt qu'entre les mains du talent.

La différence du talent à l'esprit entraîne aussi pour eux des conséquences morales. Le talent est sujet aux vapeurs de l'orgueil et aux orages de l'envie, l'esprit en est plus exempt.

Voyez d'un côté les poëtes, les peintres ; de l'autre, les penseurs, les métaphysiciens, les géomètres : c'est que l'esprit court après les secrets de la nature, qu'il n'atteint guère ou qu'il n'atteint que pour mieux se mesurer avec sa propre faiblesse ; tandis que le talent poursuit une perfection humaine dont il est sûr, et a toujours le goût pour témoin et pour juge ; de sorte que le talent est toujours satisfait de lui-même ou du public, quand l'esprit se méfie et doute de la nature et des hommes. En un mot, les gens d'esprit ne sont que des voyageurs humiliés qui ont été toucher aux bornes du monde, et qui en parlent, à leur retour, à des auditeurs indifférents qui ne demandent qu'à être gouvernés par la puissance ou charmés par le talent.

RIVAROL.

JEUNE LITTERATURE BELGE

Intéressant article du *Mercure de France*, où quelques exemples excellents nous sont proposés

PAS D'IMITATION SERVILE

M. Maurice Gauchez a donné au "Mercure de France" un article sur la "Jeune littérature belge", dont on lira avec plgisir l'extrait que nous reproduisons.

La vie littéraire en Belgique est en butte à des obstacles à peu près semblables à ceux que nous avons à surmonter ici. De sorte que l'article de M. Gauchez, à peu de chose près, aurait pu être écrit au Canada. Cela, on le conçoit, le rend très intéressant pour notre public. Il contient en outre des conseils dont plusieurs pourront faire leur profit. Ainsi, ne convient-il pas de mettre en garde notre jeune littérature contre l'imitation servile des écrivains de France ? Ici comme en Belgique, "ceux qui se sont créé une imagination et un cerveau français cessent d'être intéressants." Notre production littéraire— tout comme les œuvres belges— ne tiendra une place dans la littérature de langue française, qu'autant qu'elle sera l'expression de l'âme ou de la terre canadienne.

Voici donc un copieux extrait de l'article de M. Maurice Gauchez :

L'un des caractères essentiels de la vie littéraire en Belgique est que les écrivains n'ont qu'un public très restreint d'auditeurs ou de lecteurs. En dépit des efforts tentés depuis trente ans par les jeunes revues, dans les conférences et dans les cours, l'éducation de la foule n'a guère progressé. Le bourgeois belge a autant d'inertie que d'argent ; les choses de l'esprit ne l'intéressent pas. Un écrivain, pour être adopté, doit porter l'estampille de Paris ou être imposé par des raisons qui n'ont rien de commun avec l'art : tout le succès des "Kaekebroeck" et des "Beulemans" s'explique ainsi.

Rien n'est absolument mauvais dans l'univers. Cet état de choses a eu certains excellents résultats. La plupart des artistes belges ont écrit sans se soucier du public...

Ainsi, l'influence des différents mauvements littéraires français, malgré son évidence, n'a pu métamorphoser la saveur qui fait reconnaître les écrivains de Belgique. Les particularités ambiantes et locales dessinent leurs reflets dans leurs œuvres aux yeux de nos esthètes épris avant tout d'originalité, celles-ci échappent ainsi à ce qu'ils appellent le "trop artificiel, le trop bien stylisé, le trop normalien" de beaucoup d'œuvres françaises. Réciproquement le désordre, les barbarismes, les néologismes, les rugosités des livres belges déroutent les puristes français, bien que, parfois, tous ces défauts se rapprochent du vieux parler gaulois ou enrichissent le langage de manière inattendue et pittoresque.

Baudelaire, qui, souvent, ne comprit pas le caractère belge, reprochait à nos nationaux de penser par bandes ou par groupes. C'est inexact, car il y a peu de pays où l'on soit aussi jaloux de son individualité. Les mouvements d'ensemble sont même impossibles chez nous. Pour travailler nous vivons isolés ; nous observons en silence ; nous méditons ; nous construisons des architectures spirituelles ; les soirées et les causeries inutiles n'ont aucun succès, et notre enthousiasme natif nous préserve des mots faciles et souvent même de l'esprit de dénigrement; nous gagnons notre vie à des métiers divers (fonctionnarisme ingrat et mal rétribué; horlogerie, imprimerie, professorat, électricité, aviculture, droit, traductions, etc...), et le soir nous fuyons les vacuités élégantes et les fatigues vaines des réunions mondaines. L'individualisme me paraît être un des caractères des écrivains belges. Cependant, qu'on n'aille pas s'imaginer que c'est simplement par opposition à la manie de bourgeois de fonder des sociétés que nos artistes ont adopté un genre de vie diamétralement opposé: non, c'est à cause de leur oeuvre; celle-ci exige le sacrifice de bien des choses matérielles ou futiles; pour créer, il faut avoir des idées, donc il est nécessaire d'avoir pensé et réfléchi.

M. Georges Dwelshauvers, philosophe et critique, écrivait: "Il y a lieu de se demander si les Belges n'ont pas fourni, en somme, depuis un quart de siècle, plus d'oeuvres littéraires durables que les Français durant la même période." Evidemment, il y a là une exagération; car, même en ne songeant qu'à Maeterlinck, Verhaeren, Lemonnier et Eekhoud, même en établissant une équitable proportion, les termes de cette proposition — flatteuse pour nous — ne se justifieraient pas. Néanmoins, ce que le contexte de l'éminent professeur à l'Université de Bruxelles ajoute éclaire cette phrase d'un jour plus particulier. La génération première des écrivains belges fut l'explosion d'une sève ardente, d'une force puissante.

La génération de mes contemporains a renouvelé son inspiration, au contraire de celle qui, servant d'intermédiaire entre les Jeune-Belgique et nous, fut quelque peu aveuglée, grisée, influencée par ces glorieux prédécesseurs. Actuellement, et c'est une règle humaine à laquelle tous les hommes, et en particulier les artistes, doivent se soumettre, les nouveaux venus se préoccupent de bousculer les aînés, et les débutants tentent de renverser les commençants d'hier. Nous sommes peu nombreux en Belgique. Et déjà, quand nous y réfléchissons, nous avons l'impression de former une cohue. Ah! pourvu que les fâcheuses manies qu'inspire le désir de parvenir n'aillent pas, en nous encourageant au dénigrement, refroidir et peut-être glacer notre enthousiasme. De regrettables symptômes se découvrent chez certains jeunes d'hier: M. Dumont-Wilden se haussant à la taille d'un Maeterlinck et discutant avec âpreté sa renommée universelle; M. Fonteyne, de l'"Indépendance Belge", sous l'inspiration d'un lamentable scepticisme, essayant de ridiculiser le théâtre belge en formation.

Au reste, peut-être faudrait-il découvrir, sous toutes ces manifestations puériles et souvent mesquines, l'impulsion d'un courant assez puissant depuis quelques années.

Des oeuvres très intéressantes, certes, telle que les "Amitiés françaises", les "Conférences des Annales", font se multiplier en Belgique les visites de poètes et orateurs de grande réputation. Il faut s'en réjouir, nous ne pouvons qu'apprendre à mieux châtier nos discours et nos écrits, en écoutant ceux qui nous apportent le beau langage de France. Mais nous devons nous méfier de subir trop aveuglément leur influence. La race de nos écrivains doit préserver l'originalité de sa pensée de tout contact trop prolongé qui risquerait de la faire dévier. Et pourtant, des hommes de lettres, des professeurs et même des critiques s'imaginent que notre salut est dans l'imitation des écrivains venus de France. Ah! qu'ils ne nous disent pas, sous le prétexte que nous entendons rester nous-mêmes, que nous nous proposons de ruiner les débouchés littéraires offerts ici à la France! Qu'ils ne se permettent pas d'affirmer qu'en créant notre théâtre belge nous faisons du protectionnisme à outrance. Ah! certes, ceux qui se montrent plus farnçais que les Français eux-mêmes peuvent déplorer l'obstination, ancrée en nos cervelles, d'admirer la littérature française tout en nous gardant d'une servile imitation. Mais n'a-t-on pas regretté, à diverses reprises, l'absorption par Paris de certains éléments des départements? N'est-il pas souhaitable que la littérature demeure variée, et l'uniformité — irréalisable, en somme, à cause des éducations différentes, des formations opposées— ne serait-elle pas fâcheuse?

Au point de vue de la littérature belge, — et j'ai soin de ne pas parler de l'âme belge, mais simplement d'une expression artistique, — ceux qui se sont créé une imagination et un cerveau français cessent d'être intéressants. Sortis des rangs de notre jeunesse, se refusant par théorie à obéir aux instincts de leur race, s'appliquant par système à n'exprimer que des idées et des sentiments de France, ils s'avèrent de réels déracinés, des dévoyés, des conventionnels et des artificiels. Et cela expliquerait, en somme, les insuccès au théâtre, de M. Henry Liebrecht et de M. F.-Charles Morisseaux, comme cela justifierait, en sens inverse, les triomphes, à la scène également, de M. Paul Spaak, de M. Gustave Van Zype et de M. Georges Eekhoud.

Au reste, cette grave et délicate question de l'influence française, directe ou indirecte, commence à peine à se poser. Je me sens assez à l'aise pour en parler et pour en exprimer toute ma pensée, car les poètes, les romanciers et les critiques français — dont quelques-uns veulent bien me traiter en ami—connaissent, depuis les sept ou huit ans que j'analyse leurs oeuvres, toute l'estime et la sympathie qu'ils m'inspirent. Je ne suis suspect d'aucun sentiment hostile à la France. Mais je ne puis m'empêcher, d'une part, de déplorer la tendance d'imitation qui se dessine, et, d'autre part, l'habileté qui consista, pour certains protagonistes de cette tendance néfaste, à porter dans le domaine des lettres la puérile querelle du flamingantisme et du wallonisme. Ces deux factions, que des politiciens intéressés ou des chauvinistes aveuglés voudraient voir se partager le sol de la patrie belge, apparaissent, à ceux qui se tiennent en dehors des luttes et des combats politiques, aussi malintentionnées, aussi inexcusables l'une que l'autre.

On avait adapté, peut-être de manière trop générale, le cliché "écrivain flamand" à la majorité de nos écrivains. Vinrent les dernières années et une réaction s'imposa. Elle fut excessive et dérouta. Imaginez un peintre qui lomptemps n'a pas compris la poésie du sol, du ciel et de la nature; ouvrez-lui les paupières; révélez-lui une âme qu'il ne pressentait pas; découvrez-lui le coloris des horizons qui lui sont coutumiers. Il vous écoutera, inquiet, incrédule, d'abord. Puis, rendu à sa solitaire contemplation, il se souviendra de votre éloquente ardeur. Il s'étudiera à se faire une âme aussi compréhensive que la vôtre, et, bientôt, lui qu'un métier simplement habile secourait jusqu'à présent, se délivrant du factice énervement de l'effort, parviendra, sans s'en douter, à comprendre à son tour, non plus comme vous, mais à travers son tempérament, la beauté que vous lui aurez annoncée. Et cependant ce ne sera pas un grand peintre; il restera toujours en lui un vestige du temps où son âme ne vibrait pas: cela se révélera, plus ou moins accentué, dans une certaine inégalité de son expression, dans l'imprécision de certains de ses coloris, et, le plus souvent, dans le caractère généralement flou de ses impressions. L'âme wallonne, celle tout au moins qui n'a subi aucune influence étrangère, aucun contact avec l'âme flamande, ou qui n'a pas en elle le songe latent d'un idéal artistique particulier, l'âme wallonne, dis-je, fait songer à ce peintre. On dirait qu'on lui a montré la beauté de son pays, qu'elle n'y a cru qu'à force de bonne volonté, mais qu'elle n'a pas su, tout à fait, l'exprimer. Cette âme a un défaut spécial: elle n'a pas le sens de la nuance et des couleurs; elle n'a pas la vision profonde et lointaine; elle est souriante, légère, indécise, et très peu sûre d'elle-même. L'artiste des provinces wallonnes possède de la jeunesse, de la grâce et de la fraîcheur, tandis que le panthéisme naturel des poèts flamands, plus pictural, se mêle aux pensers d'une mystique raisonnée. Les Flamands sont âpres, têtus, volontaires, opiniâtres. Paysagistes, ils jouissent de la nature. Tout leur est source de joie ou de douleur, de lyrisme et de mysticisme. Ils étreignent davantage la vie quotidienne, et sa misère, et sa tristesse; et leur art descend de sa tour d'ivoire avec simplicité, ou monte au ciel avec ferveur.

La génération qui suivra celle des jeunes écrivains d'à présent nous dira quelle âme l'emporta sur l'autre. Mais actuellement je crois que la fusion des éléments wallon et flamand forme les meilleurs artistes de chez nous. C'est là ce qu'on appela l'"âme belge", chère à M. Edmond Picard, et peut-être n'est-ce pas si ridicule que cela, en tant que formule ou épithète. Les revues littéraires, les jeunes revues surtout, qui ont emboité le pas au mouvement wallon, se sont dressées, disent-elles, pour la défense de la langue française. Cette mission est noble et pure; cependant, n'est-elle pas une duperie imposée par des excès de langage de conférenciers et d'orateurs pessimistes? .. La langue française n'est pas en danger, car jamais elle ne fut plus en honneur chez nous qu'à présent.

L'église et le cinéma

POURRAIT-ON EMPLOYER CE NOUVEAU MOYEN POUR CAPTIVER LES FOULES ET FAIRE BRILLER A LEURS YEUX LA LUMIERE DE LA FOI?

L'OPINION DE LA CONSISTORIALE.

La dernière livraison de "La Semaine Religieuse", de Montréal, contient une "correspondance romaine", qui intéressera, croyons-nous, nos lecteurs, parce qu'elle a trait à une question très actuelle :

Le cinéma entre définitivement dans nos mœurs, mais on commence à trouver qu'il est vraiment par trop envahissant. Dans les grandes villes, ce genre de spectacle fonctionne non seulement aux heures de la soirée, mais aussi en matinées, c'est-à-dire à partir de trois ou quatre heures du soir. Tout d'abord limité à de petites scènes qui avaient souvent le mérite de l'imprévu, il passe au drame, et il y a maintenant des scenarios pour cinéma. Les différentes parties du drame sont lues par le public sur des projections lumineuses, que met en scène ensuite le cinéma proprement dit.

—Je ne veux pas insister sur la moralité du cinéma. En soi, il est une chose indifférente et peut-être employé dans un but très louable, comme aussi servir d'aliment aux plus viles passions. Ainsi à Rome, pendant la semaine sainte, il y a des représentations cinématographiques reproduisant diverses scènes de la vie de Notre-Seigneur et surtout sa douloureuse passion. Ce spectacle passionne le peuple, le théâtre fait toujours salle comble ; on en sort après avoir réellement pleuré sur les souffrances de Notre-Seigneur ; et un libre penseur égaré dans ce milieu serait fort mal à son aise s'il s'avisait de blasphémer nos saints mystères. Le cas est arrivé plusieurs fois et ces libres penseurs ont été mis par les spectateurs eux-mêmes à la porte avec une vivacité qui témoignait autant de leur force musculaire que de la vigueur de leurs sentiments.

—En voyant ces résultats, des prêtres se sont demandé s'il ne serait pas utile d'employer ce nouveau moyen de la science pour captives les foules et faire briller à leurs yeux la lumière de la foi. En y réfléchissant bien, ils trouvaient des précédents. Le catéchisme en images est pour les missionnaires un puissant moyen d'évangélisation en mettant sous les yeux des infidèles, et les revêtant ainsi d'une forme tangible, les principaux mystères de notre foi. Sous ce rapport le grand catéchisme en images, imprimé par la maison de la Bonne Presse de Paris, est un des meilleurs qui existe. De ce catéchisme à la projection, il n'y a guère qu'une différence de format ; et de la projection au cinéma, le pas est encore plus facile à franchir. Aussi de tous côtés des prédicateurs ont suppléé à leur éloquence par les projections et les cinémas. Une grande toile cachant l'autel recevait les images et le prédicateur expliquait le sujet et déduisait les conséquences pratiques appropriées.

—Des esprits plus sérieux trouvaient bien quelque chose d'étrange dans ce nouveau mode d'enseigner la doctrine chrétienne. Ce n'est point de cette manière qu'avaient procédé Notre-Seigneur et ses apôtres. "Nous nous occuperons, comme il est dit dans les actes, de la prière et du ministère de la parole", et cette parole réchauffée et vivifiée par la prière a converti le monde. Puis ces représentations, en admettant, ce qui n'est pas toujours, qu'elles soient parfaites de tous points, offrent un autre inconvénient. Elles se font d'abord dans le lieu saint ; et au fond, pour saintes qu'elles soient, elles sont un divertissement. De plus elles ne peuvent produire leur effet que dans une obscurité presque complète, et n'y a-t-il pas un danger pour la mo rale à réunir ainsi dans l'ombre toute une foule ? Si les parois des cinémas mondains pouvaient parler, ils raconteraient de fort vilaines choses ; est-ce que la sainteté du lieu défendrait suffisamment, et toujours, les murs vénérables de nos églises ?

—La question a été portée à Rome. Elle a été examinée par les cardinaux de la Consistoriale, qui après avoir mûrement pesé les arguments apportés en faveur du maintien de ces pratiques, les a jugées incompatibles avec le respect dû au lieu saint où sont célébrés les saints mystères, où les fidèles reçoivent leur formation divine et surnaturelle. Et ensuite de ces prémices, la Consistoriale interdit dorénavant (10 décembre 1912), dans les églises, et les projections et les représentations cinématographiques, quelque pieuses qu'elles puissent être.

—Voilà un point réglé. Et il est heureux qu'il en ait été ainsi : avec la rapidité de diffusion du cinéma et l'engouement pour ce genre de spectacle, qui semble envahir toutes les classes de la société, on ne sait où on en serait arrivé. On aurait pu venir à donner aux fidèles la représentation d'un office pontifical avec la musique jouée par un phonographe.

DON ALLESSANDRO.

J. HUDON, MARCHAND-TAILLEUR
85 Rue Clarke
Autrefois (Saint-Charles-Borromée)
désire annoncer à sa nombreuse clientèle et au public en général qu'il a en main les dernières nuances de 1914 en fait de nouveautés pour complets d'été.
Une visite est sollicitée.
Tél. Main 6854

Insultée

Ils étaient mariés depuis trois semaines et Gaston quand il rentra pour dîner, trouva Alice en larmes, qui lui dit en pleurant: On m'a insultée d'une manière horrible.

—Insultée! Qui? Comment?

—Par ta mère.

—Mais ma mère est absente depuis trois mois.

Alice sécha ses larmes et continua: "Il est arrivé une lettre, ce matin. J'ai reconnu l'écriture de ta mère et, naturellement, je l'ai ouverte.

—Oui, naturellement, fit Gaston un peu sèchement.

—La lettre était écrite pour toi, d'un bout à l'autre.

—Alors, comment as-tu été insultée?

—Par le postcriptum qui dit: "Chère Alice, n'oublie pas de montrer cette lettre à Gaston, je veux qu'il la lise.

Et Alice fondit de nouveau en larmes.

AVIS de VENTE

Par Autorité des Directeurs de la Viau Home Land Cie.

LE 3 MAI A 10 HRS A. M. ET LES JOURS SUIVANTS

en détail. Les lots formés de cette magnifique propriété achetée de la succession C. T. Viau en mai 1910, — et bornés au sud par la cale-sèche, au nord par le Terminal et Canadien Nord, à l'ouest par les lots de la première Avenue, à Viauville. Ces lots ont front sur les rues Notre-Dame, Ste-Catherine, Adam, Lafontaine et Ontario et les avenues George V et Edouard VII. Un bureau sera ouvert tous les jours de 2 à 6 p. m. dans le kiosque en face de l'ancienne maison familiale. Cette localité n'est pas surpassée pour placements et spéculations. Les rues ont été cédées à la ville et les canaux, etc., seront faits durant la présente année.

A. ROBERT, Secrétaire

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS
Semaine prochaine, Lundi 5 Mai 1913
DENISE
La Célèbre Pièce en 4 Actes par M. Alexandre Dumas Fils

NATIONOSCOPE SEMAINE DU 5 MAI 1913
"L'EMPOISONNEUSE"
Drame en 5 Actes de A. BOURGEOIS ET M. MASSON.

THEATRE STRAND Coin Sainte-Catherine Ouest et Mansfield
LES VUES ANIMEES LES PLUS ARTISTIQUES.
LA MEILLEURE MUSIQUE. LE PLUS GRAND CONFORT.
, 10c., Soirées, 10c. et 20c. Loges, 25c. Matinée tous les jours. Prix: Matinée

SAMEDI ET DIMANCHE
Derniers jours de
PATINAGE A ROULETTES AU FORUM
Patinage avec musique de fanfare après-midi et soirs

VICTORIA HOTEL
ANGLE DES RUES SAINT-JACQUES ET WINDSOR
Avec tous les améliorations les plus modernes. Eau chaude et froide dans toutes les chambre ainsi que le téléphone.
Plan Américain, prix $2.00 par jour.
Prix spéciaux aux voyageurs de commerce.
Vis-à-vis de la gare Bonaventure, à proximité de la rue Windsor.

HOTEL RIENDEAU
Le rendez-vous des Canadiens-Français
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. A quelques pas des bateaux et des gares de chemin de fer.
SERVICE DE PREMIERE CLASSE
58 ET 60, PLACE JACQUES-CARTIER. MONTREAL
J. ARTHUR TANGUAY, Propriétaire.

LE RELAIS **HOTEL FASHIONABLE**
Coin Berri et St-Louis à coté du Viger
Magnifiques chambres, Salles de bain, Grandes salles d'attente, Salons, Cabinets particuliers pour dames, Salle de Banquet, Service de 1ère classe. Repas à 35c.
NAP. GEOFFROY, PROPRIETAIRE.

Pudibonderie

On pouvait lire l'autre jour, dans un article de la *Patrie*, cette périphrase délicate:

"Les chambres à coucher sont mal aménagés, manquent de ventilation et du mobilier indispensable; les lits sont quelquefois repoussants et peuplés d'insectes sanguinaires."

Pas de danger que le précieux ridicule de rédacteur emploie le mot *punaises*. Fi donc! Quelle saleté! On dit: *insectes sanguinaires*, et le lecteur n'est pas blessé. J'te crois! il se tord, le lecteur.

Mais un peu plus loin, dans le même numéro du journal indépendant, mais patriotique, ce titre exquis se prélassait sur deux colonnes:

"Ils ne seront plus heureux les chiens et ne pourront plus "errer" dans la rue".

On objectera sans doute que la phrase et le titre ci-dessus ne sont pas plus.... mettons remarquables que toutes les phrases et tous les titres de la *Patrie*. Possible. Si nous relevons celui-ci et celle-là, c'est uniquement parce que le rapprochement nous fournit un exemple concret de pudibonderie. Le pudibond — comme chacun sait — est celui qui, par fausse pudeur, recule devant le mot propre, quand il désigne une chose qui l'est moins; mais qui, en revanche, éprouve un plaisir bizarre à éveiller des idées basses ou malpropres. Eh bien, n'est-ce pas tout à fait cela?...

LOUIS-JOSEPH.

PETITES ANNONCES

Ne manquez pas de vous entendre avec moi avant de disposer de renards noir, argent ou croisés, martre, vison, etc., vivants. Les plus hauts prix à tous ceux qui fourniront des animaux à fourrures pour fin de propagation de race. J'aimerais à m'entendre avec les parties intéressées. BLAKE VAN NATTER, Ferme à Fourrures, Ballinafad, Ontario.

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

Ce journal est imprimé au No 71a, rue Saint-Jacques, à Montréal, par "La Publicité" (à responsabilité Limitée.), Henri Bourassa, directeur-gérant.

La Maison "LÉGARÉ" à Montréal

D'ici au 1er Septembre 1913, adresse : 41 RUE BONSECOURS
Après le 1er Septembre 1913, adresse : 180 RUE AMHERST

Pour l'avantage de nos clients de la ville et du District de Montréal, afin de vous faciliter l'achat des différents articles dont vous avez besoin dans nos lignes et de vous donner le meilleur service possible, nous avons maintenant à Montréal

Un Grand Entrepot

où nous gardons un assortiment complet de toutes nos marchandises. Nous vous invitons tout spécialement à venir examiner les nombreux et magnifiques modèles de voitures de toutes sortes que nous avons actuellement au

No 41 RUE BONSECOURS

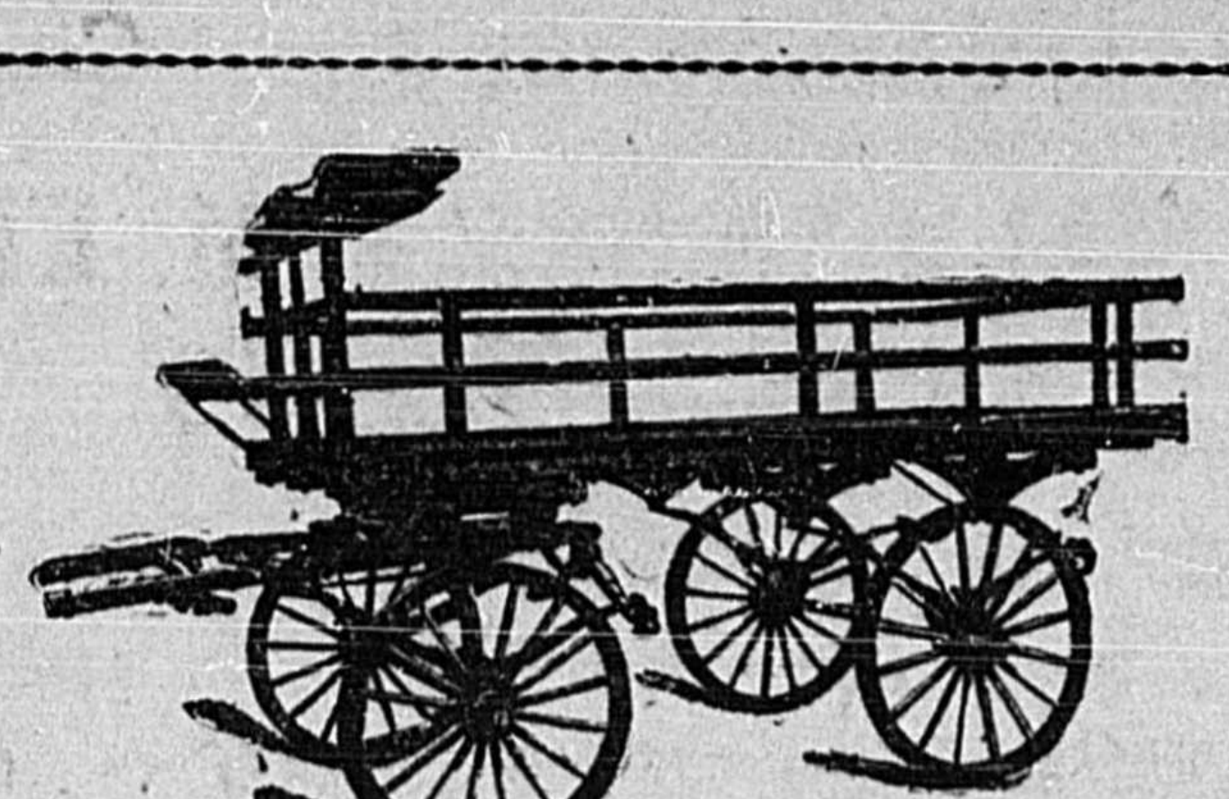

LORRIES

Pour un ou deux chevaux. Nous pouvons fournir n'importe quelle dimension et capacité. Légers, forts et résistables. Plusieurs modèles.

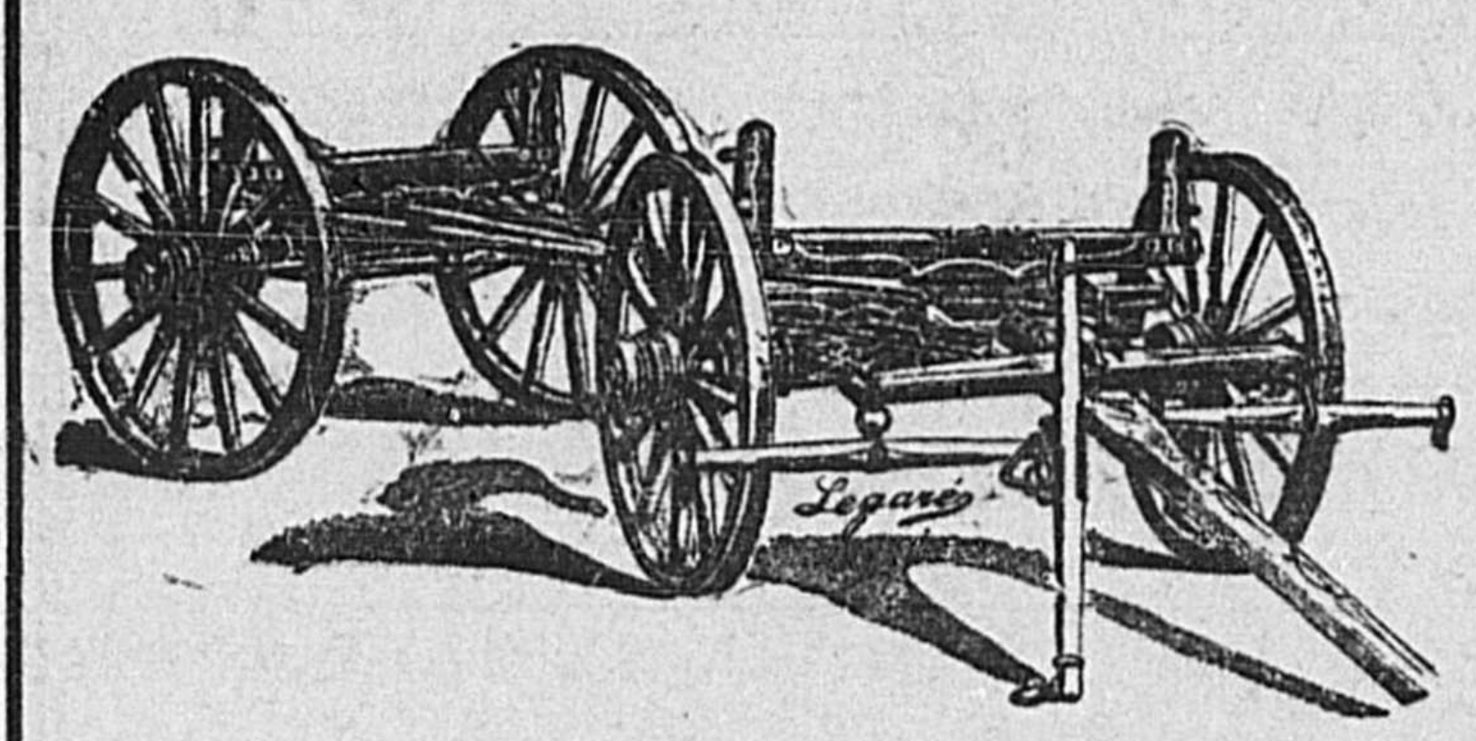

WAGONS

Pour usage de la ferme, chantiers et contracteurs. Capacité depuis 1500 jusqu'à 10,000 livres. Roues et essieux patente "TRUSS ROD".

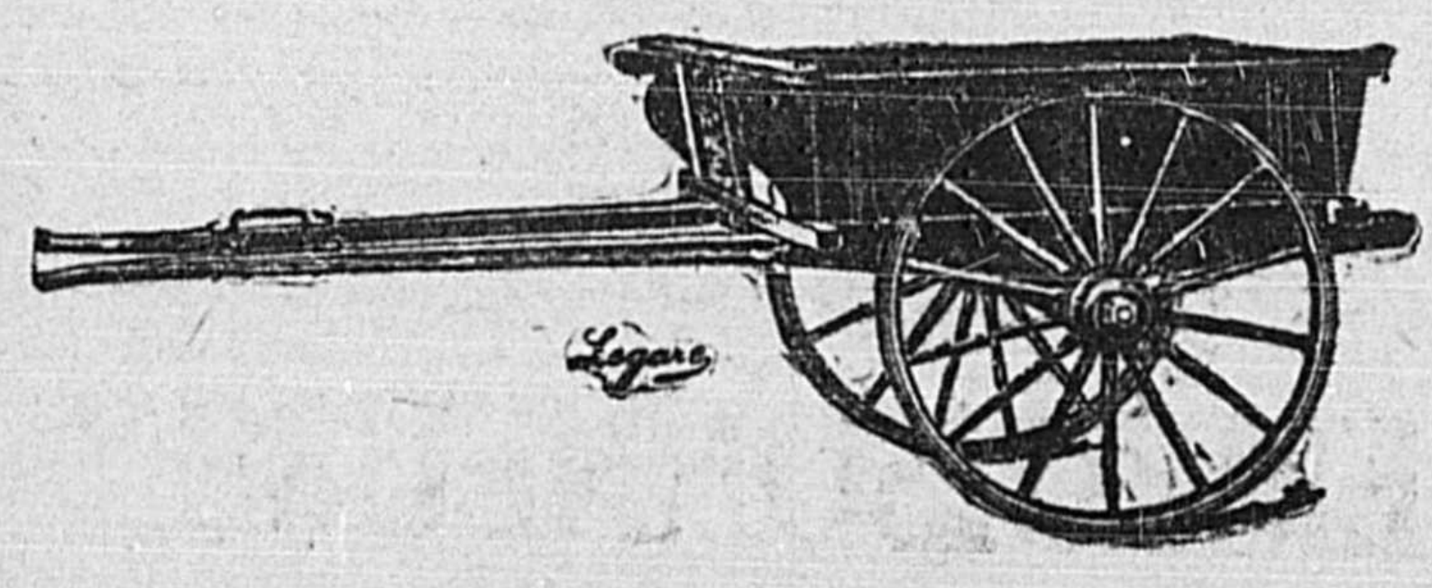

TOMBEREAUX

Sept genres différents, construits spécialement forts pour charroyage de la pierre, du charbon, etc. Fabrication supérieure et garantie.

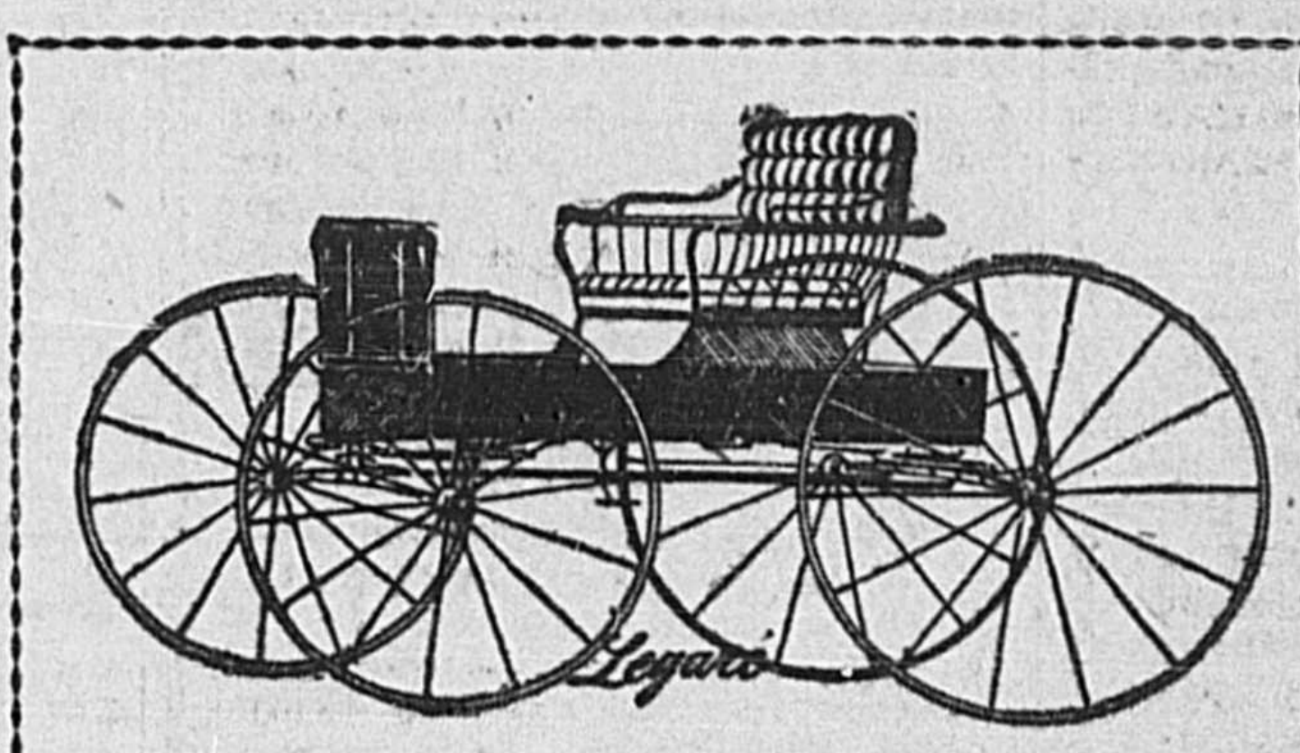

EXPERIENCE
— DE —
38 ANNEES

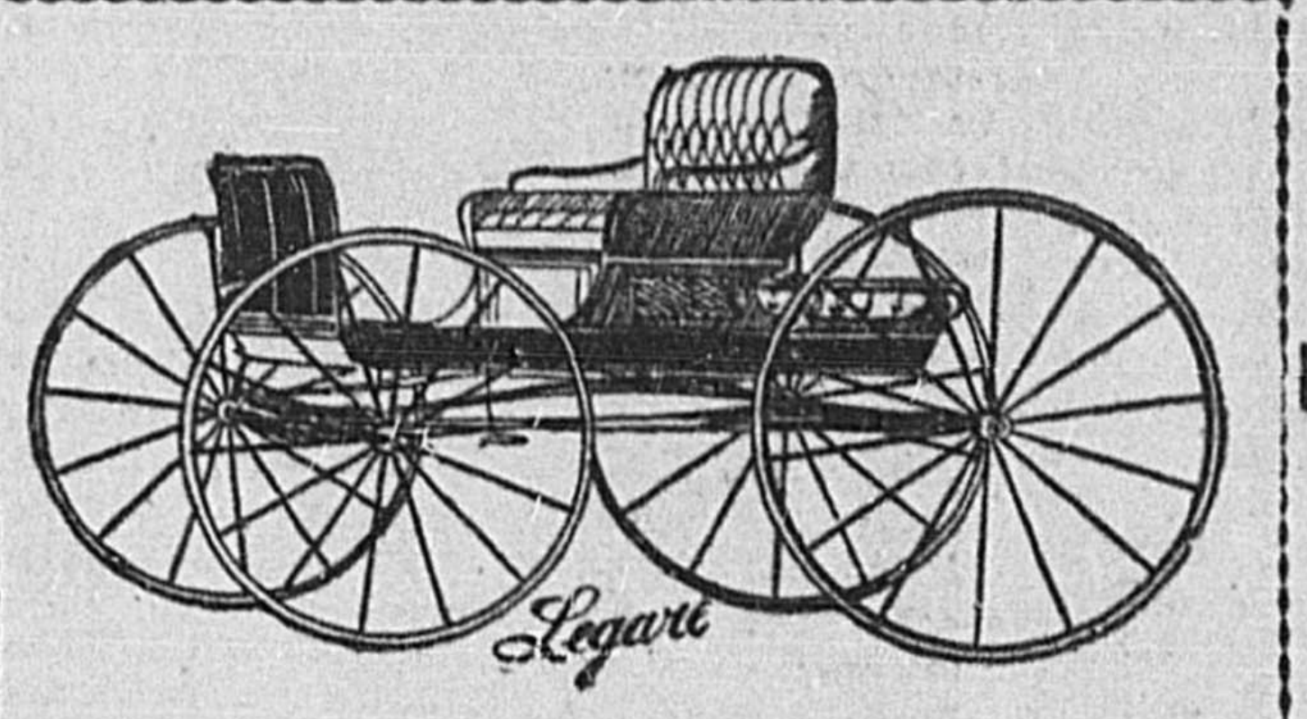

Que Désirez-Vous de Plus

Pour l'achat de la voiture dont vous avez besoin. Nous vous offrons pour votre choix un assortiment sans égal pour la variété des modèles. Nous vous garantissons la qualité de la voiture, du wagon ou du harnais que vous achetez; enfin nous vous offrons tous les avantages désirables pour cet achat.

UNE VISITE VOUS EN CONVAINCRA

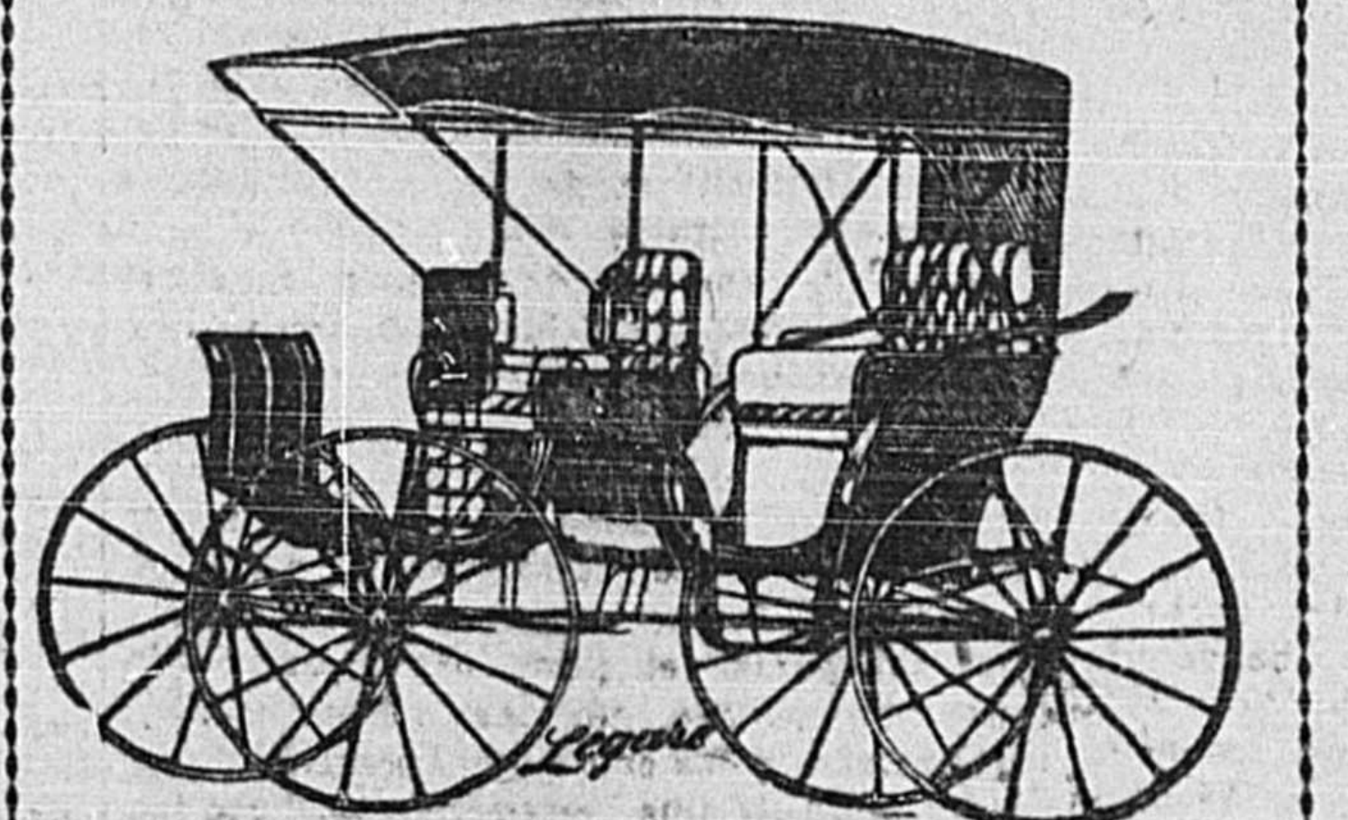

Prix et Conditions d'Achat

Non seulement ils vous intéresseront, mais ils vous décideront à placer votre commande aussitôt que vous aurez fait votre choix.

QUALITE pour QUALITE nos prix sont les plus bas, alors pourquoi payer ailleurs ce que vous pouvez économiser ici?

VOYEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE, envoyé Gratuitement sur demande

P. T. LÉGARÉ LIMITEE, BUREAU CHEF : QUEBEC
273 RUE ST-PAUL

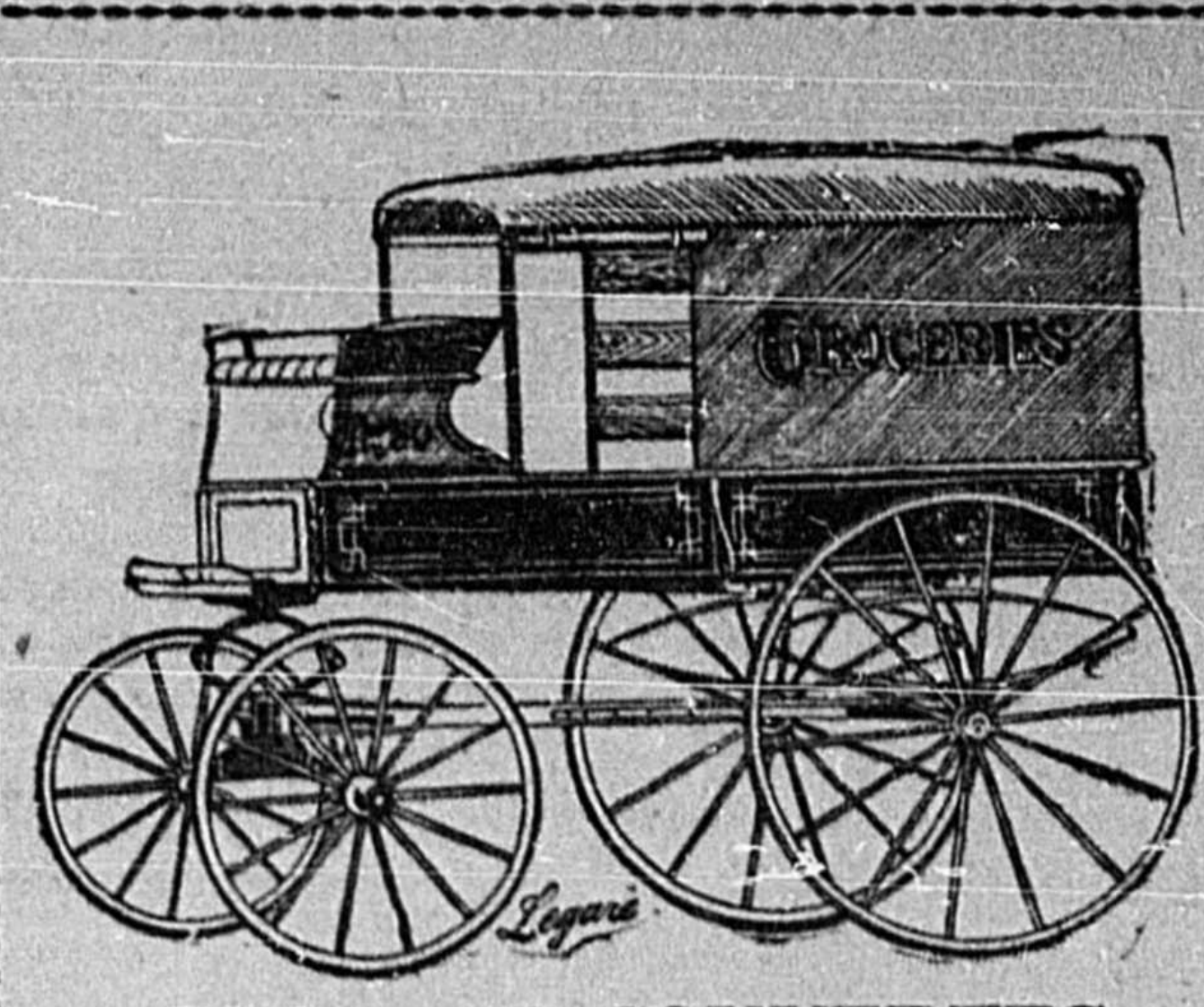

EXPRESS COUVERTES

Assortiment complet pour boulangers, épiciers, bouchers, confiseurs, buanderies, enfin nous avons ce qu'il vous faut, quel que soit votre commerce

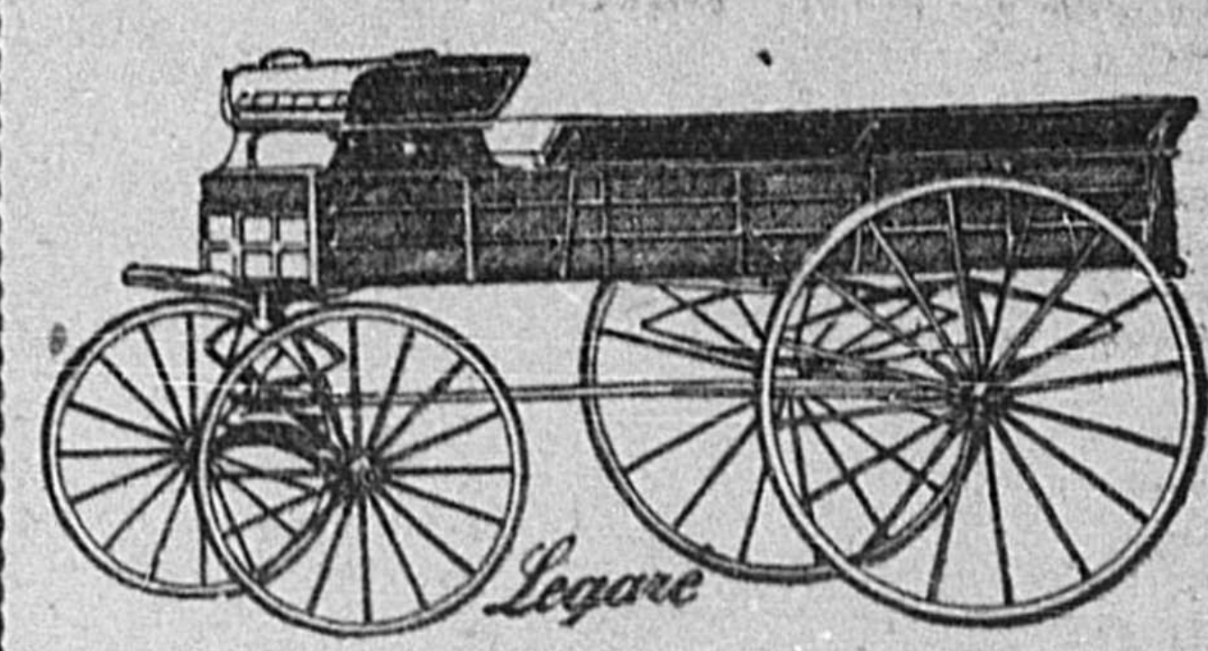

EXPRESS

Si vous préférez une voiture de livraison non-couverte, nous avons encore ce qui vous conviendra.

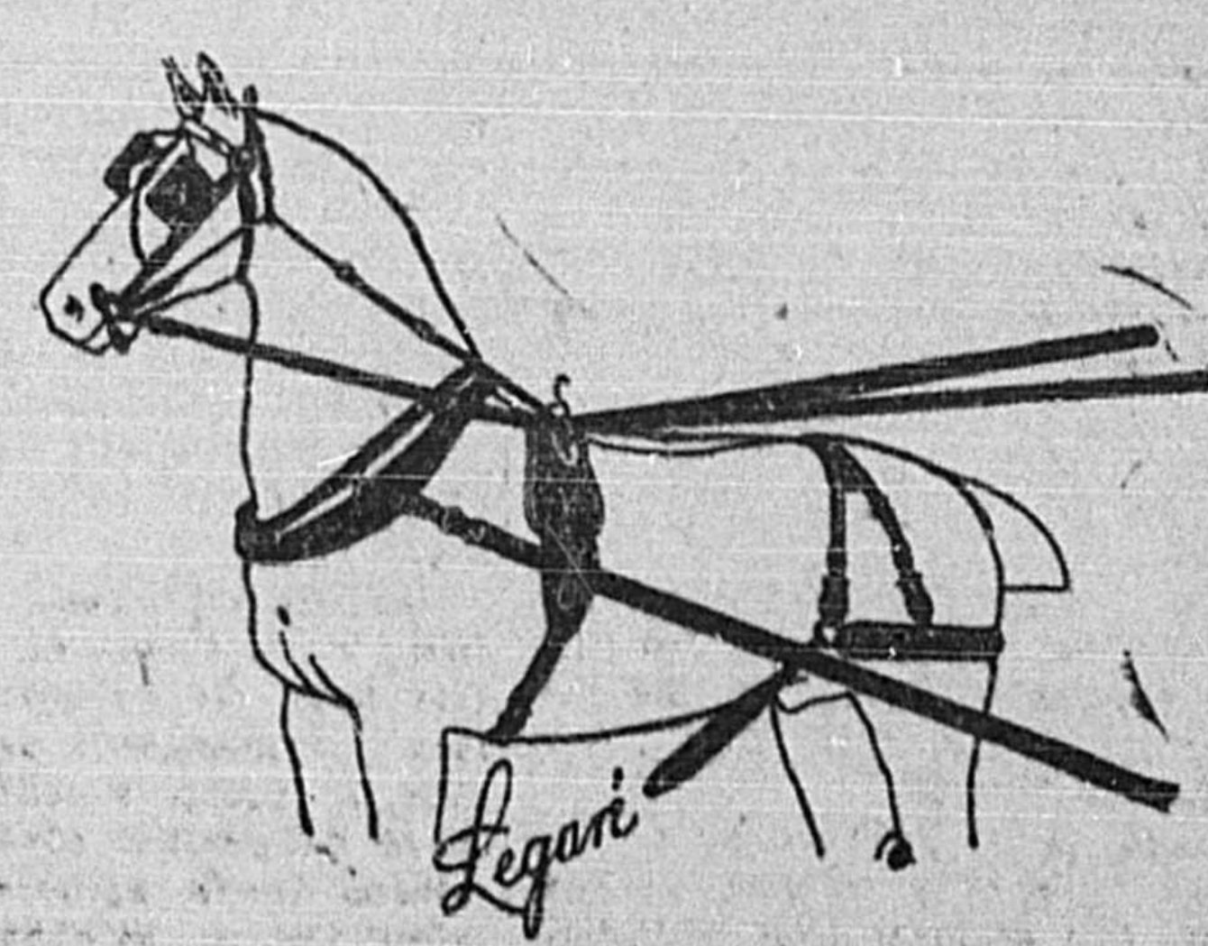

HARNAIS

De travail, de promenade ou de course. Plusieurs modèles différents dans chaque classe. Cuir garanti, bien cousus et bien finis.

LES TRIBUNAUX COMIQUES

La correspondance d'Eugnie

N. de la R. — Notre excellent collaborateur, P.-M. B. devient complètement rasant avec ses noms en "ie". La semaine dernière, il ne nous parlait que d'Iphigénie et le voilà parti sur Eugénie. S'il continue, nous alallons avoir la mort ou les noces de Pulchérie. Nous l'en prévenons par lettre recommandée.

"N'écris pas! Je suis triste, et je voudrais m'éteindre;
'Les beaux étés sans toi, c'est l'amour sans flambeau.
'J'ai refermé mes bras qui ne peuvent t'atteindre;
'Et, frapper à mon coeur, c'est frapper au tombeau.
"N'écris pas."
(Mme Desbordes-Valmore.)

A vous dire vrai, je ne sais pas si c'est en ces termes qu'Eugénie Ladéroute avait défendu à son ami Hormisdas Poliquin de lui écrire, mais il a été prouvé devant un juge, deux avocats, un greffier et la foule encombrant comme d'habitude le prétoire, qu'elle lui avait défendu d'écrire ces lettres où il mettait son amour à nu comme un petit ver, ce qui, entre parenthèses, ne l'empêchait pas d'en prendre parfois (de petits verres).

Eugénie et Hormisdas se connaissaient depuis de longues années. Leurs parents étaient originaires de la Grand'Ligne, entre Saint-Janvier et Saint-Jérôme et, ensemble, ils avaient quitté le dur travail des champs pour le labeur malsain des usines. Ensemble les enfants avaient grandi et personne ne fut surpris le jour où on apprit qu'Hormisdas avait posé sa candidature sérieusement à la main de la gentille Eugénie.

Celle-ci est "opératrice" au téléphone et vous devez avoir entendu son organe charmant vous susurrer "Line is busy" plusieurs fois par jour. Elle s'habille avec élégance et avec goût, aime la musique de Wagner et réussit à souhait le sucre à la crème. Hormisdas, moins distingué que son amie, se contente de gagner sa vie en "mirant" des oeufs dans un grand établissement de la rue Saint-Paul. C'est ainsi que ses patrons peuvent classer les oeufs d'une même vieillesse en "frais pondus", "oeufs de choix" et "oeufs ordinaires". Le travail d'Hormisdas est donc pour eux une source infinie de revenus.

Le jour où Hormisdas déclara à Eugénie l'amour qu'il avait pour elle, la jeune fille fut tout émue et elle s'en fut trouver sa mère pour lui dire comment son ami d'enfance avait demandé sa main. Mme Laderoute, une très brave femme d'ailleurs, conseilla à sa fille de refuser une offre venue d'un individu dont la position était loin d'être assurée: "Tu peux, dit-elle, avec ta beauté et ton "éducation" prétendre à bien mieux que cela, et il se trouvera certainement un millionnaire qui voudra t'épouser. Dis à Hormisdas qu'il se tienne tranquille et ne le reçois plus."

Comme toutes les jeunes filles de son âge — 19 ans — Eugénie avait bien des romans en tête, et elle rêvait bien mieux qu'un vulgaire "mireur" d'oeufs, ses yeux eussent-ils tout l'orient de la perle la plus pure. Elle signifia son congé à Hormisdas et lui défendit de lui écrire.

Mettez-vous, comme je le fais, à la place du doux Hormisdas. Jour et nuit, il rêvait de la brune Eugénie qu'il aimait en silence et, nuit et jour, il préparait les moyens de se rapprocher d'elle.

A notre époque où les postes ont facilité les moyens de communication d'une manière appréciable, il est facile de faire connaître à telle ou telle dame les sentiments qu'on entretient à son égard. Hormisdas choisit donc la poste.

Je ne veux pas vous citer au long les épitres enflammées qui jaillirent de sa plume, cela serait beaucoup trop long et pourrait surtout donner des pensers fâcheux aux lectrices de cette idiote histoire. Tour à tour, Hormisdas traitait Eugénie de "colombe aimée" ou "d'oiseau bleu". Il comparait ses yeux aux profondeurs infinies des océans, sa gorge éburnéenne au plus précieux albâtre et le son de sa voix téléphonique aux musiques divines que les usuriers n'ont jamais le droit d'entendre, assis à la droite du Père tout Puissant.

Tous les matins que Dieu fasse, une lettre arrivait et Eugénie la lisait, et cela continuerait encore si la maman n'avait pas mis la main sur cette compromettante correspondance, au grand désespoir de la jeune fille. Quand Mme Ladéroute lut la première de ces missives, elle faillit suffoquer. L'idée qu'un type du genre de Poliquin pouvait appeler sa fille "mon petit ange adorée" ne lui entrait pas dans la tête et elle se contenta d'entrer elle-même dans une grande colère.

—Comment, dit-elle à Eugénie, ce jeune homme t'écrit ?

—C'est vrai, répondit la brune enfant, mais je ne réponds pas.

—Ça ne fait rien, c'est un infâme personnage et nous allons nous en débarrasser.

Ombres des Montaigus et des Capulets, ayez-nous en pitié ! La maman fit comme elle avait juré et, dès le lendemain, nous la trouvons au bureau de Me Féréol où elle explique comment sa fille est persécutée par les intempestives lettres d'un amoureux évincé.

—C'est simple, dit le maitre, nous allons plaider conspiration et persécution aussitôt que nous aurons fait arrêter le jeune homme en question.

Et, jeudi dernier, Hormisdas fut appréhendé à sa demeure, 1897 ruelle Perreault. On le conduisit dans les cellules d'où il fallut l'intervention de son patron et de deux amis pour le sortir.

Le procès, ou pour parler la langue du Palais, l'enquête préliminaire, fut assez courte. Le savant juge Husmer possède une si profonde connaissance du cœur humain que toute l'affaire s'éclaircit devant lui. On exhiba les lettres compromettantes et la mère fut le principal témoin à charge.

—J'ai, dit-elle, défendu à ma fille de recevoir des lettres de cet individu et je lui ai défendu d'en écrire. Vous pourrez voir vous-même, monsieur le juge, avec quelle familiarité il traite mon Eugénie."

Vaguement, le juge parcourt les lettres saisies et son regard s'éclaire d'une lueur. Il se remémore le temps où, jeune homme, il écrivait des lettres de ce style et de ces sentiments. On voit que sa clémence est déjà accordée à l'accusé qui est interrogé pour la forme.

Hormisdas se défend lui-même et plaide la plus valable des excuses : l'amour. Lectrices, je vous le demande, n'est-ce pas la meilleure ?

—" J'ai écrit ces lettres, avoue-t-il sans rougir, parce que je savais bien que mademoiselle m'aimait autant que je l'aimais. La défense faite par sa mère de m'écrire ne pouvait pas me toucher. Ce n'est pas la mère que je veux épouser, mais la fille. Je n'ai d'ailleurs rien écrit qui ne puisse être lu par la jeune fille la plus chaste."

Le juge, pendant ce temps, continue la lecture des lettres incriminées. Son sourire, tout à l'heure vague, devient ouvert et franc et c'est en riant presque qu'il dit à la plaignante : "Madame, je ne vois rien dans ces lettres qui ait pu blesser votre fille ou vous-même. Libre à vous d'encourager ou de repousser les attentions de l'accusé envers votre fille, mais je ne vois rien qui puisse suggérer l'idée de conspiration ou de persécution."

Et Hormisdas est libéré.

Eugénie le regarde d'un œil humide et je ne suis pas du tout surpris de la voir demeurer dans la salle d'audience, après le départ de sa mère, simplement pour dire à Hormisdas : "Ecrivez-moi encore, poste restante, comme Rosette."

P.-M.-B.

La main-d'oeuvre à la campagne

Mon cher Lorrain,

Tu me permettras, sans aucun houte, de déchirer l'enveloppe contenant cette lettre afin de lire celle-ci aux nombreux assidus de notre brave "Nationaliste", au nombre desquels je te compte, puisque, le premier, tu as la patience angélique d'examiner chaque article que nous te remettons.

Je t'écris de Belœil au de Saint-Hilaire. Pour moi ça ne fait aucune différence puisque j'ai des affections dans ces deux paroisses liées, comme je l'entendais dire un jour, par un filet d'argent: le Richelieu.

Saint-Hilaire et Belœil, tu le sais, sont des Edens comme on en voit peu dans notre province. Ces endroits sont beaux en toute saison, particulièrement l'été. Les amateurs de canot, automobile ou à aviron, commencent à se précipiter en foule dans l'ombre de notre splendide montagne. C'est qu'aux pieds du mont, ils ont une rivière qui fait leurs délices. Encore une fois, Dieu a fièrement doté, fièrement paré ces deux paroisses. Mais Il a laissé aux hommes leur liberté et leur a dit: Vous ferez le reste. Hélas! que de choses à réaliser encore. Ainsi, je te propose d'insérer cette lettre dans ton journal, non pas pour annoncer gratuitement un paradis que les citadins recherchent pendant les grandes chaleurs estivales, mais pour plaider la cause de ceux qui l'habitent à l'année.

Voilà: Saint-Hilaire et Belœil manquent de main-d'œuvre. Pas moyen de trouver de servantes, pas moyen de trouver de femmes de journée; de plus les journaliers sont rares. Il y a donc du travail à Saint-Hilaire et à Belœil pour les femmes et les hommes qui se plaignent de n'avoir rien à faire à Montréal. Qu'ils se le disent.

Mais pourquoi, si les femmes canadiennes ne tiennent pas à se déranger de Montréal, les noires de la Guadeloupe ne viennent-elles point? Deux ou trois d'entre elles, établies sur l'une et l'autre rive auraient de quoi s'occuper chaque jour de la semaine.

Elles pourraient prendre des blanchissages, puis aller en journée, etc. Quant aux hommes, ils ont le choix entre les jardinages ou le "train" de la maison. Je connais par exemple plusieurs mendiants de la Métropole qui pourraient abandonner leur triste état et se créer une existence heureuse sur les bords du Richelieu.

J'espère, mon cher Lorrain que cette lettre ouverte obtiendra des résultats, j'en serais content car tu ne saurais croire combien les gens se plaignent à Belœil et à Saint-Hilaire. Tu n'ignores pas que la population, sans être riche, est "à l'aise". N'empêche que les citoyens et les citoyennes des deux paroisses ne peuvent obtenir de l'aide ni pour or ni pour argent.

Je t'ai dit tantôt que le Richelieu attirait, à juste titre, les amateurs de canots-automobiles. Je t'avoue que ces messieurs ne sont pas tous des plus prudents. L'an dernier quelques-uns furent très imprudents même. Ils sortaient souvent le soir sans avoir leurs "feux" à bgbard et à tribord. De sorte que ceux qui, plus modestement, se promenaient en chaloupe étaient exposés à une collision. Je n'ai pas besoin de parler des conséquences: nous les lisons tous les jours dans les dépêches. Jusqu'ici on fut chanceux; j'espère que l'été prochain on n'aura pas à noter pareilles imprudences.

Avis aux intéressés. Souhaitons qu'ils lisent les règlements édictés par le département de la marine. Ils verront de quelle peine ils sont passibles.

Bien à toi,

Paul-G. OUIMET.

Théâtre National Français

"DENISE". Comédie en 4 actes de M. Alexandre Dumas, fils.

Denise Brissot, fille d'un ancien officier devenu régisseur chez le comte André de Bardannes, a, tout honnête qu'elle soit, fait jadis une faute. Son fiancé d'alors, Fernand de Thauzette, l'a abandonnée lâchement. André l'aime et elle l'aime, mais pour sauver la sœur d'André, Marthe, du misérable Fernand, qui la demande en mariage, elle va conter elle-même au jeune comte sa chute et de quelle indigne façon il s'est conduit autrefois. Que va faire André ? Il veut d'abord tuer Fernand! quel scandale !... Et puis ce n'est pas une solution après tout, Denise a souffert, a expié sa faute, elle vient de se montrer héroïque, nulle autre femme ne mérite davantage son estime et sa confiance. Qu.importe les préjugés du monde ? Au moment où elle quitte la maison pour entrer au couvent, André a rappelle, lui tend les bras, et Denise 'y jette avec un grand cri d'amour. Cette pièce est une des plus fortes et des plus dramatiques qu'ait écrites l'auteur. Pour le fond elle rappelle les idées de Mme Aubray. Mais Dumas s'y est montré plus hardi encore, et toute on autorité, toute sa puissance, tout on art des préparations et des combinaisons, ont su imposer au public une vérité que la morale approuve.

Partout où cette œuvre fut représentée elle obtint un éclatant succès. A Montréal elle a déjà été très applaudie, mais nous pouvons dire que jamais nous ne l'aurons vue avec une telle interprétation et dans un aussi joli cadre. La direction du National a la coquetterie de vouloir faire mieux que tout ce qui a été fait jusqu'alors, elle a rajeuni une mise en scène qui datait d'un quart de siècle, elle suivait en cela ce qui s'est fait à la comédie française de Paris, elle a harmonisé la pièce avec nos habitudes actuelles, elle a rompu l'unité de lieu pour donner plus d'intérêt au sujet en permettant plus d'unité à certaines scènes, enfin elle a confié l'exécution à des artistes de premier ordre.

Voici cette distribution :

Denise Brissot, Mme Vhéry ; Marthe de Bardannes, Mme Demons ; Mme de Thauzette, Mme Degraves ; Mme Brissot, Mme Devoyod ; Mme de Pontferrand, Mme Yrvan, et Clarisse Pontferrand, Mme DeLuys.

TROIS PETITS LIVRES
QU'IL FAUT LIRE

Billets du soir
(deuxième série)
d'Albert LOZEAU

À bout portant
de Nap. TELLIER

Chroniques
de Léon LORRAIN

En vente au *Devoir* et dans toutes les librairies

CHAQUE VOLUME 25c ; FRANCO 27c

N'hésitez pas !

DONNEZ TOUT DE SUITE
VOS COMMANDES
d'Impressions
au "DEVOIR"

NOUS SOMMES OUTILLES POUR TOUS LES GENRES DE TRAVAUX D'IMPRIMERIE. :: :: :: :: :: ::

Demandez nos Prix

TELEPHONE MAIN 7461.

71a Rue Saint-Jacques

LA VIE MUSICALE

QUE NOUS RESERVE LA SAISON PROCHAINE?—L'OPERA. —NOUS AURIONS PU AVOIR UN ORCHESTRE PERMANENT. — L'ENSEIGNEMENT DE L'ORCHESTRE. — UNE SALLE DE CONCERT. — LA CHORALE PLAMONDON — MICHOT.

La saison musicale est à peu près terminée. Hors une couple de concerts de la Chorale Plamondon-Michot et les auditions d'élèves de quelques professeurs, le calendrier ne marque plus rien.

Que nous réserve la prochaine saison? On a annoncé de l'opéra et l'on recueille des souscriptions ; mais l'opéra n'est pas toute la musique.

Il est dans tous les cas la forme musicale la moins accessible, par les dépenses exorbitantes qu'il entraîne.

Je ne voudrais pas être mauvais prophète, mais je crains bien que M. Jeannotte ne trouve la tâche plus que difficile. Toronto, qui est, musicalement, une ville beaucoup plus avancée que la nôtre, n'a pas encore eu l'ambition de posséder sa troupe d'opéra régulière. Boston, avec ses 800,000 habitants, Philadelphie, avec une population de près de 2,000,000 d'âmes, n'ont de l'opéra que depuis un très petit nombre d'années. New-York, avec toute sa richesse, n'a pu faire vivre deux salles à la fois.

Nous nous vantons d'avoir une population de 600,000 habitants, mais, au point de vue de la musique, nous ne sommes pas plus avancés que si nous n'en avions que 150,000.

Je souhaite tout de même aux organisateurs de réussir, car si nous n'avons pas d'opéra, qu'aurons-nous?

* * *

Si nous avions été un peu moins ambitieux, nous aurions pu avoir un orchestre permanent ,qui n'aurait pas coûté le tiers de ce qu'a coûté l'opéra et qui aurait donné deux concerts par mois, pendant une saison de six mois.

La fascination qui s'attache aux représentations des oeuvres lyriques n'empêchera pas qu'on reconnaisse que le concert symphonique est un facteur de diffusion musicale autrement puissant et complet.

La nature même des programmes, qui vont d'habitude de la sévère symphonie classique au morceau de genre, d'un auteur ou d'un style à un autre auteur et à un autre style, qui parcourent toutes les époques ou se fixent en une seule, est un enseignement musical très supérieur à celui de l'opéra qui est la pensée unique d'un unique compositeur subordonnée à un livret plus ou moins bien fait.

* * *

L'orchestre de la *Montreal Opera Company* nous donnait tous les samedis un concert. Pourquoi n'avons-nous jamais une symphonie? Il n'y a eu, je crois, qu'une exception à cette règle: une symphonie de Beethoven au premier concert de la première saison.

M. Hasselmans rêvait de donner la *Neuvième* à son dernier concert, m'a-t-on dit. A-t-il trouvé son orchestre insuffisant, ou l'a-t-on forcé à laisser de côté la Symphonie avec choeurs?

Je parie pour la seconde alternative.

* * *

Nous avons trop souvent déploré le manque de salle de concert à Montréal pour ne pas apprendre avec joie que nous en avons peut-être enfin une, dans l'*Imperial* que viennent d'ouvrir les Keith pour le cinématographe.

Il serait très possible de donner des concerts d'orchestre dans cette nouvelle salle qui renferme 2,200 sièges et une scène capable de loger facilement un nombreux orchestre. L'orgue peut servir dans l'ensemble à condition de ne pas se servir du clavier des effets mécaniques et des jeux trop criards. L'acoustique est excellent. M. Keith nous disait l'autre jour qu'il est prêt à louer sa salle à tous ceux qui en auront besoin.

* * *

La Chorale Plamondon-Michot donne son deuxième concert jeudi prochain. Du train dont elle va, elle est bien capable de nous donner une audition tous les mois. On ne peut que féliciter Mme Plamondon-Michot de sa belle vaillance.

Fred. PELLETIER.

Les effets de l'éducation physique

L'éducation physique peut transformer un individu et le rendre tout à fait supérieur à lui-même, malgré les tares héréditaires dont il est quelquefois doté. Cette transformation est assez complexe, mais elle se fait sûrement, si l'on sait employer les moyens favorables avec une sage mesure et si l'on fait agir de concert la bonne alimentation, la vie à l'air pur, et le régime sobre et régulier.

Chez deux hommes restés, l'un étranger à tout perfectionnement physique, l'autre un adepte persévérant de l'exercice, on voit apparaître des modifications si profondes que l'on se croirait en présence de deux êtres différents.

Chez celui resté en dehors de tout entraînement, se sont accumulés les effets malsains de la vie sédentaire. Des habitudes de mollesse l'envahissent, la volonté s'émousse, de là une difficulté de plus en plus grande d'agir.

Le repos devient l'état anormal les fonctions s'en accommodent; leur activité décroit, la circulation se ralentit, les mouvements respiratoires diminuent d'amplitude, les échanges nutritifs sont faibles ; la peau est froide et pâle, ou rouge et couperosée, des malaises surviennent, surtout après les repas, l'équilibre de l'assimilation et de la désassimilation est rompue et la maladie est proche. Les fonctions cérébrales s'exaltent, l'excitabilité nerveuse apparait avec l'insomnie; de là un état constant de fatigue qui laisse sa trace dans le caractère et dans les productions de l'esprit.

La conformation extérieure du corps est caractéristique; les formes sont arrondies, presque féminines à cause de la présence de la graisse, ou bien elles sont anguleuses à cause de la maigreur et de l'atrophie générale des muscles. Les membres inférieurs trouvent encore dans la marche l'occasion de s'exercer, mais les bras, dans une inactivité totale, sont grêles et jurent avec le développement relativement plus grand des jambes.

L'épaule est affaissée, le moignon de l'épaule anguleux et porté en avant, le thorax aplati, un vide remplace la saillie des pectoraux, les omoplates, mal fixés au thorax, font saillie sous la peau en formes d'ailes.

Le dos est plat ou voûté, ses lignes latérales sont parallèles, le tronc a la forme d'un cylindre. La pesanteur courbe la colonne vertébrale, et le tout s'ankylose avec l'âge. Une raideur anticipée s'étend aux articulations des membres; l'abdomen est saillant, les parois en sont flasques, et la cambrure lombaire est exagérée.

Le sujet non éduqué se reconnait à la maladresse et au manque de sûreté de ses mouvements. S'il marche, court, ou saute, il le fait avec des contractaions inutiles; il ne sait pas économiser ses forces et n'en connait pas la mesure; aussi n'a-t-il aucune résistance à la fatigue. S'il entre dans un gymnase, il se jette sur le plus gros haltère ; s'il veut grimper à la force des bras, il se débat désespérément, fait des mouvements désordonnés avec grimaces et contorsions; il gaspille son énergie pour n'aboutir à aucun résultat utile. Même désordre dans la respiration et la circulation: de là essouflement, palpitations, vertiges et impossibilité de continuer un travail soutenu. Ces faits se présentent pour tout exercice nouveau, le sentiment de sa maladresse lui ôte le sang-froid et la confiance devant le danger, il risque de s'abandonner à des actes désespérés qui peuvent lui coûter la vie.

Au contraire, le sujet bien éduqué physiquement est toujours prêt à agir; l'activité habituelle étend sa vie de relation, ses fonctions s'accomplissent avec énergie; leur harmonie a pour conséquence le maintien de la vigueur et de la santé. Les muscles sont apparents et bien développés, la peau est colorée, les contusions n'y laissent pas de traces.

La forme générale est belle, l'attitude dénote la vigueur. L'épaule est large et charnue, la poitrine ouverte garnie de pectoraux saillants, le dos s'élargit de la taille à l'épaule, la ligne vertébrale est au fond d'un sillon creusé dans la masse musculaire; les courbures du rachis sont peu accusées, les mouvements respiratoires sont larges.

L'abdomen est concave, les parois en sont épaisses et charnues, la taille est fine et souple.

En continuant dans cette voie nous sommes assurés d'un relèvement rapide de notre race; il n'est que temps de se hâter. Si l'on avait écouté les conseils des travailleurs inconnus qui ont fait avancer dans l'ombre la solution du problème de l'éducation physique, il y a longtemps que nous pourrions envisager l'avenir avec sécurité.

Georges DEMENY.

Professeur du cours d'éducation de la ville de Paris, directeur du cours supérieur de l'Université.

(La Vie au Grand Air)

Concert de la Chorale Plamondon-Michot

Tout annonce le 2ième concert Chorale Plamondon-Michot comme devant être l'un des événements artistiques les mieux réussis de cette saison par une organisation purement locale. La demande des billets a été telle chez Willis and Co. et chez Ed. Archambault qu'une nouvelle série a dû leur être expédiée. Outre M. Plamondon, le Roi d'Ys aura comme interprètes Mme E. Holland, contralto, Mlle Graziella Dumaine qui s'est distinguée comme soliste au concert du Princess dimanche dernier, ainsi que MM. Mendoza Langlois, A. J. Brassard et L. Chartier. Le concert a lieu jeudi prochain, 8 mai, au Ritz-Carlton, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur P. Bruchési qui y assistera dans une loge spécialement décorée pour cette occasion.

Association Pharmaceutique de la Province de Québec

Les examens Majeur et Mineur commencés lundi le 21 avril ont été terminés le même jour avec le résultat suivant. Trente-deux candidats se sont présentés pour obtenir la licence de pharmacien. Voici les noms des heureux, par ordre de mérite :

MM. W. Paquin, P. Paquin, Jos. Rastoul, H. Mulligan, U. A. Cyr, H. Fraser, M. Létourneau, G. G. Deguire, H. C. Wallace, J. L. Fortin, J. H. Fortin, J. H. Robert, R. Huot, A. Bergeron, P. R. Thomas, J. G. Brown, W. J. Casey.

27 candidats se sont présentés pour l'examen primaire. Voici les noms de ceux qui ont obtenu le certificat de Commis diplômé par ordre de mérite :

MM. W. Loebel, J. Patry, L. Joubert, J. E. Marcoux, J. N. Rainville, O. E. Gauchor, Jules Couillard, P. A. Cléroux, E. Carrière, C. Pelland, A. E. Walters, et J. Chaffers.

Les examinateurs étaient: MM. A. B. J. Moore, H. Lanctôt, W. H. Chapman, O. H. Tansey, Montréal; A. R. Farley, Hull; O. St-Amour, Saiate-Agathe des Monts avec J. E. Tremble, président et Henri J. Pilon, secrétaire.

L'Union des mécaniciens

L'Union Internationale des Mécaniciens de chemins de fer tiendra sa prochaine convention annuelle à Montréal, les 5, 6, 7 et 8 août. Quinze cents délégués y assisteront avec leurs familles, soit environ 4,000 personnes qui visiteront Montréal ces jours-là. Les conventions précédentes ont eu lieu en 1912 à Toronto, et en 1911 à Winnipeg.

Chez les ministres

ON REÇOIT, A MIDI, UNE DELEGATION DE LA MALBAIE.

(Service particulier)

Québec, 2. — Une délégation du comté de Charlevoix, comprenant MM. le shérif Maltais, Bergeron, avocat, J. E. Maltais, président de la Commission scolaire, Joseph Demeule, Alfred McLean, tous de la Malbaie, s'est présentée, ce matin, au parlement pour demander au cabinet provincial un octroi pour l'agrandissement du collège de la Malbaie.

La délégation a été reçue à midi, par le conseil des ministres.

TABLEAUTINS.

La mort du petit Paul

Petit Paul est malade, petit Paul va mourir. Couché dans le beau berceau d'osier que lui a taillé son papa, petit Paul semble dormir.

Le médecin du village, vêtu de sa longue redingote noire, est assis près du lit, tenant entre ses mains une grosse montre d'argent qui fait entendre son tic tac. Tic tac, tic tac, fait entendre la grosse montre d'argent et petit Paul ne dort pas.

Son père appuyé le long du grand mur blanchi de chaux, regarde sans pleurer l'agonie qui consume son fils.

Petit Paul va mourir et son papa ne pleure pas. Sa mère à genoux près du lit sanglotte amèrement. Petit Paul entendant les pleurs de sa maman : "Pourquoi pleurer, dit-il, c'est donc bien dangereux mourir?"

"—Mais non, mon fils, répond la mère affolée, ce n'est pas dangereux, puisque c'est le petit Jésus qui vient te chercher". —"Est-ce le petit Jésus que l'on voit dans la crèche de monsieur le curé?" Et alors petit Paul revoit l'étable, l'âne, les anges et le petit Jésus étendu sur la paille et Saint Joseph et la Sainte-Vierge et sa petite imagination lui représente de belles choses et petit Paul semble sourire.

Le médecin regarde sa montre et la grosse montre d'argent fait entendre son tic tac, dans la pauvre maisonnette toute silencieuse.

La mort avance et petit Paul ne dort pas.

C'est fait, un regard, un soupir et.. plus rien. L'âme du petit Paul, emportée par les anges, s'est envolée aux cieux tandis que la pauvre mère essaie mais en vain de rappeler à la vie son corps encore chaud. Le père sortant son mouchoir essuie les larmes qui viennent briller à ses paupières.

Petit Paul vient de mourir et son papa pleure. La montre d'argent maintenant enfouie dans la poche du médecin, ne fait plus entendre son tic, tac, tic, tac.

—o—

SOIREE

Il est huit heures du soir.

Le ciel où miroitent mille étoiles, ressemble à une vaste mer azurée à l'heure calme de la nuit où rien ne vient troubler son infini repos. Les arbres et les fleurs à demi étouffés par la chaleur suffocante du jour, inhalent avec plaisir la fraîcheur bienfaisante que leur apporte la brise. Les petits oiseaux perchés sur les branches bien fournies saluent les passants de leurs légers gazouillements.

Il est huit heures et demie du soir.

De beaux messieurs, de belles dames s'en vont bras dessus, bras dessous au kiosque de la fête. De jeunes garçons, fleur à la boutonnière, monocle à l'oeil, en l'habit, dernier cri, stationnent le long des plates-bandes lorgnant les jeunes demoiselles.

Il est neuf heures du soir.

Les musiciens serrés dans leur costume à boutons d'or lancent, dans les airs quelques notes dissonantes. Le chef, monté sur une petit tribune, a levé sa baguette, les instruments se sont mis en marche et l'air est rempli d'une musique tantôt joyeuse, tantôt triste. Et les petits oiseaux ont cessé leur gazouillement, la brise a retenu son souffle et les spectateurs se sont tus.

Il est dix heures du soir.

Le concert a pris fin, les dames et les messieurs quittent à regret leur siège de mousse. Et les musiciens s'en vont sifflotant des airs quelconques.

Soudain, comme par enchantement, la nature a repris son calme habituel et les derniers promeneurs attardés ci et là entendent les gazouillements des petits oiseaux qui leur souhaitent le bonsoir.

Il est onze heures du soir. Bonne nuit!

ZIGZAG.

Au "Nationoscope"

" L'EMPOISONNEUSE "

Les habitués du Nationoscope verront, la semaine prochaine, un spectacle splendide qui, sans nul doute, rencontrera leur approbation et qui constituera, à notre point de vue, l'un des plus gros succès de la présente saison artistique. Il s'agit de " L'Empoisonneuse ", de MM. Anicet-Bourgeois et Michel Masson. Ce drame en 5 actes est émouvant au possible, et émaillé de scènes comiques que les artistes du Nationoscope interprèteront avec leur talent coutumier. Nous n'avons pas entendu cette œuvre superbe depuis fort longtemps déjà et le public saura gré à MM. Demers et Montésano, les populaires propriétaires de notre théâtre canadien, de l'avoir mise à l'affiche. Les principaux rôles de " L'Empoisonneuse " sont ainsi distribués :

MM. E. Hamel — docteur Latrembla-de ; Léo — Christot ; Valhubert—Gilbert ; Tremblay — Civrac ; Desmarteau —Foretto ; Préville — Le Président ; Coutlée — Duvernais ; Mmes Borny — Suzanne ; Verteuil — Diana ; Nozières — La quêteuse ; Tremblay — Lucile ; Lussier — Maguelonne, etc.

Au Forum

DERNIERES SEANCES DE PATINAGE

La saison printanière du patin à roulettes prendra fin dimanche soir après la séance régulière de patinage. Samedi et dimanche, après-midi et soirs, il y aura séances extraordinaires de patinage avec programme spécial de musique de fanfare et tout fait prévoir qu'une foule considérable de patineurs se rendra au Forum pour profiter des deux derniers jours où il leur sera loisible de jouir de leur sport favori.

A L'Assistance Publique

Les Dames Patronnesses de cette belle et grande oeuvre qu'est l'Assistance Publique, travaillent avec ardeur à l'organisation de leur euchre, lequel aura lieu le jeudi soir 15 mai, à huit heures précises. M. Joseph Lamoureux, président de l'institution, et Mme Lamoureux, vice-présidente, ont bien voulu accepter le patronage de cette fête à laquelle le tout Montréal charitable et généreux voudra bien participer.

Les Dames Patronnesses se sont prodiguées pour en faire un succès et d'ailleurs la réputation des fêtes de cette institution n'est plus à faire, le public qui s'y rend en est un témoignage flatteur. Le euchre du premier mardi du mois aura lieu comme d'habitude, les amis de l'oeuvre se donneront donc rendez-vous dans la jolie salle de l'Assistance Publique, le 6 mai, à deux heures et demie précises.

Repos dominical.

—Monsieur, mon mari, vous êtes un muffle, un idiot...

—Ah ! non, pas aujourd'hui, c'est dimanche, fais comme tout le monde, ferme !

La vie universitaire

LUTTONS CONTRE L'ALCOOLISME.

Pour la première fois, on m'entendra dire que tout est normal à l'université, parce que tout y est tranquille.

Les étudiants ont, en effet, abandonné concert, soirées, bals et amusements de toutes sortes pour se livrer entièrement à leurs études : les examens sont proches.

Il est cependant, une chose qui ne se repose pas chez les jeunes, c'est le courage et le dévouement ; ou si l'on veut, le courage de se dévouer.

La ligue anti-alcoolique des étudiants de Laval nous en a donné une preuve la semaine dernière, en organisant son premier concert-causerie annuel.

Le programme aurait fait honneur à un auditoire plus nombreux.

La partie musicale, aux mains de MM. Héraly, Pratt, Pelletier, C. A. Bertrand, E.F.D., et où l'orchestre universitaire joua un rôle, fut très appréciée. C'est une preuve que les amis des étudiants s'intéressent à leurs œuvres.

M. le Dr J. Gauvreau traita son sujet : Raisons de combat, avec une conviction toute chrétienne.

Le conférencier montra, en somme les désastres physiques et moraux qu'entraîne l'alcoolisme.

En vrai médecin, cependant, M. Gauvreau n'a pas désigné le mal sans en indiquer le remède, et le plus efficace contre l'alcoolisme sera le caractère : être un homme de caractère.

Terminant ensuite, dans une péroraison où l'esprit chrétien se dressait beau et grand le conférencier demanda aux Etudiants, au nom de notre future famille, au nom de nos enfants, au nom de celle que nous aimerons assez pour lui faire partager nos joies et nos peines, il nous demande, dis-je, de détruire cet alcoolisme maudit qui fait le martyre de la femme et la terreur des enfants.

* * *

Faisons maintenant quelques réflexions sur le fait que "des" étudiants sacrifient à Bacchus.

Pour moi, deux causes : le manque de caractère chez eux et le manque de cœur chez leurs amis.

Que l'on ajoute, dans certains cas, au manque de caractère une éducation de jeunesse où l'on n'a pas assez mis l'enfant en garde contre "la bouteille" en lui en inspirant, au besoin, le dédain, et l'on aura les causes, on peut dire intrinsèques, de ce que les jeunes gens, à l'entrée de la vie, endurcissent leur coeur et obscurcissent leur intelligence.

Mais, encore, si les amis ramenaient dans le droit chemin ces égarés, les causes que je viens de donner n'auraient que des effets passagers. Ce qui aggrave le mal, donc, c'est que les amis ne font pas leur devoir et manquent de coeur envers ces malheureux esclaves de l'alcool.

Le "mind your business" américain a eu chez les individus de notre race des effets des plus funestes. L'égoïsme et le respect humain sont, en effet, les deux grands défauts qu'a enfantés, chez nous, l'individualisme de nos voisins.

Montréal, je le sais, est trop près des frontières: il faut subir plus ou moins l'influence de la vie américaine. Mais, Etudiants, montrons notre orgueil national et quand un confrère raconte ses exploits "dans un tonneau", soyons à ce moment-là Canadiens-français et non pas Américains ; ne rions pas de ses vantardises, mais, ayons plutôt de la pitié pour cet ami; et, au lieu de dire: "Ce n'est pas de mes affaires", essayons, dans une franche amitié, de ramener à Dieu, à sa famille, à la patrie, celui qui va glisser ou qui glisse déjà vers l'abîme de l'alcoolisme et du vice!

Etudiants de Laval, et surtout vous qui faites partie de la Ligue Anti-alcoolique, disons franchement notre "meâ culpâ", et prenons le ferme propos de fouler aux pieds égoïsme et respect humain afin de relever ceux qui tombent et de soutenir ceux qui faiblissent!

C'est une des meilleures occasions de mettre en pratique notre devise universitaire: contre l'alcoolisme "Affirmons" nos qualités d'étudiants catholiques et canadiens-français!"

MALGRE TOUT.

Bons et mauvais ménages

Un officier anglais — de quoi va-t-il se mêler? — nous donne la statistique des bons et des mauvais ménages en 1912, pour tout le Royaume-Uni. On peut se demander comment il est arrivé à obtenir des précisions sur une telle question. En tout cas, voici le résultat de son enquête.

Quatre mille deux cent quarante-quatre ménages peuvent être considérés comme irrémédiablement mauvais, pour l'excellente raison que dix-huit cent soixante-treize femmes ont quitté leur mari, et que deux mille trois cent soixante et onze maris ont quitté leur femme. Un bon point pourtant à ces dames, qui ont l'humeur moins voyageuse que leurs conjoints.

Immédiatement après, nous avons cent quatre-vingt-onze mille vingt-trois ménages qui laissent encore quelque espoir, puisqu'ils ne se désunissent pas, quoique étant en état de guerre perpétuelle. Nous avons ensuite cent soixante-deux mille trois cents ménages qui sont à l'état de guerre perpétuelle, mais qui dissimulent en public. Voilà des ménages qui désirent passer pour être heureux. Faut-il conclure qu'ils n'ont pas renoncé à tout bonheur?

Mais voici qui est plus grave. Cinq cent dix mille cent cinquante-deux ménages manifestent l'indifférence la plsu absolue, si tant est que l'indifférence puisse se manifester. L'amour, la haine sont des passions. Cyrano de Bergerac fait même l'éloge de la haine. Mais l'indifférence, pour des gens destinés à vivre côte à côte? Triste!... Triste!...

Enfin il y a onze cent quatre ménages heureux en apparence et cent vingt-quatre relativement heureux. C'est peu. Quant aux ménages complètement heureux, la statistique en question néglige de nous renseigner à leur égard. Espérons pourtant que, dans toute l'Angleterre, il en existe au moins un.

Et, maintenant, savez-vous pourquoi cette enquête a été menée ? C'est à propos d'un certain couple Jenkins, qui réclame le jambon traditionnel, le jambon réservé par le comté d'Essex aux époux pouvant faire la preuve qu'ils ont vécu trois cent soixante-cinq jours d'une paix sans nuage.

Vous m'en direz tant! La récompense est maigre. Tout s'explique. Il faudra trouver un appât plus sérieux, si l'on veut relever le pourcentage des époux parfaits.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
LA SEULE ROUTE A DOUBLE VOIE
Equipement de première classe
MONTREAL ET TORONTO
9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m
Wagons-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.
L' "INTERNATIONAL LIMITED"
LE TRAIN PAR EXCELLENCE AU CANADA
Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.
BILLETS DE FIN DE SEMAINE
La vente de ces billets commence cette semaine
SERVICE SPECIAL
A partir du dimanche, 4 mai, et tous les dimanches jusqu'à nouvel ordre.
Quitte Montréal à 8.05 a.m., pour Hemmingford, Fort Covington et points intermédiaires. Au retour, arrive à Montréal, à 9.01 p.m.
Quitte Montréal à 9.10 a.m., pour Valleyfield, et points intermédiaires Au retour, arrive à Montréal à 9.05 p.m.
Quitte Montréal à 8.32 a.m., pour Waterloo et points intermédiaires. Au retour, arrive à Montréal à 8.50 p.m.
NOTA.—Le train No. 7 quittant Montréal à 9.40 a. m., n'arrêtera pas entre Montréal et Sainte-Anne, le dimanche
SERVICE DU DIMANCHE
A partir de samedi, 3 mai, et tous les samedi jusqu'à nouvel ordre:
Quitte Montréal à 1.47 p.m., pour Fort Covington et points intermédiaires.
Quitte Montréal à 1.45 p.m., pour St-Hyacinthe et points intermédiaires.
Quitte Montréal, à 1.30 p.m., pour Cornwall et points intermédiaires. Au retour le lundi suivant, quitte Cornwall à 7.10 a.m., arrivant à Montréal à 9 15 a. m.
EXCURSIONS DE COLONS
Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada via Chicago, en vente chaque mardi, jusqu'au 28 octobre, à prix très réduits. Billets bons pour deux mois.
BUREAUX EN VILLE
122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905. Hôtel Windsor ou gare Bonaventure

LE PACIFIQUE CANADIEN
AUTOUR DU MONDE
$639.10
EMPRESS OF ASIA
de Liverpool, le 14 Juin
PORT D'ESCALE
Madeira, Cape Town, Durban, Colombo, Singapore, Hong Kong, Shanghai, Nagasaki Kobe et Yokohama.
TORONTO
*9.05 a.m., et *10.00 p.m.
A la gare Union
Wagons-salon sur le train de jour
*11.15 p.m., à la gare de la rue Yonge
WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS ECLAIRES A L'ELECTRICITE
SERVICE DES GRANDS LACS
Maintenant en vigueur
Les navires partent de Port McNicoll, tous les jours, excepté le vendredi et le dimanche
EXCURSIONS DE COLONS
Billets d'aller et retour en vente pour Winnipeg, Edmonton et gares intermédiaires.
Tous les mardi jusqu'au 28 octobre. Limite de retour 2 mois.
BUREAUX DES BILLETS:
141-143 rue Saint-Jacques. Tél. Main 8125 ou à l'Hôtel Windsor, et aux gares Place Viger et Windsor.

I. L. LAFLEUR
LIMITEE
Importateurs de
Quincailleries, Peintures, Verreries Vernis, etc. Aussi Chaloupes et Yatchs à Gazoline.
362-366 Notre-Dame Ouest
43 a 57 rue Dupré Montréal.
Téléphones : au magasin :
Bell Main 2220 Marchands 543
Au bureau: Bell Main 4161
Résidence—Bell: Mount 3310 Ring 2
Notre-Dame-de-Grâces.

Guérison des yeux sans médicaments, opération ni douleur. Nos "Verres Toric" nouveau style A ORDRE, sont garantis pour bien VOIR, de LOIN et de PRES, tracer, coudre, lire écrire.
Consultez le meilleur de Montréal
A L'INSTITUT D'OPTIQUE
Le Specialiste Beaumier,
144, Ste-Catherine Est.
coin Ave. Hotel de Ville, Montréal.
L'EXAMEN DES YEUX GRATIS
Spécialité : Yeux Artificiels
AVIS—Cette annonce rapportée vaut 15c. par dollar sur tout achat en lunetterie.
Il recherche les Cas difficiles, désespérés. N'achetez jamais des "PEDLERS" ni aux magasins "à tout faire" si vous tenez à [illegible]

Tél. Main 6431. Résidence Est 5529.
JACQUES & VIGER
COURTIERS
En Immeubles et Assurances
SPECIALITE DE PRETS SUR PREMIERE HYPOTHEQUE
Chambre 401.
Edifice Dominion Express.
145 rue St-Jacques, Montréal.

Parc Sohmer
OUVERT TOUS LES DIMANCHES
Représentations à 3 et 8 p.m.
VUADEVILLE, BANDE MILITAIRE
ETC.
ADMISSION, 10 CENTS

CARTES D'AFFAIRES
Nos dents sont tres belles, naturelles, garanties. L'INSTITUT DENTAIRE FRANCO AMERICAIN (Incorporée) 162 rue Saint-Denis, Montréal.
Docteur J. A. ST-DENIS
Maladies des Yeux, du Nez, de la Gorge et des Oreilles.
117 RUE CHERRIER
Tél. Est 829. Montréal
René Charbonneau
ARCHITECTE ET EVALUATEUR diplômé de l' A. P. Q., 15 RUE ST-JACQUES, MONTREAL. Tél. Main 844. Res. Westm. 2860.

LES MARIES DE JUIN
songent dès maintenant à se procurer leur bague de fiançailles ou leur jonc de mariage. Ces deux objets précieux doivent durer toute la vie et pour cela même il importe de les acheter de bonne qualité.
Notre maison est toute désignée pour les bijoux de ce genre : notre réputation d'honnêteté est solidement établie et l'éloge de notre magnifique assortiment n'est plus à faire.
A LA MAISON
HENRI SCOTT,
349 rue Sainte-Catherine Est
TELEPHONE EST 761
NOUS VOUS AIDERONS à faire un choix judicieux.
Voyez aussi notre magnifique choix de CARILLONS, HORLOGES, VERRE COUPE, BRONZES, BOITES A BIJOUX, BAGUES, OBJETS EN OR SOLIDE POUR DAMES ET MESSIEURS.
NOS BRACELETS, COLLIERS DOUBLES EN OR, EPINGLETTES, BOUTONS DE MANCHETTES, EPINGLES DE COL sont de très jolis modèles à des prix très modestes.
Le plus bel assortiment de boîtes pour cigares et cigarettes, en argent ou doublées en argent, Rasoirs de sûreté Gillette, Argenteries, Coutelleries, Cabinets, Coutelleries, magnifiques Lampes en verre coupé et autres articles de fantaisie, etc., etc.
Pour un choix judicieux d'articles pour cadeaux, venez nous voir.

Dr L. NOLIN TRUDEAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
389 rue Saint-Denis, Tél. Bell, Est 3616
De 9 h. à 5 h. tous les jours, et les mardis, mercredis et vendredis, de 7 h. à 9 h. du soir.

MALADIES DES VOIES URINAIRES
DR P. E. LALANNE
Des hopitaux de Paris
Tél. Est 540 159 rue ST-DENIS
Consultations de 2 à 4 p.m.—7 à 8 p.m.

LA COMPAGNIE J. A. GUILMETTE, LIMITEE

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné ''Loi des compagnies'', il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 26e jour de mars 1913, constituant en corporation François Xavier Létourneau, comptable, Fabien Côté, négociant, Joseph Avila Guilmette, agent financier, Albert Dumas, photographe, Romuald Roy, avocat, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:— (a) Agir comme agent ou procureur pour la négociation ou la transaction de toutes affaires, administration de biens-fonds et autres, vente de propriétés, placements de fonds et perception de revenus, loyers, dividendes, intérêts ou toutes autres créances, capital ou accessoires, négociables ou non négociables, garantis ou non garantis; (b) Acquérir par achats, échanges, bail ou autrement, et posséder, détenir à titre de procureur ou autrement des biens-fonds, meubles et immeubles, créances de toutes sortes; (c) Acquérir par achats ou autrement, la totalité ou une partie des biens-fonds, affaires, propriétés et biens mobiliers ou immobiliers généralement quelconques, et se charger ou non des engagements de toutes personnes, maisons ou corporations en possession de propriétés propres aux fins de la présente compagnie ou exerçant une industrie semblable ou en partie semblable à celle de la présente compagnie; (d) Prendre, acheter ou acquérir, par souscription originale et autrement, détenir, vendre, disposer ou autrement céder des actions, obligations ou autres valeurs de toutes compagnies ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et en garantir le principal et les intérêts et dividendes, et voter en vertu de ces valeurs et agir par l'entremise d'un agent ou des agents que la compagnie nommera conformément à ses règlements; (e) Vendre, arrenter, ou autrement céder la propriété des biens, meubles ou immeubles, comme industrie active ou autrement, et entreprises de la compagnie, en totalité ou en partie, aux termes et conditions et pour la compensation que les actionnaires jugeront à propos, et en particulier pour les actions ou autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la ''Loi des compagnies'' et distribuer en nature parmi les actionnaires de la compagnie toute propriété de la compagnie, et en particulier, toute action, débentures ou valeurs de toute autre compagnie, appartenant à la présente compagnie, ou que la présente compagnie peut avoir le pouvoir de disposer; (f) Emettre et distribuer des actions acquittées, non sujettes à appel, obligations ou autres garanties de la compagnie, en paiement ou partie de paiement pour toutes propriétés mobilières ou immobilières, droits ou autres actifs acquis par la compagnie, sous aucun titre, réclamations, services rendus, ou à rendre à la compagnie, privilèges ou concessions obtenues par achat, bail ou autrement, ou avec l'approbation des actionnaires, pour tous engagements de la compagnie relativement à la formation et à la promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires, spécialement au sujet de la vente et du placement de ses actions, obligations ou autres valeurs; (g) Acquérir et détenir des franchises, privilèges, entreprises, biens, droits, baux, contrats, immeubles, stocks, actifs et autres droits, que la compagnie peut légalement acquérir à une valeur jugée raisonnable par la compagnie; (h) S'adresser à toute autorité locale ou publique, et obtenir de ces autorités toutes concessions, subventions, pouvoirs, privilèges et immunités, qui sembleraient désirables à la compagnie et conclure toutes conventions ou contrats au sujet de l'exercice et de l'accomplissement de ces subventions, concessions, immunités et autres; (i) Faire des avances de deniers ou des prêts aux acheteurs ou locataires de toutes parties d'aucune des propriétés de la compagnie dans le but d'aider à l'érection et amélioration sur cette propriété de bâtiments ou autres constructions et faire des avances aux personnes, compagnies ou corporations avec lesquelles la compagnie sera en relations d'affaires, et agir comme agents, courtiers pour les placements ou remises de fonds et perceptions et en garantir le paiement au moyen d'hypothèques, gages ou autres valeurs; (j) Organiser, administrer et assister à l'organisation, à l'administration ou développement de toutes compagnies, syndicats et entreprises de toutes sortes faisant le même genre d'affaires; (k) Exercer toutes industries manufacturières ou autres, que la compagnie croira capables d'être convenablement exercées en rapport avec son commerce ou censées augmenter, directement ou indirectement, la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables; (l) Exploiter, améliorer, diviser ou subdiviser en lots, carrés, rues, ruelles ou autrement, les terrains de la compagnie, les vendre, louer, céder, échanger ou autrement en disposer ainsi, en tout ou en partie, en faveur de toutes personnes ou corporations, aux conditions que la compagnie jugera convenables; (m) Eriger des maisons, bâtiments ou autres constructions sur les immeubles, appartenant à la compagnie ou autres; (n) Construire, acheter, ou autrement acquérir, louer, maintenir et exploiter les aqueducs de toutes sortes, pour des fins d'approvisionnements, d'exploitations industrielles, ou autres, sujets à tous règlements locaux ou municipaux à cet égard; (o) Construire et maintenir des canaux ou des égoûts de surface ou autres, pour drainer ou irriguer les territoires où seront situées ses propriétés ou ailleurs; (p) Louer, affermer et exploiter des carrières; (q) Extraire ou produire du sable, de la chaux et de l'argile, et manufacturer le fer, faire le commerce de charbon et leurs produits secondaires, ciment, pierre artificielle, tuiles et tuyaux de drainage, brique de toutes sortes, et généralement de toutes sortes de matériaux et fournitures pour les constructeurs. Acquérir par achats ou autrement et posséder, détenir, arrenter, vendre ou autrement céder, et faire le commerce de concessions forestières, droits de coupe, bois debout et coupé, faire le commerce de bois de construction et autres bois, et généralement exercer dans toutes ses spécialités l'industrie de marchands de bois et exploitants de bois; (r) Posséder, entretenir et exploiter des scieries, moulins à planer, moulins à pâtes et à papier; et manufacturer, et faire le commerce général d'articles de bois, meubles, véhicules, instruments agricoles et toutes sortes d'articles dans la fabrication desquels le bois et les produits de la forêt sont nécessaires ou utiles; (s) Produire et développer de l'électricité, du gaz naturel ou artificiel ou tout autre agent semblable pour produire de la lumière, de la chaleur et de la force et les distribuer et les transmettre par tous les moyens que la compagnie jugera convenables pour ces fins et en vendre ou autrement en céder et distribuer et transmettre toute partie aux autres aux conditions qui seront jugées convenables, pourvu que toutes telles ventes, distributions ou transmissions, lorsqu'elles seront faites au delà de la propriété de la compagnie, seront subordonnées aux lois et règlements provinciaux et municipaux à ce sujet; (t) Obtenir par achats, bail ou licences ou autrement acquérir des chutes d'eau, lots de grève, droits de passage et tous les autres droits ou privilèges dont la compagnie pourra avoir besoin; (u) Construire ou autrement acquérir, louer et entretenir des quais, jetées, ponts, chemins ou autres ouvrages qui pourraient convenir aux fins de la compagnie et aider à leur construction, a chat ou entretien de la manière que la compagnie jugera convenable ou à propos; (v) Demander, obtenir ou autrement avoir ou acquérir, détenir, utiliser, exploiter, arrenter, vendre, céder ou autrement disposer de toutes marques de commerce, brevets d'invention ou autres droits et privilèges semblables qui pourraient être nécessaires pour la compagnie; (w) Promouvoir ou aider à promouvoir et devenir actionnaires de toutes compagnies subsidiaires ou autres, ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie et se consolider ou se fusionner avec elles aux termes ou conditions qui seront jugées à propos; (x) Payer toutes les dépenses au sujet de la charte d'incorporation de la compagnie et faire tous les actes en rapport ou utiles à l'acquisition des susdits objets; (y) Faire une ou plusieurs des choses ci-dessus comme principaux, agents, entrepreneurs, fidéi-commissaires ou autrement, et soit seuls ou avec d'autres. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs sous le nom de ''La Compagnie J. A. Guilmette, Limitée'', avec un capital-actions de cent mille dollars, divisé en 1,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 28e jour de mars 1913.

THOMAS MULVEY.
Sous-secrétaire d'Etat

89-2

COMPAGNIE DE NAVIGATION MONTREAL VALLEYFIELD & SOULANGES, LIMITEE

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné ''Loi des compagnies'', il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 18e jour d'avril 1913, constituant en corporation Albert Emmanuel de Lorimier, conseil du Roi, Eugène Honoré Godin, Joseph Eudore Morier, avocats, et Ernest Charette, comptable, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, et Joseph Lionel Girouard, notaire, de la ville d'Outremont, dans la dite province de Québec, pour les fins suivantes:—(a) Construire, acheter ou autrement acquérir, posséder, fréter, vendre ou autrement aliéner des navires, bateaux et chalands de toutes sortes, et les employer pour faire, dans toutes ses branches, le commerce d'armateurs, fréteurs et voituriers des personnes et des choses par mer et par terre; (b) Construire, acheter ou autrement acquérir, louer, posséder et exploiter des quais, bassins et jetées, des chemins, des élévateurs et des entrepôts; les louer, les vendre ou autrement en disposer; (c) Acquérir, établir et bâtir et maintenir et exploiter en rapport avec son industrie des parcs, places d'amusements ou de santé, des hôtels ou autres endroits pour l'accommodation des voyageurs et du public en général; (d) Acquérir, posséder, mettre en service des barges, vaisseaux et tout autre outillage utilisés pour le sauvetage; détenir, posséder, mettre en service et maintenir toutes sortes de dragueurs; (e) Exercer toute industrie, manufacturière ou autre, que la compagnie croira capable d'être convenablement exercée en rapport avec son commerce, ou censée augmenter directement ou indirectement la valeur des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables; (f) Obtenir ou autrement acquérir ou avoir en sa possession, détenir, utiliser et exploiter, et arrenter, vendre ou autrement céder toutes marques de commerce, brevets ou inventions et tous les autres droits ou privilèges que la compagnie jugera utiles ou convenables; (g) Faire avec toutes autorités municipales ou autres tels arrangements que la compagnie jugera à propos, et demander et obtenir de ces autorités tels droits, privilèges ou franchises que la compagnie croira utiles à ses fins; (h) Acquérir par achat ou autrement la totalité ou une partie des affaires, propriété et biens et se charger ou non des engagements de toute personne, maison ou corporation en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie ou exerçant une industrie semblable ou en partie semblable à celle de la présente compagnie; (i) Conclure des conventions avec toute personne, maison ou corporation engagée dans une industrie semblable pour unir leurs intérêts en totalité ou en partie, ou se fusionner avec elle; (j) Vendre ou autrement céder la totalité ou une partie des affaires, biens et entreprises de la compagnie, comme industrie active ou autrement, aux clauses et conditions et pour la compensation que la compagnie jugera bon et en particulier pour des actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (k) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie en nature toute propriété de la compagnie et en particulier les actions, obligations ou autres valeurs de toutes autres compagnies appartenant à la présente compagnie ou dont la présente compagnie aura le pouvoir de disposer; (l) Prendre, acheter ou acquérir par souscription originale et autrement détenir, vendre ou autrement céder des actions, obligations ou autres valeurs de toutes compagnies ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et en garantir le principal et les intérêts et dividendes, et voter en vertu de ces valeurs et agir par l'entremise de l'agent ou des agents que la compagnie nommera conformément à ses règlements; (m) Payer pour toutes réclamations de la compagnie ou pour toute propriété ou droits acquis ou possédés et en particulier, avec l'approbation des actionnaires, pour tous services rendus ou à rendre à la compagnie en obligations ou autres valeurs ou biens de la compagnie ou par l'émission ou la distribution de parts acquittées de son capital-actions; (n) Faire toutes et chacune des transactions et choses ci-dessus, soit seuls ou conjointement avec d'autres en qualité de principaux ou pour d'autres comme agents ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de ''Compagnie de Navigation Montréal-Valleyfield & Soulanges, Limitée'', — Montreal-Valleyfield & Soulanges Navigation Co., Limited'', avec un capital-actions de vingt mille dollars, divisé en 200 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Lachine, dans la province de Québec.

Daté du bureau du secrétaire d'Etat du Canada, ce 21e jour d'avril 1913.

THOMAS MULVEY.
Sous-secrétaire d'Etat.

43-2

ANGERS, deLORIMIER,
GODIN et deLORIMIER.
Procureurs des Requérants.

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE. EFFICACE. SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c
FRANCO PAR LA POSTE.
A. J. LAURENCE. MONTREAL

L'ANCETRE DE NOS JOURNAUX

La *Gazette de France* fut fondée en mai 1631, il y a juste deux cent quatre-vingt-deux ans

UN ARTICLE INTERESSANT

C'est en mai 1631, il y a juste deux cent quatre-vingt-deux ans, que fut fondé à Paris, par Théophraste Renaudot, le premier journal, la vénérable *Gazette de France*, qui paraît encore aujourd'hui.

A l'occasion de cet anniversaire, *le Nationaliste* croit intéresser ses lecteurs en reproduisant un article plus que centenaire sur l'origine de la presse périodique en France.

L'article portait à sa tête un dessin satirique, composé en 1631, au milieu duquel la *Gazette* personnifiée, était assise sur une espèce de gradin. Chacun des personnages qui l'entouraient était supposée réciter un quatrain gravé en marge de l'estampe:

LA GAZETTE

De mes divers écrits la fortune est la base,
Ses divers monuments des miens le piédestal;
Elle me porte mieux et plus haut que Pégase,
Et sa roue est pour moi d'un précieux métal.

LE MENSONGE, *à la gauche de la Gazette, debout, un masque à la main.*

Je suis universel, peintre, poëte, orateur;
J'écris ce que l'on fait, ou qu'en veillant on songe;
Les faux avis souvent me font nommer menteur:
Marque-moi secrétaire et non serf du mensonge.

LA VERITE, *à la droite de la Gazette, dans l'ombre, assise sur une marche du trône de la nouvelle déesse.*

Je suis cette vertu des seuls sages conçue.
Belle, j'enfante un monstre abhorré des mortels;
La Gazette me souffre enfin dans ses autels,
Et se plaît aujourd'hui de me voir toute nue.

RENAUDOT, *le fondateur de la Gazette et de la presse en France, assis et écrivant, couvert d'un manteau.*

Mille peuples divers parlent de mon mérite;
Je cours dans tous les lieux de ce vaste univers.
Mon sceptre fait régner et la prose et les vers,
Et pour mon trône seul la terre est trop petite.

LE CRIEUR DE LA GAZETTE, *à l'extrême gauche du tableau, avec un panier d'exemplaires du journal.*

Monsieur l'historien, donne-moi des emplâtres
Pour nourrir les cancers des cerveaux curieux,
Ces beaux contes fardés de nos faux demi-dieux,
Dont pour notre profit les fous sont idolâtres.

LES CADETS DE LA FAVEUR, *entre le Crieur et Renaudot. L'un d'eux, en chapeau panaché, parle à Renaudot qui l'écoute à peine.*

Plus que de triompher nous brûlons de paraître.
Ennemis des combats et serfs d'un faux honneur,
Vous aurez de notre or en nous faisant faveur;
Dites que nos grands coups font des Mars disparaître

Viennent ensuite, à la droite de la Gazette et de la Vérité, sept personnages, *les diverses nations*, entre lesquels on devra remarquer le Castillan à la longue râpière, aux moustaches retroussées. Les nations apportent des nouvelles et remettent des lettres à la Gazette: elles chantent son éloge.

ORIGINE DE LA GAZETTE DE FRANCE

Le Mercure de France, recueil purement littéraire, avait été publié dès le règne de Henri IV; aucun journal politique n'existait encore en France, lorsqu'au mois de mai 1631 parut le premier numéro de *la Gazette*[*].

Le fondateur de ce journal était Théophraste Renaudot, médecin poitevin, né à Loudun en 1584. Reçu docteur à Montpellier en 1606, il voyagea beaucoup, vint s'établir dans sa ville natale, puis, en 1612, se fixa à Paris avec le brevet de médecin du roi. Plus tard, il se fit connaître du cardinal de Richelieu, qui sut apprécier l'esprit, l'activité et le savoir de son compatriote. Renaudot fut successivement nommé par le cardinal commissaire général des pauvres valides et invalides du royaume, directeur d'un Mont-de-Piété, maître général des bureaux d'adresses, aujourd'hui remplacé par les journaux d'annonces et les petites affiches; enfin, en 1631, il obtint le privilège pour l'établissement de la Gazette.

On raconte de la manière suivante l'origine de ce journal: le célèbre généalogiste d'Hozier avait une correspondance très considérable, et communiquait à son ami Renaudot les lettres qu'il recevait des diverses villes de l'Europe. Renaudot, de son côté, tout en faisant visite à ses malades, leur lisait ces lettres, et il les amusait au moins, s'il ne les guérissait. Voyant le succès de ses causeries, il pensa qu'il pourrait les faire imprimer. Il en parla à Richelieu, et lui demanda l'autorisation nécessaire. Le cardinal comprit aussitôt de quelle importance serait pour le gouvernement une gazette qui ferait connaître les événements tels que le pouvoir les voudrait présenter au public. Il se hâta d'accorder le privilège qu'on lui demandait: il fit plus, il écrivit souvent des nouvelles, des articles sur les traités, sur les capitulations, sur les batailles et les sièges; il communiqua des relations de généraux et des dépêches d'ambassadeurs; on dit même que Louis XIII travailla au recueil. Sans parler de l'unité dont les gazettes de ce temps peuvent être pour l'histoire, surtout pour l'histoire diplomatique, en raison de la coopération de tels rédacteurs, il importe de faire remarquer que c'est au ministère de Richelieu que l'on doit cet établissement de la presse périodique, qui devait jouer plus tard un tout autre rôle que celui que concevait le cardinal.

Il nous a paru intéressant de faire connaître les deux préfaces du recueil dont nous nous occupons: très rares, elles sont aussi très curieuses.

Au Roy

"Sire,

"C'est bien une remarque digne de l'histoire, que dessouz soixante-trois roys, la France, si curieuse de nouveautez, ne se soit point avisée de publier la gazette ou recueil par chacune semaine des nouvelles tant domestiques qu'étrangères, à l'exemple des autres Estats, et mesme de tous ses voisins. Mais ce ne peut estre sans mystère qu'elle ait attendu pour ce faire le vingt et uniesme an du règne de Vostre Maiesté, célèbre par les avantages qu'elle a remportez sur tous ses ennemis, et par la prospérité de ceux qu'il luy a pieu favoriser de sa protection et bienveillance. Jusques icy l'heur et la valeur de vostre Maiesté (Sire), ont mis les affaires de ce royaume à un poinct qui luy sert de panégyrique éternel et d'apologie effective à son premier ministre. Chacun reconnoissant que Vostre Majesté, par ses diuins conseils, est plus absolue chez soi, plus chérie de ses alliez, redoutée de ses ennemis, et respectée de tout le monde: bref, s'est acquis plus de gloire au près et au loin que tous ses devanciers ensemble. Ce sont les louanges que la vérité tire aujourd'hui des bouches autrefois les plus venimeuses, que les pères racontent à leurs enfants et dont les compagnies s'entretiennent pour en conserver la mémoire.

"Mais, Sire, la mémoire des hommes est trop labile pour luy fier toutes les merveilles dont Vostre Maiesté va remplir le Septentrion, et ensuite tout le continent. Il la faut désormais soulager par des escrits qui volent comme en un instant du Nord au Midy, voire par tous les coins de la terre. C'est ce que ie fay maintenant, Sire, d'autant plus hardiment que la bonté de Vostre Maiesté ne dédaigne pas la lecture de ces feuilles. Aussi n'ont-elles rien de petit que leur volume et mon stile. C'est au reste chique du premier article de jources de la terre. Tout y est par eux et pour eux, qui en font le capital; les autres personnages ne leur servent que d'accessoire. Ainsi, Vostre Maiesté va prendre le mesme plaisir (mais à meilleur titre)) qu'autrefois AEnée, se voyant meslé parmy les autres princes, dans les tableaux que je vais peindre de ses victoires; et cependant je luy offre en toute humilité ce recueil de toutes mes gazettes de cette année; laquelle ie finiray par mes prières à Dieu, qu'autant que sa protection est assurée à cet Estat, elle accompagne partout Vostre Maiesté qui en est la vie et le bonheur inséparable. Ce sont les voeux et l'espérance de cinquante millions d'âmes, et entre elles,

"Sire,

"Du très humble, très fidelle, et très obéissant serviteur et sujet de Vostre Majesté.

"Théophraste RENAUDOT."

On ne s'étonnera point de ce ton humble et essentiellement monarchique du premier article de journal qui ait paru en France.

Mais si l'on compare cette préface avec la suivante, quelle différence! Comme Renaudot sait expliquer les avantages qu'il peut concevoir de la publication de son journal! Quelle amusante critique des exigences du public, et combien de remarques s'adresseraient encore à beaucoup de lecteurs de notre temps!

Préface au Public

"La nouveauté de ce dessein, son utilité, sa difficulté et son sujet, mon lecteur, vous doivent une préface.

"La publication des gazettes est la vérité nouvelle, mais en France seulement, et cette nouveauté le leur peut acquérir que de la grâce, qu'elles se conserveront toujours aisément moyennant la vôtre; se revellant même comme elles font à tous les ordinaires. Mais surtout seront-elles maintenues par l'utilité qu'en reçoivent le public et les particuliers. Le public, pour ce qu'elles empeschent plusieurs faux bruits qui servent souvent d'allumettes aux mouvements et séditions intestines.... Les particuliers, chacun d'eux ajustant volontiers ses affaires au modèle du temps. Ainsi le marchand ne va plus trafiquer en vne ville assiégée ou ruinée, ni le soldat chercher employ dans les pays où il n'y a point de guerre. Sans parler du soulagement qu'elles apportent à ceux qui escrivent à leurs amis, auxquels ils estoient auparavant obligez, pour contenter leur curiosité, de descrire laborieusement des nouvelles le plus souvent inventées à plaisir et fondées sur l'incertitude d'un simple ouy dire. Encore que le seul contentement que leur variété produit ainsi fréquemment, et qui sert d'vn agréable divertissement ès compagnies qu'elle empesche des médisances et autres vices que l'oisiveté produit, deust suffire pour les rendre recommandables. Du moins sont-elles en ce point exemtes de blasme *qu'elles ne sont aucunement à la foule du peuple*: non plus que le reste de mes innocentes inventions, estant permis à vn chacun de s'en passer si bon luy semble.

"La difficulté que ie dise rencontrer en la compilation de mes gazettes et nouvelles n'est pas icy mise en avant pour en faire plus estimer mon ouvrage. Ceux qui me cognoissent peuvent dire aux autres si ie ne trouue pas de l'employ honorable aussi bien ailleurs qu'en ces feuilles. C'est pour excuser mon stile s'il ne respond tousjours à la dignité de son sujet, le sujet à vostre humeur et tous deux à vostre mérite. Les capitaines y voudroient recontrer tous les iours des batailles et des sièges levez ou des villes prises: les plaideurs, des arrests en pareil cas: les personnes dévotieuses y cherchent les noms des prédicateurs, et a peu qu'ils ne disent des confesseurs de remarque. Ceux qui n'entendent rien aux mystères de la cour les y voudroient trouver en grosses lettres. Tel s'il a porté vn paquet en cour, ou mené vne compagnie d'un village à l'autre sans perte d'homme, ou payé le quart, dernier de quelque médiocre office, se fasche si le roy ne void son nom dedans la Gazette. D'autres y voudroient auoir ces mots de monseigneur ou de monsieur répétez à chaque personne dont ie parle: à faute de remarquer que ces titres sont ici présupposez comme trop vulgaires : joint que ces compliments, estans obmis en tous, ne peuvent donner jalousie à aucun. Il s'en trouve qui ne prisent qu'un langage fleury, d'autres qui veulent que mes relations semblent à vn squelette desnerfs et de sa peau; de sorte que la narration en soit toute nuë, ce qui m'a fait essayer de contenter les uns et les autres.

"Ce peut-il donc faire (mon lecteur) que vous ne me plaigniez pas en toutes ces rencontres? et que vous n'excusiez point ma plume si elle ne peut plaire à tout le monde en quelque posture qu'elle se mette? Non plus que ce paysan et son fils, quoy qu'ils se missent premièrement seuls, et puis ensemble, tantost à pied et tantost sur leur asne. Et si la crainte de desplaire à leur siècle a empesché plusieurs bons auteurs de toucher à l'histoire de leur âge, quelle doit estre la difficulté d'escrire celle de la semaine, voir du jour mesme auquel elle est publiée? Ioignez-y la brièveté du temps que l'impatience de nostre humeur me donne, et je suis bien trompé si les plus rudes censeurs ne trouvent digne de quelque excuse vn ouvrage qui se doit faire en quatre heures du iour que la venüe des couriers me laisse toutes les semaines pour assembler, ajuster, et imprimer ces lignes. Mais non: ie me trompe estimant par mes remonstrances tenir la bride à vostre censure. Ie ne le puis; et si ie le pouuoye (mon lecteur) ie ne le doy pas faire. Ceste liberté de reprendre n'estant pas le moindre plaisir de ce genre de lecture, et vostre plaisir et divertissement comme i'ay dit ,estant l'vne des causes pour lesquelles ceste nouveauté a esté inventée. Ioüissez donc à vostre aize de cette liberté françoise: et que chacun die hardiment qu'il eust osté cecy, ou changé cela, qu'il aurait mieux fait. Ie le confesse.

"En une seule chose ne cederay-ie à personne, en la recherche de la vérité: de laquelle néanmoins ie ne me fay pas grand. Estant malaisé qu'entre cinq cens nouuelles escrites à la haste d'vn climat à l'autre, il n'en eschappe quelqu'vne à nos correspondants qui mérite d'estre corrigée par son père le Temps. Mais encore se trouue-t-il peut-estre des personnes curieuses de sçauoir qu'en ce temps-là tel bruit estoit tenu pour véritable: et ceux qui se scandalizeront possible de deux ou trois faux bruits qu'on nous aura donnés pour véritez, seront par lé incitez à débiter au public par ma plume (que ie leur offre à ceste fin) les nouuelles qu'ils auront plus vrayes, et comme telles plus dignes de luy estre communiquées".

---

[*] Avant 1631, il existait en Espagne et en Italie des journaux appelés gazettes, du nom de la pièce de monnaie (*gazetta*) qu'on payait pour les lire.

La Revue Hebdomadaire

Partie littéraire —

L'enquête sur la jeunesse: Les jeunes filles.

Marguerite Morand, Madeleine Pluzanski, A. Bonnet. — II. L'Enseignement.

Georges Fonsegrive. — Une Découverte de l'historien Pastor. Décrets généraux de l'Inquisition romaine.

Louis André — Le Mariage de Paul-Louis Courier.

P.-Louis Rivière. — Une Excursion au Yunnan (II) (fin)

Jean Morgan. — Sur le Seuil de l'Amour (IX).

Memento bibliographique. — Revues étrangères. — Les Faits et les Idées au jour le jour. — L'Actualité: revues françaises. — Vie mondaine.— La Vie familiale. — A travers les dessins humoristiques. — Notre toilette. — Notre maison. — La Vie médicale. — La Vie musicale. — Chroniques sportive et financière.

On s'abonne à M. Léon Lorrain, au "Nationaliste".

Brillante soirée

Outre "Britannicus", le chef-d'œuvre de Racine qui sera donné le 27 mai au théâtre "His Majesty's" par le Conservatoire Lassalle au bénéfice du Centenaire Cartier, les pupilles du Conservatoire joueront "Les enfants s'amusent", comédie en 1 acte de Eugène Sallès. Les petits interprètes de cette amusante pièce, dont le plus âgé n'a pas encore atteint l'âge de sept ans, y montreront une verve et un entrain remarquables.

Cette soirée de gala que tout le monde attend avec une grande impatience à en juger par toutes les demandes de l'élite de la société montréalaise qui sont adressées au comité pour s'assurer des places, promet d'ores et déjà un succès sans précédent. Le professeur Lassalle apporte les soins les plus minutieux à l'interprétation de "Britannicus", cette belle œuvre classique, et nul doute que les interprètes ne soient à la hauteur de l'instruction qu'ils reçoivent au Conservatoire.

C'est donc une brillante soirée qui s'annonce pour tous ceux qui s'intéressent à nos œuvres nationales.

EMPLOYES

Devenez Capitalistes!

Vous savez fort bien que les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.

Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire quotidien, achetez des contrats dans le "PRET IMMOBILIER, Limitée", et il vous sera facile d'atteindre ce but tant désiré: l'aisance, la fortune.

Par notre système de coopération des capitaux, nous vous mettons en possession d'un capital qui vous permettra d'acheter une propriété ou de vous bâtir. Le capital qui vous est avancé est remboursable à raison de $5.75 par mois, sans intérêt.

Demandez notre brochure explicative.

AGENTS DEMANDES.—Le "PRET IMMOBILIER, Limitée", n'a pas encore d'agents dans tous les districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

"LE PRET IMMOBILIER LIMITEE"
244, SAINTE-CATHERINE-EST,
MONTREAL
Tél. Bell, Est 5779

RIDING ACADEMY OF MONTREAL, LIMITED

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 7e jour d'avril 1913, constituant en corporation Théophile Auguste Reeb, professeur, Ada Coussirat, fille majeure, et Herménégilde Payette, étudiant, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec; Philippe Beauchamp, commerçant, et Eugénie Longpré, épouse contractuellement séparée de biens de Philippe Beauchamp, tous deux du village de la Pointe-aux-Trembles, dans la dite province de Québec, pour les fins suivantes :—(a) Faire le commerce de chevaux et exercer l'industrie de l'élevage et du dressage des chevaux; (b) Tenir des écuries de pension et de louage; (c) Etablir une ou des écoles d'équitation et de dressage dans toutes ses branches; (d) Faire tout commerce et exercer toute industrie manufacturière ou autre que la compagnie croira opportun de faire ou d'exercer en rapport avec son commerce ou en vue de faire valoir ou profiter ses biens ou ses droits; (e) Obtenir ou autrement acquérir ou avoir en sa possession, détenir, utiliser et exploiter, et arrenter, vendre ou autrement céder toutes marques de commerce, brevets et inventions et tous les autres droits ou privilèges que la compagnie jugera utiles ou convenables; (f) Acquérir par achat ou autrement la totalité ou une partie des affaires, propriétés et biens et se charger ou non des engagements de toute personne, maison ou corporation en possession de propriété propre aux fins de la présente compagnie, ou exerçant une industrie semblable ou en partie semblable à celle de la présente compagnie; (g) Conclure des conventions avec toute personne, maison ou corporation engagée, dans une industrie semblable pour unir leurs intérêts en totalité ou en partie et se fusionner avec elle; (h) Vendre ou autrement céder la totalité ou une partie des affaires, biens et entreprises de la compagnie, comme industrie active ou autrement, aux clauses et conditions et pour la compensation que la compagnie jugera bon, et en particulier pour les actions, obligations ou autres valeurs de toute autre compagnie dont les objets sont semblables ou en partie semblables à ceux de la présente compagnie; (i) Distribuer entre les actionnaires de la compagnie en nature toute propriété de la compagnie et en particulier les actions, obligations ou autres valeurs de toutes autres compagnies appartenant à la présente compagnie ou dont la présente compagnie aura le pouvoir de disposer; (j) Prendre, acheter ou acquérir par souscription originale et autrement détenir, vendre ou autrement céder des actions, obligations ou autres valeurs de toutes compagnies ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi, et en garantir le principal et les intérêts et dividendes et voter en vertu de ces valeurs et agir par l'entremise de l'agent ou des agents que la compagnie nommera, conformément à ses règlements; (k) Payer pour toutes réclamations de la compagnie ou pour toute propriété ou droits acquis ou possédés et en particulier pour tous services rendus ou à rendre à la compagnie en obligations ou autres valeurs ou biens de la compagnie ou par l'émission et à la distribution de parts acquittées de son capital-actions: (l) Faire toutes et chacune des transactions et choses ci-dessus, soit seuls ou conjointement avec d'autres, en qualité de principaux, ou pour d'autres comme agents, entrepreneurs ou autrement. La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "Riding Academy of Montreal, Limited", avec un capital-actions de cent mille dollars,divisé en 1000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans la province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 9e jour d'avril 1913.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

41-2

ANGERS, deLORIMIER,
GODIN et deLORIMIER,
Procureurs des Requérants.

RESIDENTIAL SITES LIMITED

AVIS est donné au public qu'en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du dix-neuvième jour de mars 1913, constituant en corporation MM. Geoffrey, H. Turpin, courtier, Stephen Batman White, gérant, William H. Draper, jr., et Uldège Létourneau, commis, de Montréal, et Edward Fabre Surveyer, C.R., de la ville d'Outremont, dans le district de Montréal, dans les buts suivants:

Faire affaires comme agents et commerçants d'immeubles, y compris terrains, bâtisses et améliorations érigées et faites sur tels immeubles ou terrains, et comme agents et courtiers d'assurances;

Acheter, louer ou acquérir autrement, posséder, vendre des terrains, bâtisses et autres propriétés mobilières et immobilières ou tout intérêt en iceux, ou en disposer autrement et en général faire les affaires et le commerce de toutes telles propriétés en aucune manière quelconque;

Développer, améliorer, exploiter et tracer toutes telles propriétés en rues, carrés, ruelles, lots de subdivision ou autrement et construire des maisons, bâtisses et autres travaux sur les dites propriétés acquises par la compagnie ou sur toute partie d'icelles et en général développer et mettre à profit tous terrains ou autres biens acquis par la compagnie ou dans lesquels elle a des intérêts;

Céder des rues, carrés ou terrains à toutes personnes ou municipalités, aux termes et conditions que la compagnie jugera à propos, et faire et conclure toute convention ou contrat pour paver, macadamiser, niveler, réparer, nettoyer et arroser des rues et chemins publics et pour construire, ouvrir et réparer des conduits, citernes, drains ou égoûts;

Avancer de l'argent au moyen de prêt ou prêts à l'acquéreur ou aux acquéreurs ou locataires d'aucune partie des biens de la compagnie dans le but de construire ou faire d'autres améliorations sur icelle et aider par des avances d'argent à la construction et l'entretien des chemins, rues, ruelles, acqueducs, drains, égoûts et autres travaux destinés à donner un meilleur accès à la propriété de la compagnie et à augmenter sa valeur;

Faire toutes autres affaires qui peuvent paraître à la compagnie de nature à être conduites en rapport avec ses affaires, ou destinées, soit directement ou indirectement, à augmenter la valeur d'aucun des biens ou droits de la compagnie ou les rendre profitables:

Acquérir par achat, bail ou autrement, ou entreprendre la totalité ou partie des affaires, biens ou obligations de toute personne, société ou compagnie, ou des parts, obligations, débentures ou autres valeurs de toute compagnie faisant des affaires en tout ou en partie semblables à celles faites par cette compagnie ou possédant des biens propres aux fins de cette compagnie;

Payer pour tous biens ou droits acquis par la compagnie soit en argent ou en actions acquittées ou par toutes valeurs que la compagnie a le pouvoir d'émettre, ou partie en une manière et partie en une autre ou autres, et généralement aux termes et conditions que la compagnie pourra déterminer;

Faire des arrangements au sujet du partage des profits, fusion des intérêts, co-opération, risque conjoint, concession réciproque ou autrement, avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale, ou avec toute personne ou compagnie faisant ou étant engagée ou sur le point de faire ou d'être engagée dans toute affaire ou transaction que cette compagnie est autorisée à faire ou s'engager, ou toute affaire ou transaction de nature à être conduite soit directement ou indirectement pour le bénéfice de cette compagnie, et soit avec ou sans garantie, garantir les contrats de toute telle personne ou compagnie, ou de toute personne ou compagnie, entreprenant de construire ou d'améliorer toute propriété dans laquelle la compagnie a des intérêts, ou leur prêter de l'argent ou autrement leur aider;

Vendre, louer ou autrement disposer de toute l'entreprise, propriétés et biens de la compagnie, ou de toute partie d'iceux, pour telle considération et aux termes et conditions que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour des parts, débentures et valeurs de toute autre compagnie;

Distribuer parmi les actionnaires en espèces au moyen de dividendes, primes ou en aucune autre manière jugée recommandable tous les biens de la compagnie, ou tous es produits de la vente ou de la disposition de tous biens de la compagnie;

Faire toutes les affaires, actes et choses ci-dessus mentionnés, soit comme patrons, agents ou fidéi-commis ou au moyen ou par l'entremise de fidéi-commissaires, agents ou autrement, et soit seul ou conjointement avec d'autre ou autres;

Faire toutes les choses nécessaires, convenables ou propres à l'accomplissement d'aucun des buts qui qui peuvent contribuer à l'acquisition d'aucun ou de plusieurs des objets ci-dessus énumérés, sous le nom de "Residential Sites Limited" avec un capital de quatre-vingt-quinze mille piastres ($95,000.00) divisé en neuf cent cinquante (950) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera dans la cité de Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce dix-neuvième jour de mars 1913.

J. C. SIMARD,
Sous-secrétaire de la province.

1829.

LE GRAND CONCOURS
DU "DEVOIR"
$15,000
EN PRIX
Deux Automobiles et Soixante-quinze autres Prix

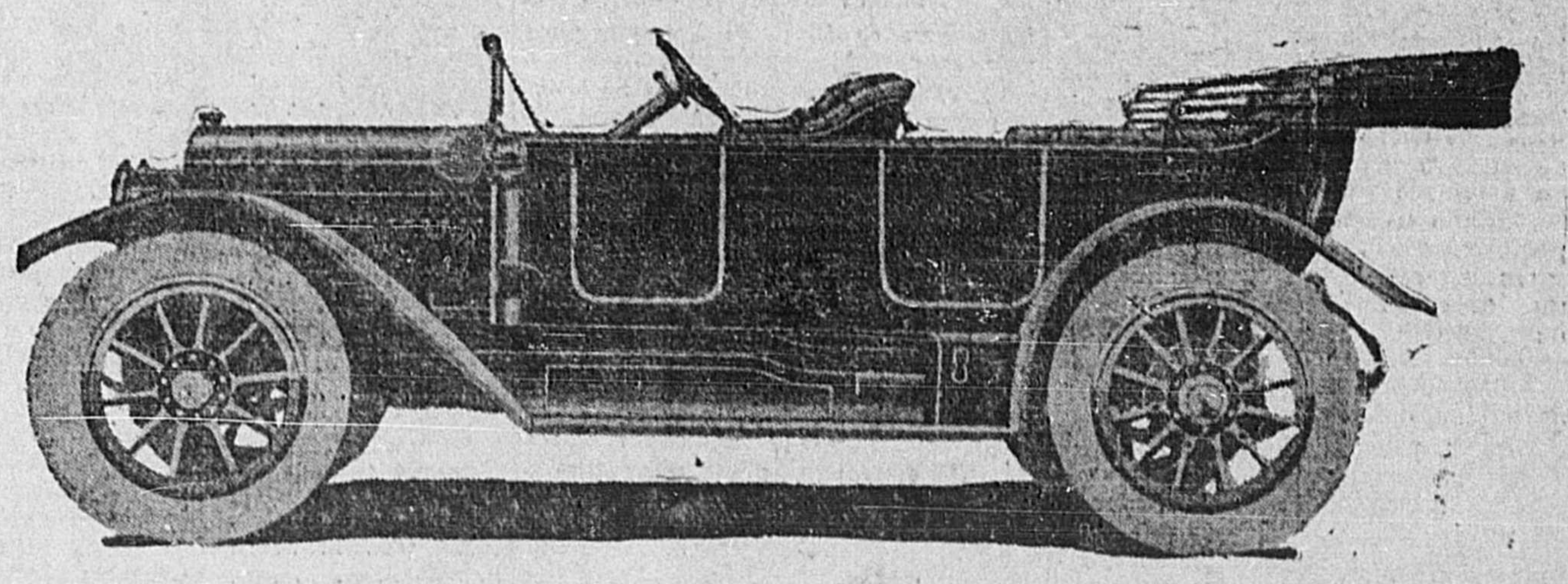

Abbott-Detroit, modèle 1913, auto de tourisme à 5 places. Valeur $2,500.00

LES PRIX

Liste Complète des Prix

GRAND PRIX

1.—Automobile "Abbott-Detroit", modèle 1913, d'une force de 40 chevaux: voiture de tourisme, à 5 places, et d'une valeur de $2,500. Achetée chez M. Victor Lévesque, 530 Parc Lafontaine.
1.—Automobile "Overland", modèle 69T. 1913, d'une force de 30 chevaux: voiture de tourisme à 5 places, évaluée à $1,350, achetée de la Pope Hartford Motor Co., 313 rue Université.
1.—Piano automatique, Heintzman & Co., style Mission, dont la valeur est de $825. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
1.—Grafonola Columbia "Grand", évalué à $650, et de plus une valeur de $25 en registres. Acheté de la Canadian Graphophone Co., No 24 rue Victoria.
1.—Piano automatique "Lindsay" dont la valeur est de $600. Acheté de C.-W. Lindsay, Limited, Montréal.
1.—Bourse de $500 en or.
1.—Ameublement évalué à $400, acheté de N.-G. Valiquette, Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX DES DISTRICTS

7.—Pianos "Lindsay", genre Louis XV, dont la valeur est de $350 chacun. Achetés de C.-W. Lindsay, Ltd., Montréal.
7.—Grafonolas Columbia (nonpareil), évalués à $180 chacun. Avec chacun de ces instruments, nous donnerons des registres dont la valeur sera de $20. Ces prix sont achetés de la Canadian Graphophone Co., 24 rue Victoria.
7.—Ameublements divers évalués à $125 chacun, et achetés de N.-G. Valiquette Limitée, 471-474 rue Sainte-Catherine Est.
7.—Bagues à diamants évaluées à $100 chacune, et achetées chez Henri Scott, 479-481 rue Sainte-Catherine Est.
7.—Certificats de $75 chacun qu'on peut échanger pour des marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7.—Certificats de $60 chacun payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7.—Certificats de $50 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7.—Certificats de $40 chacun, avec lesquels on peut acheter des marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7.—Certificats de $30 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.
7.—Certificats de $25 chacun, payables en marchandises chez Dupuis Frères Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

PRIX SUPPLEMENTAIRES

Tous les candidats qui, à la fin du concours, auront recueilli cent mille votes ou plus et qui cependant n'auront pas gagné l'un des prix énumérés plus haut, recevront comme prix un certificat de $5, payable en marchandises chez Dupuis Frères, Limitée, 447 rue Sainte-Catherine Est.

LES PRIX

Huit ameublements divers achetés chez, N.-G. Valiquette LIMITED 471-477 ST. CATHERINE ST. EAST.

Département du Concours
"LE DEVOIR" 71a Saint-Jacques
Téléphone Main 7461 MONTREAL, Qué.

Les Annales

Eblouissant, le numéro des "Annales" de cette semaine !... Toute l'actualité s'y trouve interprétée et commentée par nos plus grands écrivains. Dans ces 8,000 lignes abondamment illustrées, Frédéric Masson et Henry Roujon évoquent "Louis David et Napoléon", à propos de l'exposition du Petit Palais; M. Emile Ollivier définit et exalte, en une admirable page, les "Vertus Guerrières"; Emile Faguet parle des livres nouveaux; le marquis de Ségur trace un fin portrait de Marie-Antoinette. Des vers délicieux de Jean Aicard, Hélène Picard, Maurice Maeterlinck, Francis Jammes; un conte humoristique de Miguel Zamacoïs; de piquantes confidences des suffragettes anglaises; une enquête sur l'aéroplane moderne,avec lettres inédites des principaux aviateurs; les piquants échos de Sergines; les sages propos du Bonhomme Chrysale complètent ce fascicule, qui devra être conservé.

On s'abonne aux bureaux des "Annales" 51, rue Saint-Georges, Paris, et dans tous les bureaux de poste: 10 francs par an (étranger: 15 francs). Le numéro: 25 centimes.

◆

Au Théâtre.

—M'sieu le Directeur! La chanteuse légère a disparu...

—Diable! Le souffleur aura soufflé trop fort.

LES SPORTS

OUVERTURE DE LA LIGUE DE BASEBALL MAISONNEUVE

ELLE AURA LIEU CETTE APRES-MIDI AU PARC VIAUVILLE. — DEUX INTERESSANTES PARTIES AU PROGRAMME. — LA PREMIERE BALLE SERA LANCEE PAR SO NHONNEUR LE MAIRE MICHAUD. — UN APPEL AU PUBLIC.

C'est aujourd'hui que la ligue de baseball Maisonneuve fait l'inauguration officielle de sa saison qui promet d'être un véritable succès.

La ligue de Maisonneuve vient grossir le contingent des associations et des clubs, mais il y a place pour tous sous le soleil et nou sfaisons un appel au public en vue d'encourager cette association qui le mérite à plus d'un titre.

La ligue de baseball Maisonneuve fournira aux amateurs de ce sport, aimé des foules, un jeu qui satisfera les plus difficiles. Elle a réussi à faire trouver place dans ses cadres à des clubs qui renferment des joueurs de talent et de renom. On n'a qu'à consulter le programme des deux joutes de dimanche pour se convaincre que les débuts de cette organisation remporteront un succès sans égal.

On connait l'esprit sportif qui anime les citoyens de Maisonneuve et de Viauville. Aussi nos lecteurs ne seront-ils pas surpris d'apprendre que Son Honneur le Maire Alexandre Michaud, de la ville de Maisonneuve, mettra la première balle en jeu. Son Honneur sera entouré de ses conseillers et des notables de Maisonneuve et de Viauville. Placés sous les auspices d'une assistance d'élite comme celle-là, les débuts de cette jeune organisation ne sauraient manquer d'être particulièrement brillants.

L'entrain et l'enthousiasme ne feront pas défaut. Deux fanfares, fournis par Maisonneuve et Viauville seront sur les le terrain.. La gaieté la plus franche marquera les premiers actes des clubs de la ligue Maisonneuve. Ces deux parties contituent un programme de première valeur; c'est une puissante attraction que la ligue offre à tous les amateurs de baseball.

Pour prendre place parmi les spectateurs des estraces, on n'aura qu'une somme de 15 cents à payer pour voir confortablement assas deux belles joutes de bose-ball. Nous ne croyons pas qu semblables conditions aient jamais été aussi avantageuses à l'égard du public. C'est là une offre qui dénote chez les promteurs de cette nouvelle ligue appelée à un avenir très brillant, un esprit sportif peu commun.

Aussi le public répondra-t-il avec enthousiasme à cette heureuse innovation. Les estrades qu'on a fait ériger sur le terrain, situé sur la rue Notre-Dame, entre la troisième et la cinquième avenue peuvent recevoir 5,000 uersonnes confortablement assises. Il y aura dons foule cet après-midi pour assister aux premières exhibitions que donneront les clubs de la ligue de Maisonneuve.

LE NATIONAL A L'OEUVRE

Les joueurs de notre grande association canadienne-française le National, ont eu leur pratique de l'été hier après-midi, au terrain de Maisonneuve sous la direction du gérant Cattarinich.

Les porte-couleurs du National qui prirent part à la pratique qui dura près de deux heures, étaient: Cattarinich, L'Heureux, Boulane, Cadotte, Briault, Omer Dupras, Lamoureux, Duckett, Dussault, Pitre, Fred Deganne, Charlie Deganne, Degray, Moisan, Perras, etc.

Parmi les directeurs qui ont surveillé le travail de nos hommes nous devons mentionner MM. Duquette, J. N. O. Ledoux, Provost Brouillette, Labrecque, Girard et Thouin.

UNE RUDE TACHE POUR STANISLAUS ZBYSKO

LE LUTTEUR POLONAIS REUSSIRA-T-IL A TOMBER RAYMOND CAZEAUX ET ILLA MORA VINCENT EN UNE HEURE? LE VAINQUEUR DE CONSTANT LE MARIN DEVRA SE SURPASSER MERCREDI PROCHAIN.

Il est un fait indéniable, c'est que Stanislaus Zbysko qui, lors de son dernier voyage à Montréal était visiblement peu en forme, était surchargé de graisse, n'est plus du tout le même homme depuis une quinzaine de jour. Il était supérieurement entraîné quand l'autre jour il a gogné contre Constant le Marin à Chicago; il sera donc intéressant pour tous nos sportmen de voir à l'oeuvre le lutteur polonais contre deux lutteurs aussi adroits que Vincent et Cazeaux.

Vincent est le plus adroit. Cazeaux est le plus fort des deux; avec de tels adversaires dignes de lui et capables de lui tenir tête pendant bon nombre de minutes, Zbysko peut très bien perdre sa gageure.

Nous rappelons que d'après les stipulations du contrat, si Zbysko n'a pas gagné sa gageure, il devra continuer la lutte jusqu'à ce qu'il ait terrassé ses deux adversaires.

C'est un spectacle qui fera courir des milliers de personnes mercredi prochain au Parc.

Dans la Ligue Internationale

MONTREAL PERD LA DERNIERE PARTIE DE LA SERIE CONTRE JERSEY CITY PAR 2 A 1.

Jersey City, 4 mai. Le club de baseball Montréal a été défait hier par les Jersey City dans la dernière joute de la série par un résultat de 2 à 1. Comme on peut le constater par le résultat la partie fut des plus contestées. Voici le score détaillé par reprise:

Jersey City . . 1000000100—2 6 1
Montreal. . . . . .000010000—1 6 0

Doescher et Crisp; Smith et Burns.

Baltimore . . . 070100000— .12 1
Toronto. . . . .0201000001—4 12 1

Roth et Egan; Brault et Graham.

Baltimore . . . 100000000—1 7 2
Toronto . . . . .00400020—6 12 1

Smith et Bergen; Hearne et Bemis.

Providence . . . 002000000—2 5 3
Buffalo.. . .. .220010010—6 8 0

Mitchell et Kocher; Holmes et Lalonge.

Newark . . . .001100040—6 12 0
Rochester . . . .002000000—2 8 0

Gaskill et Higgins; Keefe et Jacklitsch.

Ligue de la Cité

LES DEUX PARTIES DE CET APRES-MIDI AU TERRAIN DES SHAMROCKS VALENT LA PEINE D'ETRE VUES. — LA SECONDE SERIE DES PARTIES.

La joute Hochelaga All-Montréal sera le lever de rideau du programme d'aujourd'hui au terrain du Shamrock. Partout il est question de cette rencontre qui mettra l'ambitieux Pat Kennedy aux prises avec les gens avides de victoires que sont les dirigeants des clubs Hochelaga. Des ordres sévères ont été donné à Eugène Payette qu'il devra sortir victorieux dans cette joute qui marquera l'entrée du club Hochelaga dans les séries de la Cité. Rivest, Sasseville, Pierre Daoust, Lafrance, Girard,, Aumais et Leduc seront les joueurs d'intérieur et d'extérieur que Payette mettra en lice pour "ceuillir" les coups réusssis que les cogneurs de Pat Kennedy ne manqueront pas de faire, si Clément se prête à cette condescendance, chose dont il faut douter car Henri n'est jamais prodigue de largesses du genre. Le gérant Pat Kennedy escompte que les ambitions des Hochelaga rencontreront un obstacle insurmontable devant le talent de joueurs tels que Mason, Bates, CSrutchley, Harney, Brosie, Pat Heffernan, Jim Moffat et Sam Holstein. Ces "Fighting Irishmen" sont de la classe des champions qui s'affirment au début même d'une saison.

Bert Deschamps et Billy Innes seront les gérants en présence dans la deuxième joute. Tous deux avides de victoire, il sera intéressant de les suivre de lagrande estrade, car tous deux ont inventé des signaux que les tipsters professionnels auraient de la difficulté à surprendre.

Association de la Casquette

La puissante équipe de base-ball de la Casquette se rendra aujourd'hui dimanche, à Saint-Jérome rencontrer le club local. Comme cette partie sera la première de la saison et que la Casquette se propose de faire une brillante saison il n'y a pas de doute que les équipiers de La Casquette vont faire tout en leur possible pour remporter une belle victoire.

Que les amateurs se rendent donc en foule à Saint-Jérome aujourd'hui encourager nos amis de l'Association de la Casquette.

Le départ se fera de la gare Viger à 8 h. 30 a.m.

OU ALLEZ-VOUS L'ETE PROCHAIN?

Etes-vous encore indécis sur vos projets de voyage pendant vos vacances?

Venez nous voir ou écrivez-nous: nous vous ferons diverses suggestions propres à vous aider.

TOUTES LIGNES REPRESENTEES

HONE & RIVET Agence Générale de Voyages

9 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL.

Tél. Main 2605-4097. (Entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame).

Dans la ligue Commerciale de Quilles

BOLDUC A OBTENU LA PLUS HAUTE MOYENNE DURANT LA SAISON. — LAMONTAGNE A REMPORTE LE CHAMPIONNAT.

Les moyennes officielles publiées publiées par les officiers de la Ligue Commerciale de Québec indiquent que Bolduc, du Belding Paul, est en tête avec 171.3, tandis qu eLambert, du Lamontagne, vient deuxième avec une moyenne de 169.

Le championnat de la Ligue a été remporté haut la main, par le club Lamontagne qui a aussi fait le plus haut résultat pour équipe. Le score de la meilleure partie fut de 2,777 points.

Voici la moyenne des joueurs et la position des clubs:

	G.	P.	P.c.
Lamontagne	63	6	.913
Belding Paul . . .	43	28	.606
R. Mitchell	42	30	.583
Simond Can. Saw .	42	30	.583
Beauchemin . . .	33	35	.485
Gen. Fire Ext. . .	12	57	.174
J. W. Hughes . . .	10	59	.145

	P.	Pts.	P.C.
Lambert	67	11,326	169
Allard	68	11,306	168.6
Mercil	33	5,510	167
Vincent	50	8,231	154.6
Paré	25	3,937	157.4
Joubert	27	4,197	155.4
Leblanc	54	8,143	150.8
Barrette	8	1,183	148
Baillargeon	13	1,747	134.4
Belding Paul Corticelli			
Balduc	68	11,648	171.3
Bannon	34	5,383	158.3
Plouffe	61	9,634	157.9
Gauthier	26	4,054	156
Ste-Marie	69	10,336	149.8
Jodoin	72	10,595	147
Lecours	30	4,201	140
Robert Mitchell			
Duncan	21	3,322	158.1
Hay	42	6,480	154.3
Stronach	57	8,669	152
Butler	69	00,313	150
Taylor	33	4,948	150
Anderson	57	8,504	149.2
Greening	48	6,956	144.9
Trickey	15	2,156	143.6
McKay	3	373	124.4
Simonds Canada Saw			
Atkinson	69	10,909	1 8.1
Kelly	67	10,439	155.8
Davis	59	9,045	053.3
Cooke	27	4,078	151.1
Moir	69	9,903	150
Sutter	48	6,659	138.7
Presser	12	1,581	131.7
G. Davis	69	1,148	127.5
Damon	3	346	115.3
Beauchemin			
Gagnon	49	7,655	156.2
Mathieu	53	7,989	150.7
Allard	36	5,382	149.5
Valiquette	12	1,779	148.3
Poupart	41	5,912	144.2
Richer	7	988	141.1
Audy	33	4,341	131.5
Laurin	28	3,589	128.1
General Fire Extinguisher			
Sullivan	48	6,874	143.2
Skidmore	12	1,674	139.5
Cable	12	1,628	135.7
Higginson	22	2,986	135.7
Kipp	62	8,369	135
Hatcher	35	4,443	126.9
Fogg	6	763	126.2
Sherman	15	1,804	120.2
Picard	11	1,299	118.1
Carr	33	3,869	117.2
Turner	28	3,242	115.7
Morren	6	652	108.4
Watson	15	1,585	105.6
J. W. Hughes			
Ellard	35	5,216	137.2
Quesnel	41	5,623	137.1
Westcott	45	6,539	136.2
Morrissey	48	6,448	134.3
Brooker	18	2,377	132
Brown	54	7,112	131.7
Greening	15	1,970	131.3
Turner	8	897	112.1

Assemblée du club Star

La 16ième assemblée annuelle du club de baseball Star, champion indépendant de Montreal et Province de Québec, aura lieu mardi soir prochain, 6 mai, à 8 heures, au No 296 rue Sherbrooke Quest.

Les rapports pour la saison passée et les élections des officiers seront les principaux items du programme.

Tous les membres sont invités.

La partie d'ouverture sera jouée au Collège Saint-Laurent, le 18 mai.

La première partie aura lieu dimanche matin à 10 heures à la Ferme Fletcher.

Le concert de l'A. A. A. Ahuntsic

Nous sommes assurés maintenant que le Concert et Bal organisé par l'Association Artistique et Athlétique Ahuntsic Limitée pour jeudi soir, à la salle Latendresse, à Ahuntsic, remportera un immense succès. La vente des billets a été très bonne et toutes les mesures ont été prises pour donner à ceux qui y assisteront un régal artistique en même temps qu'une réjouissance intime du meilleur aloi.

L'orchestre du Cercle Paroissial a gracieusement offert son précieux concours pour la circonstance aux organisateurs de cette soirée.

Pour se rendre à cette soirée, on n'a qu'à prendre le tramway de la rue St-Denis et transférer à celui du Sault qui mène directement à la salle en moins de vingt minutes.

Les billets d'admission sont de cinquante cents et le coupon attaché après donne droit au tirage d'un prix de présence, chose d'ailleurs nouvelle et intéressante pour une fête de ce genre.

CET APRES-MIDI

Cet après-midi, à 3 h., salle 11, Monument National, réunion de la Société Saint-Jean-Baptiste. Objet—formation des comités général et exécutif.

CONGRES INTERNATIONALE D'EDUCATION PHYSIQUE

Impressions d'un congressiste Suédois

La collaboration du monde médical et du monde sportif au Congrès international d'Education physique de Paris a donné à cette manifestation un caractère particulièrement intéressant. La question de l'éducation physique trop exclusivement enfermée, la plupart du temps, dans le cadre des exercices gymniques, vient cette fois d'être portée en même temps sur le terrain scientifique. Et c'est une excellente chose. Excellente et logique, parce que le problème de l'éducation physique ne comporte pas seulement la pratique, trop souvent irraisonnée, d'une série de mouvements préconisés par telle au telle méthode. Le problème est plus complexe; la physiologie intervient sans sa solution, et je puis dire l'intelligence aussi, car il n'est pas d'éducation physique profitable si elle ne s'inspire pas de principes dictés par une mentalité réfléchie.

Le geste banal accompli avec monotonie, mécaniquement, sans vie réelle n'a qu'une valeur infime, il faut que la pensée le commande, le dirige, 'en règle le rythme, en dose la vigueur. C'est alors seulement qu'il a toute sa réelle influence. Quelle est la portée du Congrès? Quelle sera son influence au point de vue de l'évolution en France de l'éducation physique? Il serait imprudent de répondre à ces questions quant à présent, car elles sont prématurées. Et il me semble qu'il appartient essentiellement aux hautes personnalités scientifiques ou sportives qui ont dirigé les débats des congressistes d'émettre un avis à cet égard. Mais j'emporte de ce que j'ai vu à Paris des impressions diverses. Les unes toutes nouvelles, les autres qui confirment celles que j'avais ressenties lors de mes précédents séjours en France. Elles sont dans un cas comme dans l'autre, assez nombreuses, et je n'en veux retenir, pour ne pas abuser de la place qui m'est offerte ici, que deux ou trois. Je les considère comme essentielles.

J'ai, à plusieurs reprises, entendu mettre en doute la faculté d'adaptation du Français au travail de l'éducation physique. Pourquoi? Sur ce point le Français se connaît mal, me semble-t-il. Ses aptitudes physiques et intellectuelles lui permettent au contraire de s'assimiler admirablement la méthode qui convient le mieux à son tempérament. Il n'a qu'à vouloir pour pouvoir. Cette contrainte qu'il s'imposera sans bouleverser ses habitudes d'une séance quotidienne et brève d'exercices lui semblera peu de choses, et mieux encore, il finira bien vite par ne plus pouvoir s'en passer. L'essentiel est qu'il le fasse intelligemment, et à ce point de vue, la difficulté est pour lui inexistante. Les conseils d'un instructeur d'expérience, doublés de ceux du méhecin qui connait les points faibles de son client, sont précieux à cet égard. En revanche, attention aux ouvrages sur l'éducation physique! Le livre est ici la meilleure et la pire des choses. Oh! je ne veux pas en médire loin de là.

J'estime, au contraire, que la plupart d'entre eux sont faits consciencieusement, adroitement par des personnalités aptes à traiter la question. Mais combien d'auteurs, même parmi les plus prudents, sont trahis par leurs lecteurs qui interprètent mal les textes, et surtout veulent aller plus loin et plus vite que ces textes ne leur conseillent de le faire! C'est pourquoi il faut mettre en garde celui qui lit non pas contre celui qui a écrit, mais plutôt contre lui-même.

Ce qui m'a particulièrement intéressé, c'est le travail des Joinvillais. On peut dire que le Congrès de Paris marque l'apothéose de l'Ecole militaire de Joinville. Loin de moi la pensée de m'arrêter aux prouesses de tel ou tel individualité; la question les dépasse, et c'est l'enseignement même qui mérite d'être admiré. Je sais d'ailleurs qu'à Joinville les personnalités savent s'effacer devant une entité à la réputation de laquelle chacun travaille en silence: l'Ecole. L'Ecole normale de Gymnastique de Joinville a ceci de remarquable que l'éducation physique qu'y reçoivent les futurs instructeurs des régiments français, officiers, sous-officiers et hommes de troupe, est une éducation physique intégrale en ce sens qu'elle est à la fois éducative, militaire et sportive. A Joinville, le mécanisme de l'individu est travaillé par une méthode de gymnastique éducative qui fortifie, assouplit, allège chaque homme; puis la nature, devant laquelle il faut toujours se soumettre, désigne elle-même les virtuoses aptes aux grands exercices athlétiques de la gymnastique de sélection. Mais, — et c'est par quoi Joinville affirme la haute autorité de son enseignement, — elle entraîne, par une vraie méthode naturelle militaire, tous les hommes, y compris les auxiliaires, aux exercices physiques accomplis en tenue de campagne, c'est-à-dire tels que le soldat peut être appelé à les exécuter en temps de guerre, dans des circonstances pressantes qui ne laissent pas le temps de se mettre à son aise pour franchir les obstacles qu'on rencontre devant soi. Les Joinvillais passent partout et ils passent en armes. Nulle part, je crois, l'homme n'est tenu de parcourir un cycle aussi complet d'éducation physique. Le tempérament du Français s'y prête à merveille. Ainsi donc se trouve solutionnée cette question de l'aptitude des Français à la culture physique, solution définitive fournie par l'Ecole militaire de Joinville même.

En somme, l'influence du Congrès d'Education physique ne paraît pas douteuse si l'on considère l'intérêt avec lequel le grand public a suivi les démonstrations pratiques au Vélodrome d'Hiver et au gymnase Huygens. En général, la masse populaire reste indifférente à presque tous les Congrès qui sont réunions fermées dont les travaux ne préoccupent que ceux qui sont conviés à y prendre part. Leur répercussion au dehors n'est qu'assez faible. Mais cette fois, l'espoir des méthodes par le principe des démonstrations pratiques a changé les choses. Parmi toutes les tendances différentes qui se sont fait jour, le public n'a pu évidemment fixer ses préférences, mais ce qui est essentiel; c'est que son imagination ait été frappée par le spectacle qu'il a eu sous les yeux et cette sensation qu'il a éprouvée sera précieuse à la cause de l'évolution de l'Education physique en France.

Major SELLEN.
Directeur de l'Institut Royal
de Stockholm.

"Cercle Paroissial"

Echos du tournoi de Pool:

Il y a quarante membres dans le tournoi et vingt prix aux gagnants. Cassez les prix en deux et tout le monde en aura... me faisait remarquer mon ami, hier soir!....

* * *

La section dramatique:

Enfin!!... nos gens de la dramatique vont se réveiller... On dit qu'ils exercent un drame et une comédie depuis quelque temps. Bravo les amis!!!!

* * *

Noël!!! Fais pas tant le frais quand tu amènes ta "Blonde" au euchre.

* * *

Ferland! Tu aurais dû mettre des lunettes doubles pour trouver des comédies... On est allé par où tu es passé et on en a trouvé plus que tu aurais pu nous en apporter.

* * *

Le président R. Choquet a fait passer les Zouaves devant la maison de son "amie" dimanche dernier. Seulement... on n'a pas pu présenter les armes!!!

* * *

Léo et André "some class" mardi soir dernier!!!!!

* * *

Roméo n'avait pas sa "Juliette" au euchre du 24 avril; c'est dommage. Tout de même, ça lui a coûté moins cher comme ça.

* * *

Forest, l'aîné, aime qu'on le voie: Mardi soir il a fallu qu'il grimpe sur un escabeau pendant la conférence médicale, on dit qu'il veut se rendre populaire.

* * *

Sur deux cents membres... quarante seulement étaient présents à l'assemblée générale de dimanche dernier. Combien d'avis M. le secrétaire a-t-il adressés? La réponse est à M. Hygin Pagé.

* * *

Dites donc, les amis!!!... Dans les salles du Cercle, je vous dis à tous... en particulier.....

I. MATUVU.

Excelsior A. A. A.

Enfin... à la grande satisfaction de mes lecteurs et aimables lectrices... je reprends mon travail.

* * *

Raoul est toujours très optimiste de ce temps-ci... On dit que c'est sous le rapport des jeunes filles.

* * *

Notre secrétaire prend bien les choses. On dit même qu'il vient de se réconcilier avec une certaine jeune fille dont je tairai le nom aujourd'hui.

* * *

Aurèle joue au Pool, joue au Pool et joue encore au Pool!!! Pool et lui ne feront bientôt plus qu'un.

* * *

Rolland ne joue plus aux cartes, ni chez lui, ni ailleurs; c'est le résultat des tournois qui ont amené ces changements chez lui.

* * *

Gaston prépare ses brevets, il doit les passer à Québec dans quelque temps. Je lui souhaite plus de chance qu'à notre président.

* * *

Jules était à la salle Mt-Royal jeudi, le 24 avril dernier... Tu te distingues.... mon ami!!!

* * *

Rencontré rue Sainte-Catherine, dans l'Ouest, ma chère, Hervé avec Mlle L... Il portait un pantalon de la même couleur que les sourcils de son amie.

* * *

Silvio ne pratique plus la lutte, ni les tours de force... Il pratique le métier d'avocat sans cause dans le moment.

* * *

Edmond se lance dans la Littérature.... il a des relations avec Pif et Paf dit-on.

* * *

Quel est le membre du Cercle qui a des relations avec Nenoune......?

* * *

Cette fois, je ne me trompe pas...

Jean C. LONG.

L'ouverture du Baseball au Séminaire de Joliette

Joliette, 3. — La saison de baseball fut inaugurée jeudi dernier à Joliette par les clubs "Cercle Bourget" et "Séminaire de Joliette".

Le Séminaire triompha des joueurs du Bourget par le résultat de 21 à 1.

Les joueurs du Séminaire accumulèrent 18 coups réussis sur les bales des lanceurs Majeau et Trudeau.

Il est évident que les joueurs du Bourget manquent de pratique car ils peuvent faire beaucoup mieux:

Résultat:

R. H. E.
Séminaire Joliette.43716x—21 18 1
Cercle Bourget . .000100— 1 4 9

Batteries: — Séminaire: Olivier et Ducharme; Cercle Bourget: Majeu et Trudeau, Laporte et Ducharme.

Arbitres, Rév. T. Beaudry et A. Gagné.

RIGA

La meilleure EAU PURGATIVE CONTRE

La constipation, l'indigestion et les Maux de Tête

LA SOCIÉTÉ DES EAUX PURGATIVES RIGA
215 NOTRE-DAME EST.
TEL. MAIN 6473.

CE QUI SE PASSE

Les armements de l'Allemagne. — Un problème fiscal à résoudre. — La célébration de la fête de Jeanne d'Arc à Orléans.— Le mouvement syndical en Amérique.— Le différend bulgaro-roumain

Au cours du mois prochain, l'Allemagne aura à résoudre un problème fiscal très sérieux, qui se pose en vue de l'exécution de la nouvelle loi militaire que le Reichstag vient d'adopter.

Cette mesure repsésente un ensemble de dépenses non renouvelables estimé à $220,000,000, et de dépenses permanentes qui s'élèveront rapidement à $50,000,000 ou $60,000,000 par an. Toutes ces dépenses vont être couvertes jusqu'en 1916 par la taxe sur la fortune et quelques petits expédients fiscaux. Cette taxe unique sera accordée, ainsi que le prouvent les derniers débats. Il s'agit de savoir maintenant ce qui arrivera en 1916. A ce moment, le gouvernement aura épuisé les ressources de cette taxe exceptionnelle et devra faire front à ce surplus de dépenses régulières de 50 millions de dollars par an.

La "Gazette de l'Allemagne du Nord" du 29 mars a indiqué les grandes lignes du projet nouveau.

"La contribution matriculaire que les Etats confédérés payent actuellement à l'empire sera élevée de 1 franc à 2 fr. 56. Le rendement total de cet impôt sera donc égal à 2 fr. 56 multipliés par le chiffre de la population. L'impôt ne sera toutefois pas réparti entre les divers Etats confédérés d'après le chiffre de la population, car les Etats les plus peuplés ne sont pas toujours les plus riches. La répartition sera faite en proportion de la fortune de chaque Etat. La base de cette répartition sera fournie par le chiffre du rendement de la taxe unique et exceptionnelle sur la fortune."

Ainsi donc, conclut "Le Temps", de Paris, le Reichstag n'a uas perdu son temps depuis huit jours. Il a achevé en première lecture non seulement la loi militaire, mais encore la partie de la loi financière qui rend possible jusqu'en 1916 l'exécution de la loi militaire.

Il a suffi de trois interventions du chancelier pour assurer ce prompt résultat, que la "Gazette de l'Allemagne du Nord" résume en ces termes: "Aucun des partis bourgeois n'acceptera la responsabilité he refuser une augmentation des armements. Le Reichstag, il est vrai, est sur ce point, d'accord avec les gouvernements confédérés. Les orateurs des différents partis l'ont affirmé avec une simplicité grave, exempte de toute emphase.

Les socialistes ont parlé à ce propos de la résignation du désespoir. C'est au contraire la compréhension d'une nécessité nationale exigeant une action alerte et énergique."

* * *

La "République Française" donne les détails suivants sur les fêtes qu'Orléans prépare en l'honneur de sa libératrice:

"La tradition reprendra, cette année, ses droits pour les fêtes de Jeanne d'Arc à Orléans; elles seront célébrées, comme autrefois, avec le double concours des autorités civiles et religieuses. On sait que, depuis la séparation des Eglises et de l'Etat, l'intransigeance sectaire du député Rabier et d'une poignée de francs-maçons avait rompu l'unité du sentiment patriotique et disloqué en deux cortèges rivaux la merveilleuse harmonie de ces fêtes centenaires dont la ville d'Orléans était si justement fière.

"La préfecture, sodmise au député, s'ingéniait à créer au cortège religieux toutes sortes de difficultés, et les francs-maçons, en imposant leur présence au cortège officiel, empêchaient le clergé d'y prendre part.

"Mais le député Rabier est depuis cette époque devenu maire d'Orléans; n'ayant plus aucun intérêt à gêner la municipalité progressiste dans l'organisation des fêtes, qui sont une source de bénéfices pour la population, le nouveau maire a trouvé une solution élégante, en rétablissant le statut ancien.

"La situation nouvelle vient d'être consacrée par un vote unanime du conseil municipal. Deux cortèges encore distincts, mais se suivant à peu de distance, constitueront, le 8 mai prochain, le cortège commémoratif, revenu ainsi, en quelque sorte, à l'ancienne tradition. Le premier de ces cortèges, partant de l'Hôtel de Ville, comprendra les autorités civiles et militaires, les fonctionnaires, l'armée les compagnies de pompiers, les sociétés de gymnastique et de musique laïques. Le second cortège, purement religieux, se composera du clergé de toutes les paroisses, des cardinaux, archevêques et évêques invités à la cérémonie, des sociétés de gymnastique et de musique des patronages. De cette façon, plus de conflit possible entre les deux éléments.

"La veille de la fête, la municipalité remettra, comme par le passé, l'étendard de Jeanne d'Arc aux mains de l'évêque d'Orléans et des prélats invités assemblés devant le parvis de la cathédrale."

A propos de cette note et d'autres analogues, Mgr Touchet, qui a créé à Montréal une si durable impression lors du Congrès eucharistique, a adressé à la "Croix", la lettre suivante:

"Orléans, le 11 avril 1913.

"Monsieur le rédacteur en chef,

"La presse parisienne antireligieuse répand des bruits tendancieux et faux sur les prochaines fêtes de la bienheureuse Jeanne d'Arc à Orléans. Ainsi:

"1o. En ce qui concerne la cérémonie du 7, l'évêque aurait accepté que le maire lui présente l'étendard de la libératrice "hors de l'église", et au bas des marches de la cathédrale, "sur la place publique".

"2o. En ce qui concerne la cérémonie du 8, M. Rabier aurait décidé que le cortège civil partira de l'Hôtel de Ville; que le cortège religieux partira de la cathédrale; que conséquemment ils seront séparés; et que, conséquemment encore, les francs-maçons iront avec le cortège civil, tandis que l'évêque ira avec "les dévots et leurs confréries."

"Autant de lignes, autant d'erreurs.

"Sur le primo: "Jamais" l'étendard n'a été présenté à l'évêque "dans l'église"; au contraire, il lui a "toujours" été présenté "au bas des marches de la cathédrale sur la place publique."

"Il a plu à M. Rabier de mettre en arrêté cette pratique immémoriale; c'est son affaire. Son arrêté n'innove rien, absolument rien.

"D'ailleurs, l'évêque d'Orléans lui avait écrit: "Les déférences traditionnelles doivent être gardées", mais "celles qui suffirent aux honorables municipalités précédentes, pourquoi ne suffiraient-elles pas à la municipalité actuelle?"

"Et ce sera ainsi: M. Rabier sera traité par nous comme ses prédécesseurs, ni plus ni moins. Pas moins, il est maire d'Orléans. Pas plus, pourquoi plus?

"Quant au secundo: Dès 1906, le cortège commémoratif civil s'est formé à la mairie pour des raisons que cette date même donne à entendre.

"Le cortège religieux commémoratif s'est formé à la cathédrale.

"En ce point encore donc, M. Rabier n'invente pas. Il dit dans son arrêté ce qui était avant lui. Aucun fait nouveau; arrêté affirmant un fait ancien.

"Alors, que penser des conséquences?

"La vérité, la voici:

"S'il y a des Loges dans le cortège civil, — d'autant que le cortège religieux, traditionnellement, "doit s'unir et s'unira à lui" pour n'en faire de deux qu'un, — l'évêque d'Orléans et son clergé s'abstiendront. Il n'y aura ni présentation de l'étendard le 7, ni visite aux Tourelles, le 8.

"A Orléans, tout le monde sait cela.

"Si vous consentez à me donner l'hospitalité pour cette déclaration, je vous en serai très reconnaissant, Monsieur le rédacteur en chef.

"Agréez, s'il vous plaît, mes dévoués respects.

"STANISLAS, évêque d'Orléans".

* * *

L'effectif total des unions américaines groupe:

	1911	1912
Fédération américaine du travail	1,562,112	1,761,835
4 unions indépendantes de chemins de fer......	289,186	303,884
22 unions indépendantes	6	216,642
Fédération occidentale des mineurs (ahhère en 1912 à la Fédération du travail)	49,963	6 6
	2,056.158	2,292,361

Si l'on déduit du total les 109,435 membres résident au Canada, l'effectif des Etats-Unis est de 2,162,926.

La Fédération du travail groupe 122 unions nationales. Elle a payé en 1911: 7,356,905 sec. de décès; 249,625 aux veuves; 4,092,780 sec. de maladie; 293,920 sec. de voyage; 1,093,710 sec. de chômage; 28,340, assurance pour outils.

* * *

La conférence de médiation de Saint-Pétersbourg a donné, assure-t-on, la solution suivante au différend bulgaro-roumain:

1o. Ou cession de Silistrie à la Roumanie et d'un rayon d'une lieue de territoire hors de la ville avec exclusion de toute autre rectification de la frontière bulgaro-roumaine;

2o. Ou rectification de frontière supprimant le triangle de territoire bulgare enclavé en Roumanie et abaissant la frontière sur la côte de la mer Noire, sans Silistrie.

Le choix entre ces deux solutions est laissé à la Roumanie.

Les représentants de la Triple-Entente estiment que la Roumanie, en obtenant Silistrie, obtient ce qu'elle a toujours demandé et qu'il serait peu équitable de lui donner en outre les avantages territoriaux au sud de Silistrie que demandent pour elle les puissances de la Triple-Alliance.

Les puissances de la Triple-Entente estiment également qu'il n'y a pas lieu de chercher pour la Bulgarie les prétendues compensations que suggèrent les puissances de la Triple-Alliance, compensations qui auraient pour résultat certain de créer un grave conflit au sein de l'alliance bankanique.

C'est la résistance de la Triple entente aux surenchères de la Triplice qui retarde la rédaction de la sentence arbitrale. On ne croit pas, néanmoins, que la Triplice maintienne ses prétentions, qui sont inadmissibles.

* * *

Depuis sept ou huit ans, le commerce de la crème à la glace s'est développé au Canada dans des proportions inattendues. On attribue même à la consommation de ce mets délicieux, la rareté relative du lait, la cherté du beurre et l'arrêt qui s'est produit progressivement dans l'exportation de ce dernier produit.

La quantité de crème qui entre annuellement dans la fabrication de la crème à la glace fournirait des milliers de livres de beurre, ou de 15,000,000 à 20,000,000 de livres de fromage. Ce fait a été établi par une estimation approximative de la quantité de crème consommée sous forme de crème à la glace, l'an dernier. Le ministère de l'agriculture a obtenu à ce sujet des rapports de 60 établissements opérant dans les différentes villes du Canada, et il s'est assuré par ce moyen que la quantité de crème ainsi consommée équivaut à 2,000,000 de livres de beurre ou à 14,000,000 de livres de fromage.

Ces chiffres laissent de côté des milliers de petites fabriques établies dans les villes et villages, et toute la crème à la glace préparée à domicile.

Les Canadiens sont assurément les plus forts rivaux des Américains, qui détiennent le championnat du monde pour la consommation de la crème à la glace, attendu que ce régal populaire est à peu près inconnu en Europe. Les 60 établissements mentionnés dans le recensement du ministère de l'agriculture ont tous, sauf 13, été ouverts depuis 1904. L'an dernier, bien que la température fraiche de l'été fût peu favorable à la consommation de cette friandise particulièrement recherchée à l'époque des grandes chaleurs, leurs affaires ont été de 20 pour cent plus considérables que l'année précédente.

La crème à la glace, pure, est à la fois un aliment sain et fortifiant. On ne saurait faire un reproche aux Canadiens d'en faire une grande consommation.

Uldéric TREMBLAY.

Maladies des voies urinaires et de la peau.

Dr. NORMAN MASSE

Consultations: 1 à 3 p. m. 7 à 8 p. m.
1336, Blvd St-Laurent, près Rachel.—Tél. St-Louis 1628.